

PROJET SOCIAL

MJC-CENTRE SOCIAL DES BOURROCHES

Projet d'animation globale
Projet d'animation collective familles



SEPTEMBRE 2017

SOMMAIRE

Avant propos.....	1
I - Cadre de référence du projet.....	2
II - Contexte.....	5
III - Démarche.....	7
IV - Diagnostic partagé : le territoire d'intervention.....	13
V - Diagnostic partagé : la paroles des habitants et des partenaires.....	30
VI - L'équipe professionnelle.....	42
PROJET D'ANIMATION GLOBALE ET COORDINATION	44
I - La fonction accueil : une action transversale.....	45
II - Les axes retenus.....	46
III - Les fiches actions du projet.....	49
Axe 1 : "Vie de quartier".....	49
Axe 2 : "Citoyenneté et solidarité".....	56
Axe 3 : "Mieux vivre, bien vieillir".....	61
Axe 4 : "L'action jeunesse".....	67
PROJET D'ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE.....	78
I - Préambule.....	79
II - Méthodologie du diagnostic de territoire.....	80
III - Analyse des éléments du diagnostic et de l'existant.....	82
IV - Les orientations du projet famille.....	86
Orientation 1 : Soutenir la fonction parentale en facilitant le soutien à la scolarité...87	
Orientation 2 : Soutenir la fonction parentale à travers les loisirs, la culture et les sorties.....	93
Orientation 3 : Accompagner les familles à se mobiliser et à se mobiliser et à être actrices des projets.....	97
Orientation 4 : Impulser une dynamique partenariale et d'équipe.....	98
CONCLUSION.....	103
ANNEXES.....	104

Avant-propos

Cette démarche d'écriture de projet social est particulière en ce sens qu' il ne s'agit pas vraiment d'un renouvellement, mais du premier projet d'une entité nouvelle constituée de deux structures existant depuis plusieurs décennies.

La fusion de la MJC et du centre social des Bourroches s'inscrit dans le cadre du projet politique de la ville de Dijon "de développement des structures de quartier" visant à réorganiser le maillage territorial de sa politique sociale, de jeunesse et d'animation des quartiers.

La MJC des Bourroches a été créée il y a cinquante ans, le centre social des Bourroches existe depuis plus de quarante.

Les deux équipements, très implantés dans le quartier, possèdent une identité propre et une histoire commune contrastée, parfois plus marquée par la rivalité que par la coopération.

La décision de fusionner MJC et Centre social a permis d'impulser une dynamique de réflexions et d'actions ayant pour but de mobiliser et de faire participer les différents acteurs, de culture, d'histoire et de centres d'intérêt différents, à la construction d'un projet collectif.

Le choix du mode associatif pour administrer l'entité nouvelle, avec pour corollaire la fin de la gestion municipale exercée précédemment par le CCAS et le départ du personnel municipal en place, a naturellement amené la MJC à conduire cette unification.

I - Cadre de référence du projet

Le projet de la MJC-centre social des Bourroches s'appuie sur des valeurs fondamentales et des textes de référence qui guident notre action. Il prend en compte à la fois la fonction réparatrice de l'action sociale et émancipatrice de l'éducation populaire, en préservant l'essentiel de l'apport du centre social et en l'enrichissant des actions les plus adaptées de la MJC.

A- Les textes et documents de référence

- en premier lieu, la circulaire de 2012 de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) dite relative à l'animation de la vie sociale, qui rappelle les valeurs et les missions des structures de proximité.
- la circulaire de la CNAF de 2016 qui la complète notamment en soulignant l'importance de la participation des habitants.
- la charte fédérale des centres sociaux (2000), qui confirme les valeurs qui orientent notre action et que les centres sociaux et les MJC ont en commun.
- la note de doctrine de la CAF de Côte d'or (octobre 2015).
- le projet de la Fédération Française des MJC.
- mais aussi:
- les orientations du "schéma de développement des structures de quartier" de la ville de Dijon.
- la convention d'objectifs et de moyens ville/MJC-centre social des Bourroches (2017-2019).
- le contrat de projet du centre social des Bourroches 2014-2018.

B - Les valeurs fondatrices qui guident notre projet

Les valeurs qui sous-tendent l'action des centres sociaux, justifient leur existence et leur donnent sens, se retrouvent dans la plupart des documents cités, en particulier les circulaires de la CNAF, notamment:

- la laïcité, la neutralité et la mixité
- la participation et le partenariat

L'action de la MJC - centre social prend appui sur des valeurs qui sont formalisées dans la charte fédérale des centres sociaux, et que l'on retrouve dans le manifeste et les textes fondateurs des MJC:

- la dignité humaine : "*reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des centres sociaux.*"
- la solidarité : "*considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est-à-dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des centres sociaux.*"
- la démocratie : "*opter pour la démocratie, pour les centres sociaux, c'est vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.*"

C - Les missions d'un centre social

Daniel LENOIR, directeur général de la CNAF, rappelait les valeurs et le projet d'un centre social: "*Favoriser la mixité, l'accès aux droits et à des services, éviter les phénomènes communautaires, développer les activités sociales et culturelles*"

La circulaire de 2012 actualise et réaffirme les missions des centres sociaux, déjà décrites en 1995 par la CNAF:

- un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale.
- un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

Par ailleurs, des missions complémentaires sont identifiées :

- organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants, propres à assurer information, orientation, et expression des besoins.
- assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et leur proposer un accompagnement adapté.*
- développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire, qui peuvent prendre une dimension d'accompagnement social.
- développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles.
- organiser la concertation et la coordination avec les acteurs locaux impliqués dans les problématiques sociales locales.

* Données liées au projet famille

D - Un nouveau cadre de référence

La MJC-Centre social est un lieu nouveau et double:

Nouveau par l'unification de deux projets qui existaient de longue date; parce qu'il ne s'agit pas simplement d'additionner les deux, mais de les fondre en les renouvelant dans un projet syncrétique.

Double, parce qu'il y a deux équipements relativement proches, parce qu'il y a deux histoires, deux représentations différentes qu'il va falloir gommer progressivement.

Nouveau et double aussi en raison de compétences élargies par l'agrégat de missions complémentaires.

La MJC-centre social coordonne et anime ce nouveau concept, voulu par la ville de Dijon, en ayant pour objectif de coller au plus près du modèle mis en schéma par la Fédération nationale des centres sociaux.



(Source : Maison du centre social, Fédération nationale des centres sociaux)

C'est dans ce cadre éthique et opérationnel que s'inscrit le présent projet social, et c'est en tenant compte de ces postulats qu'a été conçue la démarche de sa construction.

II - Contexte

Le présent projet social est présenté dans un contexte un peu particulier qui, s'il n'est pas unique, déroge sensiblement à la norme, et reste exceptionnel.

D'ordinaire, la projet social est soit un projet nouveau, lors d'une création par exemple, soit, cas le plus fréquent, un renouvellement.

Avec le schéma de développement des structures de quartier, qui redistribue les cartes sur l'ensemble du territoire dijonnais afin de doter chacun des neuf quartiers de la ville d'un équipement et d'un projet social uniques, nous sommes confrontés à une situation différente.

Le projet social de la MJC-Centre social des Bourroches correspond au premier projet déposé par une structure associative nouvelle qui est la réunion de deux structures anciennes, la MJC des Bourroches créée en 1966 et le centre social des Bourroches, créé quelques années plus tard.

Un projet précédent, dans le quartier de la Fontaine d'Ouche, premier en date dans le schéma municipal, était plus "classique" dans le sens où il concernait deux équipements également, mais qui avaient déjà été réunis dans une administration municipale unique.

La différence la plus notable ici, et qui a marqué fortement la manière d'appréhender la question, repose sur le fait que les deux structures à associer et à fondre en une seule étaient très différentes l'une de l'autre, et par certains égards parfois en concurrence, au moins par l'influence que chacune exerçait dans le territoire.

Dans le quartier des Bourroches, la MJC et le centre social étaient perçus comme deux acteurs importants; la MJC, structure associative d'éducation populaire proposant des activités socio-éducatives, un accueil jeunes et de l'animation de proximité; et le centre social, d'abord dépendant de la CAF puis devenu équipement municipal géré par le CCAS, à la vocation sociale et familiale plus marquée.

Même si les rivalités anciennes avaient disparu, et si les deux structures étaient régulièrement partenaires, les réunir dans un même ensemble n'allait pas de soi.

Faire le choix d'une gestion associative, avec retrait concomitant de la ville dans la gestion, n'était forcément pas sans conséquence :

- d'une part, ce n'est pas le moindre, parce que cela désignait naturellement la MJC, en tant que structure associative, pour prendre en charge le pilotage du projet.
- d'autre part, cela supposait un transfert de la gestion de bâtiments municipaux, un transfert des procédures, le remplacement des systèmes informatiques et de téléphonie et un état des lieux complet.

- enfin, et c'est peut-être l'essentiel, le départ du personnel du centre social qui souhaitait naturellement garder son statut. Seule, c'est appréciable, la référente famille a intégré la nouvelle équipe.

Cette phase précède la date effective de la fusion, a nécessité du dialogue, du travail d'explication, en interne comme en externe. Aussi une communication adaptée vis à vis des adhérents, des usagers, des partenaires et des habitants, pour surmonter les confusions et les rumeurs, également et surtout, surmonter les résistances et les craintes.

Tout n'a pu être réussi à cet égard, puisqu'une partie de l'association des Amis et usagers du centre social a préféré continuer de vivre en dehors de la nouvelle structure.

III - Démarche

Le contexte de la construction de ce projet social est particulier dans le sens où il concerne une structure et des professionnels qui n'y étaient pas forcément préparés.

Notre démarche a été pensée avant tout comme participative, ouverte, avec le souci d'intégrer le plus possible l'ensemble des acteurs concernés par ce projet : habitants, bénévoles, professionnels, partenaires institutionnels ou associatifs. Ainsi, fruit de regards croisés sur le territoire, sur l'action du centre social, ce projet se veut le plus adapté possible aux enjeux locaux, aux problématiques sociales collectives.

La démarche participative apparaît en effet comme une condition d'autant plus fondamentale à l'appropriation du projet par les professionnels, les acteurs locaux, les habitants eux-mêmes, qu'elle n'allait pas de soi pour des acteurs peut-être plus habitués à une démarche représentative et à un processus de décision par délégation.

Nous avons rapidement compris qu'il fallait :

- d'une part, éviter un écueil: le projet social ne devait être ni une version étendue et renouvelée du seul projet de la MJC, ni la simple reconduction du projet en cours du centre social;
- d'autre part, faire de la construction de ce projet social, un vecteur de cohésion facilitant sa compréhension et son appropriation par tous, acteurs et habitants du quartier.

Il est naturellement apparu indispensable d'inclure les acteurs locaux institutionnels et associatifs dans ce processus, de les associer à la définition des objectifs, de façon à inscrire les actions à venir en cohérence avec les besoins repérés.

Les habitants ont été associés, premiers destinataires d'un projet de développement social, avec le souci de leur permettre d'engager une démarche visant à les rendre acteurs de leur territoire et à prendre toute leur place dans la transformation en cours : exprimer des idées, des points de vue, être en capacité de les mettre en perspective et de construire des réponses collectives par le biais du centre social. Ce processus est en cours, car au-delà de la participation des habitants à la définition des besoins et des priorités, il reste à structurer les modes d'intervention et les espaces de concertation.

L'ambition de ce processus de construction du projet social a donc bien été la co-production par la réflexion collective et l'échange de points de vues. Ce projet prend ainsi une place réellement structurante dans l'action de la MJC-Centre social, en même temps qu'il doit permettre une représentation partagée du lien social sur le territoire.

A - Les étapes de la démarche

S'appuyant sur la circulaire de la CNAF relative à l'animation de la vie sociale, et sur les conseils méthodologiques prodigués, la démarche de construction du projet a été organisée en plusieurs phases principales:

1 - Une phase préliminaire de sensibilisation et de formation des personnels et des administrateurs de la MJC, destinée à connaître et comprendre des concepts, des logiques et des méthodes nouveaux pour la plupart d'entre eux, et à s'en imprégner pour permettre de participer justement et efficacement à la transformation en cours.

Le premier temps fort de cette démarche a été constitué par un temps de formation intitulé "*former l'équipe au renouvellement du projet social*", proposé sur notre sollicitation par Accolades, organisme spécialisé dans l'accompagnement des acteurs du développement local.

2 - Une phase méthodologique, visant à préparer la mise en œuvre opérationnelle du processus de construction du projet social : appropriation collective du contexte et des attendus, définition des concepts, des outils et des méthodes de travail, du calendrier.

Cette phase associant administrateurs, bénévoles et surtout équipe, a été suivie par la Chargée de conseil et de développement de la CAF et la Déléguée départementale de la fédération des centres sociaux, qui ont accompagné l'équipe et facilité leur appropriation de la démarche de projet social.

Cette phase fondatrice s'est conclue par la présentation d'un projet méthodologique, dont le contenu et les orientations ont été validés par le conseil d'administration de la CAF, qui a accordé un agrément provisoire jusqu'en décembre 2017.

3 - Une phase opérationnelle, qui s'est déroulée en deux temps :

- la continuation autant que possible des actions du contrat de projet 2014-2018 du Centre social des Bourroches. Le personnel étant parti, à l'exception notable de la *référente famille*, c'est surtout sur elle qu'a reposé la continuité des actions et la transmission.
- la mise en place concrète de la fusion, avec travail de communication, recrutement, prise en compte de la fonction accueil, aménagement des fonctions, organisation matérielle nouvelle.

Il n'y a pas eu d'autre évaluation qualitative formelle des actions du contrat de projet 2014-2018 que les bilans 2014 et 2015, ce dernier présenté en mars 2016.

Mais la pertinence et le bien fondé des actions menées ont pu être évalués en interne ou avec les partenaires lors de réunions thématiques par exemple, et en prenant appui sur les rapports d'activité.

Le contrat de projet ayant été renouvelé en 2014 et validé par la CAF de Côte d'or pour une période de 4 ans, il est permis de penser que le diagnostic partagé et les orientations

retenues restent pertinents, et constituent une base à prendre en compte qu'il convient simplement d'actualiser.

4 - Une phase de diagnostic concerté, intégrant :

a - l'établissement d'un diagnostic de territoire, comprenant les données statistiques utiles pour la compréhension du territoire au regard des missions du centre social;

b - l'administration d'un questionnaire destiné à recueillir la perception et les demandes des habitants. Ce questionnaire a permis aux membres de l'équipe, plus quelques bénévoles, d'aller à la rencontre des habitants dans toutes les parties du territoire du quartier (quatre secteurs distincts).

Deux cents questionnaires ont ainsi été administrés. En plus de recueillir la parole des habitants, ce fut aussi l'occasion d'expliquer, de faire connaître le nouveau schéma, et de répondre aux questions.

Le travail de dépouillement et de traitement des données, de même que l'accompagnement du processus (*rédaction du questionnaire, conseil sur l'échantillonnage...*) a été fait avec l'aide de Nathalie ACHIN, analyste spécialisée dans les questions sociales.

c - Un travail de réflexion collective autour de la perception de ce territoire et de ses enjeux par les acteurs locaux et par les habitants. Cela a donné lieu à deux séances de travail

- une avec les partenaires et une avec les habitants - de nouveau animées avec la collaboration d'Accolades, organisme déjà cité.

Au cours de ces séances, dans une première étape, il a été possible de:

- faire un état des lieux,
- mesurer et analyser l'adéquation entre objectifs et actions réalisées,
- évaluer la participation,
- établir des indicateurs d'évaluation des actions mises en œuvre, dans le cadre du projet en cours.

Puis, dans un deuxième temps, de:

- faire connaissance avec le territoire et les attentes des habitants,
- définir les besoins et proposer des réponses aux problématiques du quartier,
- dégager des axes prioritaires en collaboration avec les partenaires (CAF, Ville, associations, élus)

d - De manière plus limitée, nous sommes allés à la rencontre de groupes constitués d'adhérents, ou avons profité de manifestations pour dialoguer, expliquer et recueillir les avis, les besoins, ou les souhaits des participants. Ainsi, les membres de l'équipe et quelques administrateurs ont pu faire remonter des informations provenant de groupes comme:

- les adhérents des "jardins partagés" (tous habitants d'immeubles du quartier)
- les groupes de randonnée pédestre (usagers de longue date résidant majoritairement aux Bourroches);

- le collectif d'habitants de la Montagne Sainte-Anne;
- des retours d'habitants membres de la commission de quartier ou parents de l'accueil de loisirs.

ou d'échanges lors de manifestations publiques, par exemple

- le Téléthon (avec un premier questionnaire)
- la fête du Port du canal, avec la "Maison du projet"
- le pique-nique des MJC de Dijon, manifestation festive de plein air.

Autant de sources diverses qui ont aidé l'équipe à mieux cerner le quartier, la diversité de ses habitants et de leurs approches.

Et autant de moments de dialogue, et de publics pour partager l'information.

5 - Une phase de construction des orientations, permettant d'aboutir à la définition concertée des axes de travail envisagés, en intégrant les éléments soulevés lors des phases évaluatives et de diagnostic.

Cette phase a donné lieu de nouveau à quatre nouvelles séances avec les partenaires et les habitants (dont deux toujours animées par Accolades), qui ont permis de:

- définir les axes prioritaires
- poser les bases du sens de l'action
- vérifier la cohérence entre objectifs et fiches actions

a - les "cibles"

Au cours de cette phase, comme de la précédente d'ailleurs, nous avons défini trois cibles prioritaires :

- les habitants
- les partenaires (institutionnels et associatifs,)
- les usagers de la MJC-centre social et bénévoles très impliqués.

b - le conseil d'administration et le comité de pilotage

Chacun dans leur rôle, ces deux instances ont vocation à apprécier la méthode de travail et légitimer la démarche, de suivre les avancées et les constats réalisés, de participer à l'analyse des données recueillies, et de valider les axes de travail pour le nouveau projet de la MJC-Centre social.

La méthode construite dans ce cadre a articulé plusieurs outils : recueil de données à travers des questionnaires, rencontres d'habitants, réunions avec les partenaires, temps de travail formels et informels en équipe et avec les administrateurs, temps de formation-actions...

B - Rappel des différentes étapes

Phase 1	<ul style="list-style-type: none">• Formation: pédagogie de la participation (mars 2016)
Phase 2	<ul style="list-style-type: none">• Formation de l'équipe au renouvellement du projet social (avril 2016)
Phase 3	<ul style="list-style-type: none">• Elaboration d'une proposition méthodologique et de la démarche de projet (septembre 2016)
Phase 4	<ul style="list-style-type: none">• Union de la MJC et du Centre social et continuation du contrat de projet. Formation à la fonction accueil
Phase 5	<ul style="list-style-type: none">• Lancement du questionnaire auprès des habitants (février 2017)
Phase 6	<ul style="list-style-type: none">• Recueil des données, enquête sur le terrain (février/avril 2017)
Phase 7	<ul style="list-style-type: none">• Série de réunions/actions: avec les partenaires, avec les habitants et avec l'équipe et le conseil d'administration (21 et 22 avril 2017)
Phase 8	<ul style="list-style-type: none">• Deuxième série de réunions/action: avec les partenaires, avec les habitants et avec l'équipe (5 et 6 juin 2017)
Phase 9	<ul style="list-style-type: none">• Synthèse & analyse des données en équipe (septembre 2017)
Phase 10	<ul style="list-style-type: none">• Présentation et validation par le conseil d'administration des axes retenus (28 septembre 2017)
Phase 11	<ul style="list-style-type: none">• Troisième série de réunions avec les partenaires, puis les habitants; restitution et présentation des axes retenus. Travail sur les fiches-action proposées (29 septembre 2017)
Phase 12	<ul style="list-style-type: none">• Comité de pilotage du projet social (4 octobre 2017)
Phase 13	<ul style="list-style-type: none">• Formation/action avec <i>Trajectoire formation</i> sur les fiches de fonction + rédaction de la fiche de fonction de chacun (5 octobre 2017)
Phase 14	<ul style="list-style-type: none">• Finalisation de l'écriture et remise du nouveau projet (6-11 octobre 2017)

C - Le rôle des professionnels

L'équipe de la MJC-Centre social a bénéficié de l'appui d'organismes de formation comme *Accolades* et *Trajectoires formation*. L'équipe de pilotage a été accompagnée par la Chargée de conseil et de développement de la CAF et par la Déléguée de la Fédération des centres sociaux.

Les professionnels de la MJC- Centre social ont été largement impliqués dans l'ensemble de la démarche de construction du projet.

Par ailleurs, ils se sont largement faits le relais de la démarche auprès des habitants, en faisant œuvre d'information et en diffusant le « sens » du projet : explication sur le schéma de développement des structures de quartier, recueil de la parole des habitants, passation des questionnaires, mobilisation, etc.

En parallèle, l'équipe s'est fortement impliquée dans la marche de la nouvelle structure ainsi créée, faisant l'apprentissage concret du projet qu'ils étaient en train de construire.

IV - Diagnostic partagé: le territoire d'intervention

Situé au sud-est de Dijon, limitrophe de la commune de Chenôve, le quartier Bourroches - Port du Canal, avec un peu moins de 15 000 habitants (14 822 en 2013), est un des quartiers dijonnais les moins peuplé, et qui, encore récemment, perdait régulièrement des habitants. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

C'est un quartier empreint de culture ouvrière, encore fortement marqué par une longue histoire avec la SNCF. Nombreux sont encore les habitants qui ont le chemin de fer dans leur histoire personnelle ou familiale, et l'habitat, notamment aux Bourroches et aux Valendons, en porte la marque.

Depuis 4 à 5 ans, ce quartier est en pleine transformation, avec de nombreux programmes immobiliers, qui ont commencé à inverser ces données et ont déjà des conséquences importantes sur la structure sociologique du quartier.

A - Les éléments statistiques

A chaque fois que cela a été possible, les dernières statistiques connues - en général 2013/2014 - ont été mises en perspective avec les données de 2009, retenues dans le précédent contrat de projet, ou exceptionnellement les données 2008.

De même, les iris INSEE "Bel air" et "Montagne Sainte-Anne" étant partagés entre notre territoire et celui de Fontaine d'Ouche, nous avons gardé uniquement celui de Bel air, comme dans le contrat de projet 2014.

Population globale du quartier

Evolution de la population 2009-2013			
IRIS	Pop totale 2013	Pop totale 2009	Taux d'évolution
ARSENAL	2420	2295	+5,45%
BEL AIR	1938	1861	+4,14%
BOURROCHES OUEST	2208	2146	+2,88%
BOURROCHES EST	2645	2552	+3,64%
TROIS FORGERONS	2002	1969	+1,67%
VALENDONS	2140	1949	+9,80%
TANNERIES	1469	1716	-14,40%
Total quartier	14 822	14 488	+2,30%
DIJON	153003	152110	+0,60%

La population du quartier Bourroches Port du canal Valendons Montagne Sainte-Anne est en augmentation, comme pour l'ensemble de la ville, mais plus fortement. Entre 2009 et 2013, la population du quartier a progressé de 2,3 % (contre 0,6 % pour Dijon).

On peut sans doute y voir l'effet d'une attractivité retrouvée du quartier et du remplacement d'une population vieillissante par une plus jeune, ainsi que la conséquence directe des premiers programmes immobiliers.

Au regard de l'évolution de la population au cours des deux dernières décennies, on s'aperçoit que le mouvement continu de baisse - contrairement à l'ensemble de Dijon - s'est inversé récemment (à l'exception du secteur des Tanneries en complète restructuration). Il est vraisemblable que ce mouvement perdure aujourd'hui.

Le secteur des Trois forgerons reste stable, conséquence d'un peuplement plutôt âgé.

Répartition par tranche d'âge

Total Quartier	Tranches d'âge									
	0-2	3-5	6-10	11-14	15-17	18-24	25-39	40-59	60-74	75 et +
2013	468	464	805	515	470	1276	2886	3983	2325	1630
2008	409	390	616	526	367	1398	3031	3928	2136	1698
Evolution de la population En %	+14,3%	+19%	+30,7%	-2,1%	+28%	-8,7%	+13,2%	+0,8%	+2,5%	-1,6%

Contrairement à l'image persistante de quartier vieillissant, l'évolution de l'âge de la population montre un taux de croissance à deux vitesses: une quasi stagnation pour les tranches d'âge les plus élevées (et même une baisse pour la catégorie des 75 ans et plus), et

des taux de croissance souvent élevés pour les catégories enfants et adolescents, à l'exception particulièrement notable des 11/14 ans. Peut-être parce qu'il s'agit de la génération pivot entre la population ancienne et le renouvellement en cours. *

Structure de la population par sexe

	Population municipale (RP) (2013)	Part des hommes en % (2013)	Part des femmes en % (2013)
ARSENAL	2420	46,3	53,7
BEL AIR	1938	45,7	54,3
BOURROCHES OUEST	2208	47	53
BOURROCHES EST	2645	45,9	54,1
TROIS FORGERONS	2002	45,6	54,4
VALENDONS	2140	44,3	55,7
TANNERIES	1469	49,2	50,8
Total quartier	14 822	46,3	53,7
DIJON	153 003	47,1	52,9

La population féminine est logiquement majoritaire, comme partout en France et singulièrement à Dijon. Mais plus encore dans le quartier *Bourroches Port du Canal Valendons Montagne Sainte-Anne*, puisqu'il y a quasiment un point de plus que pour l'ensemble de la ville. Certains secteurs sont même au dessus: les *Valendons* par exemple, qui comptent 11,4 % de femmes de plus que d'hommes ou encore *Bel air* et *Trois forgerons* où les femmes sont majoritaires de près de 9 %.

Dans ces secteurs, la part des habitants les plus âgés est importante, donc souvent des femmes...

* Données liées au projet famille

Mouvements de la population

	Part de la population immigrée en % (2013)	Part de la population étrangère % (2013)
ARSENAL	9,2	5,1
BEL AIR	6,7	2,6
BOURROCHES O.	6,5	3,6
BOURROCHES E.	8,4	5,6
TROIS FORGERONS	4,6	3,3
VALENDONS	10,7	6,7
TANNERIES	9,9	7,1
Total quartier	8	4,9
DIJON	10,2	7,4

Pour cette même raison sans doute, une population âgée et stable, qui vit depuis longtemps dans le quartier, la part de population étrangère ou issue de l'immigration est sensiblement inférieure à la moyenne dijonnaise. La population immigrée représente seulement 8 % (contre 10,2 % pour Dijon) et la population étrangère, seulement 4,9 % (contre 7,4). De plus, elles ne sont pas équitablement réparties et sont surtout présentes dans les secteurs des Tanneries et des Valendons.

Structure familiale

	Nb de ménages	Adultes seuls		Couple sans enfants		Familles avec enfants		Autres	
		Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
ARSENAL	1005	398	39,6	241	24	345	34,3	21	2,1
BEL AIR	877	262	29,9	312	35,6	288	32,8	15	1,7
BOURROCHES O.	1146	552	48,2	226	19,7	360	31,4	8	0,7
BOURROCHES E.	1311	510	38,9	367	28	405	30,9	29	2,2
TROIS FORGERONS	1101	539	49	347	31,5	208	18,9	8	0,7
VALENDONS	954	303	31,8	306	32,1	315	33	30	3,1
TANNERIES	812	486	60	140	17,2	149	18,3	36	4,4
Total quartier	7206	3050	42,3	1939	26,9	2070	28,8	147	2
DIJON	80946	42172	52,1	17079	21,1	18456	22,8	3238	4

Même si la part des adultes vivant seuls dans le territoire est globalement moindre que pour l'ensemble de Dijon (42,3 % contre 52,1 %), elle n'est pas homogène. En dehors d'une proportion de 60 % dans le secteur des Tanneries attachée à une population un peu

particulière, dans deux secteurs, Trois forgerons et Bourroches ouest, les personnes seules représentent pratiquement la moitié des ménages.

Les ménages avec enfants représentent environ un tiers des ménages dans la plupart des secteurs, sauf Tanneries et Trois forgerons déjà cités.* Dans ce dernier secteur, les ménages sans enfants représentent plus de 80 % de la population.

	Nb de ménages	Familles avec enfants		Familles monoparentales		Poids des familles monoparentales en %	
		2013	2009	2013	2009	2013	2009
ARSENAL	1005	345	335	89	101	25,8	30,1
BEL AIR	877	288	253	70	60	24,3	23,7
BOURROCHES OUEST	1146	360	310	140	98	38,9	31,6
BOURROCHES EST	1311	405	396	118	82	29,4	20,7
TROIS FORGERONS	1101	208	208	64	71	30,8	34,1
VALENDONS	954	315	255	74	61	23,5	23,9
TANNERIES	812	175	183	74	69	42,3	37,7
Total quartier	7206	2096	1940	629	542	30,7	27,9
DIJON	80946	18456	18757	6152	5793	33,3	30,9

Structure des ménages

En moyenne, il y a 30 % de familles monoparentales dans le territoire. C'est presque trois points de plus en quatre ans (30,7 % euros contre 27,9 %). En revanche, les disparités par secteur se sont accentuées, puisque le taux de familles monoparentales a baissé dans certaines parties du quartier, notamment Arsenal et Trois forgerons, et augmenté dans d'autres (les Tanneries, sans surprise, et Bourroches ouest).*

Sources de revenus

	Part des salaires	Part des pensions/retraites	Revenus du patrimoine	Prestations sociales
ARSENAL	69,5	30,8	8,6	5,9
BEL AIR	70	33	11,1	3,4
BOURROCHES OUEST	72,2	30,5	8,3	4,5
BOURROCHES EST	73,3	30,1	8	4,1
TROIS FORGERONS	67,3	36,6	10,4	2,6
VALENDONS	55,7	44	8,9	5,3
TANNERIES	74,9	29,8	7,5	4,2
DIJON	73,9	27,9	11,5	4,8

* Données liées au projet famille

La répartition des revenus entre revenus salariaux et pensions /retraites est assez proche de celle de l'ensemble de Dijon, à peu près un tiers/deux tiers. En revanche, la part des pensions et retraites est très élevée dans certains secteurs du quartier, en particulier Trois forgerons et plus encore les Valendons, où elle atteint 44 %.

Les revenus du patrimoine sont majoritairement inférieurs à la moyenne dijonnaise.

Les seniors

	Population totale 2008	Population totale 2013	60-74 ans				75 et plus			
			2008		2013		2008		2013	
			Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
ARSENAL	2176	2420	299	13,7	329	13,6	306	14,1	306	12,6
BEL AIR	1880	1938	288	15,3	347	17,9	157	8,3	178	9,2
BOURROCHES OUEST	2089	2208	297	14,2	286	12,9	228	10,9	177	8
BOURROCHES EST	2589	2645	319	12,3	379	14,3	281	10,8	280	10,6
TROIS FORGERONS	2006	2002	319	15,9	405	20,2	300	14,9	270	13,5
VALENDONS	2008	2140	456	22,7	429	20	332	16,5	351	16,4
TANNERIES	1751	1469	158	9	150	10,2	94	5,4	68	3,6
Total quartier	14 499	14 822	2136	14,7	2325	15,7	1698	11,7	1630	11
DIJON	151 576	153 003	16894	11,1	19648	12,8	13695	9	13866	9,1

La part des seniors dans la population du quartier est importante, supérieure à la moyenne dijonnaise de trois points pour les 60-74 ans (15,7 % contre 12,8 %), et de deux points pour les plus de 75 ans. De plus, elle a augmenté de un point en cinq ans.

Si l'on examine l'évolution sur cinq ans, on constate que la première catégorie a progressé d'environ 3 000 personnes (19 650 personnes) alors qu'elle était restée stable depuis 1990 autour de 16 500 personnes.

En revanche, le nombre des plus de 75 ans reste à peu près stable (seulement 171 personnes de + 1 depuis 2008).

Les minimas sociaux et le revenu minimum garanti

	Foyers allocataires des minima sociaux (2014)	Ménages couverts par les minima sociaux en % (2014)	Foyers allocataires de l'AAH (2014)	Ménages couverts par l'AAH en % (2014)	Foyers allocataires du RSA Socle (Socle seul + Socle et Activité) (2014)	Ménages couverts par le RSA Socle en % (2014)
ARSENAL	121	12	57	5,7	64	6,4
BEL AIR	99	11,3	20	2,3	79	9
BOURROCHES O.	98	8,6	40	3,5	58	5,1
BOURROCHES EST	81	6,2	37	2,8	44	3,4
TROIS FORGERONS	48	4,4	24	2,2	24	2,2
VALENDONS	75	7,9	26	2,7	49	5,1
TANNERIES	81	10	39	4,8	42	5,2
DIJON	6614	8,2	2429	3	4185	5,2

La part des ménages percevant les minimas sociaux (AAH et RSA) dans le territoire étudié est supérieure au taux de Dijon (10 % contre 8,2%). Mais ce taux cache des écarts importants. Les secteurs de l'Arsenal surtout, des Bourroches Ouest et des Tanneries, ont des taux élevés. Au contraire, les autres secteurs ont un nombre de ménages concernés inférieur à la moyenne de la ville, en particulier le secteur des Trois forgerons C'est le corollaire d'une population âgée, percevant des revenus parfois modestes mais réguliers et pérennes. Le secteur de l'Arsenal, avec un apport de familles plus jeunes, parfois monoparentales, souvent modestes, doit être pris en compte.

Catégories socioprofessionnelles

	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
ARSENAL	0,4	1,9	10,2	26	33,4	28,1
BEL AIR	0	8,6	14,8	26,4	31,7	18,6
BOURROCHES O.	0	4,7	13,9	27,7	29,7	24
BOURROCHES E.	0	4	13,2	27,9	37,2	17,6
TROIS FORGERONS	0	3,3	19,5	31,2	28,4	17,6
VALENDONS	0	3,2	7,6	22,1	34,1	33
TANNERIES	0	2,2	11,1	32,3	30,6	23,8
DIJON	0,1	4,3	22,3	29,5	27,2	16,6

Sans surprise, le quartier est majoritairement habité par des catégories socio-économiques plutôt modestes, "employés" et surtout "ouvriers" qui dans les secteurs des Valendons et de l'Arsenal notamment, sont très nettement supérieurs au taux de l'ensemble de la ville de Dijon.

Autre caractéristique notable du quartier, les cadres et professions intellectuelles supérieures sont nettement sous-représentés; avec des taux oscillant entre 7 et 15 % (exception faite du secteur des Trois forgerons), elles sont loin du taux moyen de l'ensemble de la ville.

Les logements

	Résidence principale		Poids des propriétaires	Part des locataires (parc privé)	Part des locataires (logements sociaux)	Autres
	2009	2013				
ARSENAL	981	1005	48,8	16	33	2,1
BEL AIR	793	877	69,4	15,9	12,9	1,9
BOURROCHES O.	1117	1146	41,8	19,8	37	1,5
BOURROCHES E.	1216	1311	67,5	20,5	11,5	0,5
TROIS FORGERONS	1197	1101	66,3	29,1	3,8	0,7
VALENDONS	949	954	72,2	5,2	21,6	1
TANNERIES	859	812	44,4	41,2	12,5	1,8
Total quartier	7112	7206	59,6	21,1	19,2	1,3
DIJON	79083	80946	42	42,2	13,3	2,5

Le peuplement des résidences principales (2013)

	Part des ménages en peuplement normal	Part des ménages en sous-peuplement global	Part des ménages en sous-peuplement modéré	Part des ménages en sous-peuplement prononcé	Part des ménages en surpeuplement	Part des ménages en surpeuplement modéré	Part des ménages en surpeuplement accentué
ARSENAL	36,6	57,9	19,5	38,4	5,5	4,7	0,8
BEL AIR	16	81,1	22	59,1	2,9	2,4	0,5
BOURROCHES O.	36,2	57,7	17,1	40,6	6,1	4,8	1,3
BOURROCHES E.	18,8	78,5	24,6	53,9	2,8	2,5	0,3
TROIS FORGERONS	28,5	68,9	17,4	51,5	2,6	1,7	0,9
VALENDONS	12,7	81,9	21,5	60,5	5,4	5,1	0,3
TANNERIES	51,7	44	13,6	30,4	4,3	3,8	0,4

La proportion d'habitants propriétaires de leur logement est particulièrement élevée dans le quartier Bourroches Port du canal Valendons Montagne Sainte-Anne.

Si il y a 42 % de propriétaires à Dijon, ce taux est un minimum pour le territoire: à part Bourroches ouest qui est au niveau de Dijon, des Tanneries (44 %) et de l'Arsenal (48 %) où les propriétaires sont légèrement minoritaires, tous les autres secteurs du quartier comptent une forte proportion de propriétaires (entre 66 et 72 %). A remarquer, le taux le plus élevé concerne les Valendons.

Naturellement, les locataires du parc privé sont deux fois moins nombreux que pour Dijon. Au contraire, le quartier est un de ceux où l'on trouve le plus de logements sociaux, un peu moins de 20 %, chiffre moyen tiré vers le haut par les secteurs de Bourroches ouest et de l'Arsenal, qui comptent respectivement 37 et 33 % de locataires de logements sociaux! Les programmes immobiliers en cours intègrent généralement une mixité de propositions, entre accession à la propriété, locatif privé et locatif social; il n'est pas dit que cela changera la configuration actuelle.

La contrepartie de ce taux élevé de propriétaires est que le nombre de logements sous-occupés, c'est à dire occupés par un nombre de personnes inférieur au nombre théorique admis, est particulièrement haut.

A Dijon, le nombre de logements sous occupés, modérément ou de façon prononcée, est de un sur deux (51,5 %). Dans le territoire étudié, cette proportion est plus forte de 20 à 30 points: 82 % et 81 % pour Valendons et Bel air, 78 % pour Bourroches Est et 68 % pour le secteur Trois forgerons!

C'est en grande partie dû au nombre important de personnes restées seules, ainsi qu'aux habitants vieillissant demeurant dans le logement qu'ils avaient acheté pour élever leurs enfants désormais partis.

Taux de pauvreté

	Taux de pauvreté à 60% (2012)	Nombre de personnes pauvres (2012)
ARSENAL	14,2	282
BEL AIR	0	0
BOURROCHES OUEST	9,6	209
BOURROCHES EST	9,5	246
TROIS FORGERONS	0	0
VALENDONS	11,5	255
TANNERIES	0	0
DIJON	13,2	17 111

Le taux de pauvreté est plutôt inférieur à la moyenne dijonnaise. Il n'y a pas de pauvres dans la moitié des secteurs du quartier (notamment à Bel air et Trois forgerons, là où les habitants possèdent un logement et des revenus modestes mais stables); et quand il y en a, cela reste inférieur à la moyenne dijonnaise, à l'exception encore du secteur de l'Arsenal, qui avec 14,2 % de personnes sous le seuil de pauvreté témoigne d'une population cumulant plusieurs marqueurs sociaux.

Taux de chômage

	Demandeurs d'emplois de catégories ABC		Demandeurs d'emploi - 25 ans	
	2011	2014	Nb	%
ARSENAL	181	254	42	16,5
BEL AIR	nd	203	25	nd
BOURROCHES O.	150	206	34	12,3
BOURROCHES E.	177	196	23	11,7
TROIS FORGERONS	127	155	23	14,8
VALENDONS	161	172	16	9,3
TANNERIES	157	195	47	24,1
Total quartier	nd	1381	210	15,2
DIJON	11 222	14 513	2419	16,65

Sans surprise, le chômage qui a considérablement augmenté à Dijon entre 2011 et 2014, à tout autant crû dans le territoire des Bourroches, avec 3291 demandeurs d'emploi de plus pendant cette période. Il est probable que ce mouvement n'a pas diminué depuis. Pendant ce temps, en revanche, le chômage des jeunes de moins de 25 ans est resté assez constant, à quelques nuances près. Le secteur Tanneries mis à part, le taux de chômage des jeunes dans le quartier est même légèrement inférieur à la moyenne dijonnaise.

B - Les contours du quartier

Le schéma de développement des structures de quartier de la ville de Dijon s'appuie sur le territoire des commissions de quartier. Cela délimite en principe le territoire d'action de la MJC-Centre social des Bourroches à la circonscription de la commission de quartier Bourroches Valendons Port du canal Montagne Sainte-Anne.

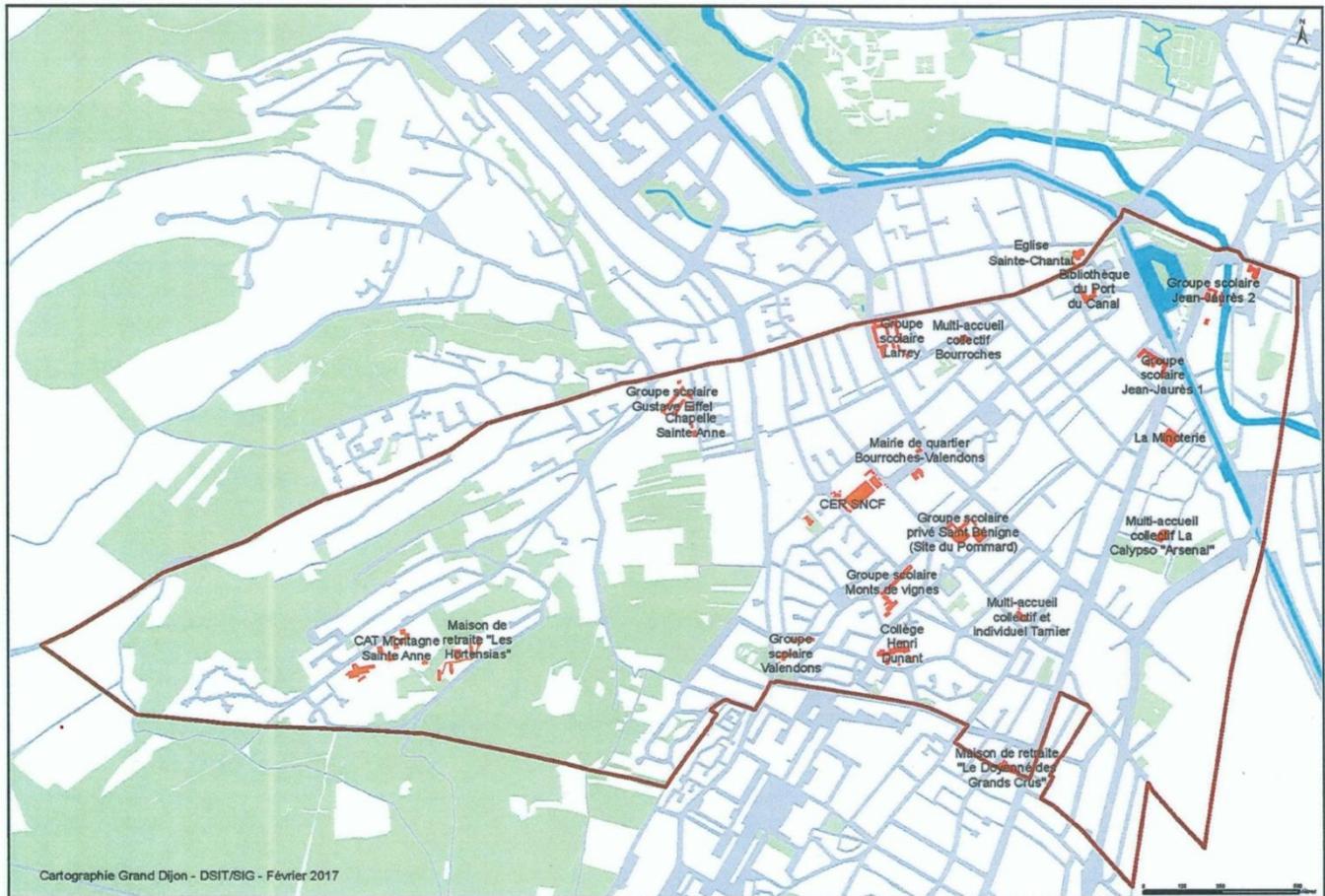
Mais suivant l'approche territoriale considérée, les découpages du quartier des Bourroches ne sont pas tous identiques:

- Ainsi, les IRIS de l'INSEE sont différentes du territoire de la commission de quartier; par exemple, les IRIS de la Montagne Sainte-Anne et de Bel air ne se situent que partiellement dans le territoire de la commission de quartier de Fontaine d'Ouche.

- De même, la zone d'influence de la MJC-Centre social est plus large et s'étend jusqu'aux zones de Larrey, de Fontaine d'Ouche, de Faubourg-Raines, de Chenôve, et même de Chevreul-Parc...).

Le territoire des Bourroches est en réalité constitué de "sous-quartiers", que l'on retrouve en partie dans le nom de la commission de quartier: Bourroches-Valendons-Port du Canal et Montagne Sainte-Anne, auxquels on peut ajouter notamment l'Arsenal, un secteur en plein développement, ou, à l'inverse, les Tanneries.





C - Un habitat diversifié

L'habitat du quartier est assez diversifié, y compris parfois au sein des différents secteurs, On trouve à peu près tous les styles de bâti:

- de l'habitat collectif d'assez bon standing, comme au Port du canal ou des programmes immobiliers récents, ou de standing plus modeste, dans le secteur des Trois forgerons ou des Bourroches.
- de l'habitat locatif social, en particulier dans le secteur des Valendons, avec entre autres les immeubles gérés par l'immobilière des chemins de fer, ou les récents appartements Passage Jean Jaurès;
- des maisons ouvrières d'avant 1945 (*Bourroches est et ouest*)
- des maisons jumelées - cités SNCF (*Monts-de-Vignes, Valendons*)
- des propriétés de standing (*Montagne Sainte Anne*)
- des zones moins ou peu habitées (*Tanneries*)

Le quartier, adossé à l'Ouche et au Port au nord, est bordé ou traversé par de grandes voies

de circulation, très passantes et qui constituent un obstacle à la mobilité; l'avenue Eiffel à l'ouest, l'avenue Jean Jaurès à l'est, la rue des Valendons au sud, ainsi que le boulevard des Bourroches, qui reste très fréquenté même s'il ne constitue plus la seule voie de transit entre le nord et le sud de la ville.

L'avenue Jean Jaurès, également empruntée par la ligne 2 du tramway et principale voie d'entrée sud, est l'axe incontournable de circulation entre Dijon et la zone commerçante de Chenôve/Marsannay.

D - Un quartier en mutation

Depuis environ cinq ans, le quartier des Bourroches est un territoire en pleine transformation. Bailleurs sociaux et promoteurs immobiliers concourent à différents programmes de construction dont certains sont déjà achevés (programme Richet près de la MJC, Jean Jaurès au bout de boulevard des Valendons ou dans le secteur de l'Arsenal) et quelques projets plus modestes.

D'ici 2025, près de 2600 logements nouveaux sont escomptés dans le cadre du projet "Grand sud", pour un apport de population estimé de 5 à 6000 personnes.

Les programmes les plus importants, en plus du Passage Jaurès déjà achevé, concernent:

- l'écoquartier de l'Arsenal (*de l'avenue Jean Jaurès, sur les sites militaires désaffectés et les anciennes minoteries de Dijon*) avec à terme 1313 logements et quelques 30 000 m² de surfaces prévues pour les activités tertiaires et commerciales, les services et des équipements.
- Le site de l'ancien hôpital général, de 6.5 hectares, accueillera le projet de la Cité de la gastronomie. Outre des bâtiments protégés, un écoquartier de 540 logements agrémentés de jardins partagés jouxtera la Cité de la gastronomie.
- Le quartier du "pont des Tanneries" sera également requalifié pour implanter logements et services.

Les transformations programmées du sud dijonnais participent d'un plan d'ensemble qui vise à rééquilibrer la ville et à requalifier des espaces urbains ou naturels.

Cela se traduit par quelques priorités:

- la construction de nouveaux logements, notamment d'habitat à loyer modéré ou d'accession à la propriété abordable;
- le développement de l'activité économique et des services
- l'amélioration du cadre de vie et l'attention à l'environnement

L'apport d'une population nouvelle entraînera dès maintenant de nouveaux besoins en matière scolaire, d'équipements et de services, et risque de modifier un peu l'équilibre ancien du quartier.

E - Les équipements, services et associations

Le quartier des Bourroches compte plusieurs acteurs ou associations qui sont autant de partenaires; ils étaient parfois communs au Centre social et à la MJC; d'autres ne concernaient que l'un ou l'autre.

La fusion fait de la nouvelle structure un interlocuteur unique.

1 - services publics et sociaux

- la Mairie annexe
- Protection Maternelle et Infantile *
- Permanences assistantes sociales CCAS
- CARSAT: informations collectives
- Foyer de Jeunes Travailleurs
- EPHAD Port du Canal
- IME Sainte-Anne
- Centre de rééducation fonctionnelle
- PRE
- Accueil solidarité famille

2- les équipements sportifs

Des équipements

- deux stades, Bourroches au CER SNCF et Terrasson (Valendons),
- un gymnase, salle omnisports (Bourroches)
- 3 gymnases dans des établissements scolaires (Valendons, Eiffel et collège Dunant)
- terrain synthétique des violettes
- terrains multisports de la MJC et de la résidence Volnay

3 - parcs et jardins

Le quartier est assez bien doté en espaces verts:

- le parc du port du canal
- le parc de Larrey
- le square Volnay
- le square des Violettes
- le square du Nuits Saint-Georges

* Données liées au projet famille

4 - l'institution scolaire et l'accueil de loisirs *

a- écoles maternelles et primaires *

- Il y a 6 groupes scolaires publics répartis assez équitablement dans le territoire concerné: écoles maternelles et primaires des Valendons, des Monts de vignes, de Jean Jaurès 1 et de Jean Jaurès 2, de Larrey et de Eiffel
- L'ensemble concerne 23 classes maternelles et 39 classes primaires, pour un effectif respectif de 627 et 959 enfants scolarisés.
- un groupe scolaire privé (Ste Bénigne)



b - les établissements secondaires *

- un collège public, le collège Henri Dunant.

Le collège, qui accueille environ 360 élèves, est géographiquement situé à la lisière sud du quartier, dans le secteur des Valendons.

C'est un partenaire important de la MJC-Centre social, notamment à travers le contrat local d'aide à la scolarité (CLAS) et parce que de nombreux élèves du collège fréquentent l'accueil jeunes.

- un collège récemment créé et implanté dans le secteur des Bourroches, du groupe privé Sainte-Bénigne.

* Données liées au projet familles

c - les accueils de loisirs*

- l'accueil de loisirs géré par le CER SNCF concernant les enfants de 4 à 14 ans. Situé à proximité de la MJC, à la limite des Bourroches et des Valendons, il accueille suivant les périodes, entre 120 et 150 enfants.
- l'accueil de loisirs maternel (3/6 ans) géré par les PEP 21 et hébergé dans les locaux de la MJC-Centre social rue de la Corvée.

Le localisation du centre et l'accueil de familles du quartier en font un partenaire naturel et incontournable de la MJC-Centre social.

5 - les équipements et organismes culturels

La plupart sont des partenaires réguliers de la MJC-centre social, ou appelés à le devenir...

- la Médiathèque du Port du canal
- la Minoterie, pôle de création et de théâtre jeune public*
- la Péniche Cancale
- le Théâtre du Sablier
- le Beau Volume, ateliers artistiques privés

6 - les associations

Il y a plusieurs niveaux d'associations:

- les associations qui ont leur siège dans le quartier
- les associations qui occupent seulement des locaux pour pratiquer leur propre activité, dont plusieurs à la MJC-Centre social
- les associations qui agissent et sont implantées dans le quartier, et souvent partenaires de la MJC-Centre social: le SELlier du dijonnais, les AMAP des Jardins de Lucie et des Jardins de Virgile, Cric & Co garage solidaire, la Recyclade
- l'association des donateurs de sang bénévoles
- l'association des amis du Port du canal, le Comité de quartier de la Montagne
- la chorale les Reflets du Canal

7 - les transports

Le quartier est plutôt bien desservi par les transports publics.

- la ligne 2 du tramway longe toute la bordure sud du quartier (avenue Jean Jaurès) et permet d'accéder rapidement au centre et au nord de Dijon.
- la liane 4 Chenôve/Nation
- les lignes de bus 13 (*Fontaine/Motte Giron*), 14 (*Saint-Anne/Marsannay*), et 15 (*Perrigny/Montagne de Larrey*)
- la ligne Corol, liaison de ceinture (Fontaine d'Ouche/Place du 1er mai)
- à proximité : Mobigo, une station d'autopartage, et vélo station Divia.

* Données liées au projet familles

V - Diagnostic partagé: la parole des habitants et des partenaires

Pour construire le projet social de la MJC-centre social des Bourroches, nous avons voulu varier les approches afin de recueillir les avis et la parole des habitants en diversifiant les sources et en ayant une vision aussi large que possible.

Ces différents temps étaient aussi l'occasion d'expliquer, de communiquer pour faire comprendre la fusion de la MJC et du Centre social, et de repérer les points de participation possibles.

Les temps forts de cette démarche ont été constitués par l'enquête menée auprès de deux cents habitants, et les réunions ouvertes, avec les habitants d'une part (à trois reprises) et avec les partenaires d'autre part (à trois reprises également).

Enfin, les membres de l'équipe (dans son ensemble) et les membres du conseil d'administration ont été sollicités à deux reprises (deux réunions de 3 heures), pour compléter cette réflexion et faire un travail de synthèse de l'ensemble des éléments recueillis (questionnaire, habitants et partenaires).

A - La parole des habitants (épisode 1) : L'enquête

Nous avons fait le choix d'aller au devant des habitants, dans les quatre secteurs du quartier, et de leur poser quelques questions à travers un questionnaire. La construction du questionnaire et son administration ont été faites par toute l'équipe, accompagnée par Nathalie ACHIN, sociologue et analyste spécialisée dans le domaine social.

1 - Méthodologie d'enquête

Le public cible

Sont concernés par cette enquête les habitants des quartiers Bourroches, Valendons, Port du Canal et Montagne Saint-Anne de la commune de DIJON.

Méthodologie

- L'élaboration du questionnaire

Le questionnaire a été construit par l'équipe du centre social et de la MJC.

- Les modalités de passation

L'équipe du centre social et de la MJC a administré cette enquête auprès des habitants en les interrogeant dans les rues, centres commerciaux, écoles et immeubles des quartiers concernés, en essayant de diversifier les profils des personnes interrogées afin d'obtenir une représentativité de l'échantillon.

- Les questionnaires retournés

198 questionnaires complets ont été retournés et tous ont pu être traités.

Les répondants

- Sexe

Sur 198 personnes interrogées, 135 sont des femmes, soit 68,18% de l'échantillon, 63 sont des hommes, soit 31,82% de l'échantillon.

SEXE	TOTAUX	%
Homme	63	31,82%
Femme	135	68,18%
TOTAUX	198	100,00%

Répartition de l'échantillon par sexe

- Quartier d'habitation

78 personnes interrogées habitent le quartier Bourroches, soit 39,39% de l'échantillon. 52 personnes habitent le Port du canal soit 26,26% des individus interrogés, 53 sont des habitants du quartier Valendons, soit 26,77% de l'échantillon et enfin 15 personnes habitent le quartier de la Montagne Saint Anne, soit 7,58% des personnes interrogées.

Secteurs	Bourroches	Canal	Valendons	Montagne	TOTAUX
TOTAUX	78	52	53	15	198
%	39,39%	26,26%	26,77%	7,58%	100,00%

Répartition de l'échantillon par quartier d'habitation

- Age

L'échantillon ne prend pas en compte toutes les tranches d'âge dans leur proportion exacte. Mais toutes les catégories adultes sont représentées de manière égale, et 21 questionnaires émanent de jeunes de moins de 25 ans.

AGES	TOTAUX	TOTAUX
13-18 ans	8	4,04%
19-25 ans	13	6,57%
26-35 ans	42	21,21%
36-45 ans	42	21,21%
46-60 ans	47	23,74%
Plus de 60 ans	46	23,23%
TOTAUX	198	100,00%

Répartition de l'échantillon par âges

QUARTIERS	Bourroches		Canal		Valendons		Montagne		TOTAUX
AGES / SEXE	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
13-18 ans	1	1	1	1	2	2	0	0	8
19-25 ans	2	1	3	3	0	2	1	1	13
26-35 ans	4	12	4	9	2	9	0	2	42
36-45 ans	7	11	3	9	2	7	2	1	42
46-60 ans	7	15	4	4	1	10	4	2	47
Plus de 60 ans	7	10	3	8	2	14	1	1	46
TOTAUX	28	50	18	34	9	44	8	7	198

Répartition de l'échantillon par âges, sexe et quartier

- Situation Familiale

72 individus interrogés vivaient seuls au moment de la passation du questionnaire, soit 36,36% de l'échantillon, 126 en couple, soit 63,64% de l'échantillon.

SITUATION FAMILIALE	TOTAUX	%
Seul	72	36,36%
En couple	126	63,64%
TOTAUX	198	100,00%

Répartition de l'échantillon selon la situation

*- Enfants **

ENFANTS	TOTAUX	%
Oui	95	47,98%
Non	103	52,02%
TOTAUX	198	100,00%

Sur un échantillon de 198 personnes, 95 ont des enfants à charge, soit 47,98% de l'échantillon.

Les personnes interrogées ont en moyenne 1,87 enfant. 33 ont un enfant, 47 ont 2 enfants, 7 ont 3 enfants et 8 ont 4 enfants. L'âge moyen du premier enfant est de 9,5 ans, l'âge moyen du deuxième est 7,5 ans, celui du troisième enfant est de 5,5 ans et enfin, l'âge moyen du quatrième enfant est de 3,9 ans.

Répartition de l'échantillon/ avoir ou non des enfants

* Données liées au projet famille

2 - Ce que disent les habitants interrogés

Les questions portaient à la fois sur la connaissance qu'ont les habitants du quartier des deux équipements (MJC et Centre social) et sur la connaissance de la fusion qui les a réunis, sur ce qu'ils peuvent attendre de la MJC-Centre social pour la satisfaction de leurs besoins, et plus généralement sur ce qui manque, selon eux, dans le quartier.

Les réponses ont été évidemment multiples, mais la synthèse de ces réponses apportent des éléments d'appréciation qui ont permis d'orienter notre réflexion.

a - Connaissance du centre social et de la MJC

On s'aperçoit que le centre social et/ou la MJC ont un taux de notoriété important.

Les 3/4 des personnes interrogées connaissent l'un et l'autre, qu'ils les fréquentent (ou les ont fréquentés) ou non. 149 personnes (75 %) connaissent le centre social, et 144 personnes (73 %) connaissent la MJC.

Si le taux de notoriété *en fonction du lieu de résidence* dans le quartier, ou en fonction du sexe n'offre pas de différence significative, les réponses en fonction de l'âge sont plus marquées.

On trouve exactement le même résultat pour les plus jeunes, mais si 87.5 % des 13-18 ans connaissent les deux structures, ils ne sont plus - curieusement - que 38.5% à avoir connaissance de la MJC et du centre social!

b - Connaissance de la fusion du centre social et de la MJC

Le rapprochement du centre social et de la MJC pour ne faire qu'un est en revanche nettement moins connu. Seulement 41% des répondants savaient que les deux structures avaient fusionné, le taux de connaissance diminuant d'ailleurs avec l'éloignement du lieu d'implantation des équipements : les habitants du secteur Bourroches sont 56 % à connaître la fusion, soit 25/30 points de plus que dans les autres secteurs. 1/4 seulement des habitants de la Montagne Sainte-Anne, secteur le plus éloigné, le savait.

En considérant l'âge et le sexe, ce sont les plus jeunes (13-18 ans), et les plus âgés, et les femmes qui ont la plus grande connaissance de cette fusion; sans doute parce que ce sont ceux qui les fréquentent le plus...

c - Connaissance des publics concernés par la MJC et le centre social

Les individus interrogés pensent majoritairement que les deux structures s'adressent prioritairement aux jeunes de 7 à 17 ans: 78 % pensent qu'elles s'adressent aux 13/17 ans, et 72 % aux 7/12 ans. Les autres catégories d'âge sont citées de façon équilibrée (entre 52 et 58 % des réponses).

L'âge, le sexe et le lieu d'habitation des répondants n'apportent pas de différences notables.

d - Besoins des habitants

Quand on interroge les habitants sur leurs besoins, par rapport à leur situation personnelle et au regard de leur vision du quartier, les trois éléments qui ressortent principalement de l'enquête sont le besoin ou la demande de :

- pratiques de loisirs
- manifestations culturelles
- lieu de rencontre

Effectivement, 152 réponses concernent le besoin de pratiques de loisirs (77%). Ensuite, nous retrouvons le besoin de « manifestations culturelles » (120 réponses, soit 60,61 %) Enfin, les habitants souhaitent également un « lieu de rencontre » (104 réponses, soit 53% des réponses).

Les "actions de solidarité" et les besoins "sociaux" viennent nettement après.

e - Attentes des habitants par rapport à la fusion

Axe quantitatif

La majorité des habitants répondent qu'ils en attendent d'abord :

- une proposition de service (71 réponses, soit 35,86%)
- une réponse à un besoin (60 réponses, soit 30,30%)
- une aide au projet (31 réponses, soit 15,66% de réponses)

sans pour autant toujours savoir précisément quel type de services ou de besoins ils visent.

Axe qualitatif

Quand nous cumulons les réponses ouvertes, nous obtenons 152 items de réponse.

Trois thèmes sortent majoritairement de ces réponses:

- le premier thème évoqué par les personnes interrogées (18 %) se réfère aux enfants, et concernent surtout les activités ou les besoins de garde; *
- le thème des aides administratives (ou à la recherche d'emploi) vient ensuite (16 %)
- à égalité avec le thème des loisirs (16 %)

Les thèmes de la rencontre et du partage, de la vie de quartier, reviennent souvent (13 %).

Enfin, à plusieurs reprises, on trouve le thème du désir de formation ou de cours divers.

f- Suggestions libres

Assez peu de réponses à la question totalement ouverte destinée à recueillir suggestions. Au delà de quelques suggestions d'activité ou de remarques (généralement positives), il apparait quand même des préoccupations concernant :

- la communication (sur l'action de la MJC-Centre social)
- l'envie de manifestations supplémentaires pour animer le quartier.

B - La parole des habitants (épisode 2): réunions /actions

Dans une deuxième phase, les habitants ont été invités à participer à des temps de réflexion avec l'équipe de la MJC-centre social.

1 - Trois réunions avec les habitants

a- Deux réunions se sont tenues au printemps 2017 co-animées par Accolades, coopérative spécialisée dans l'accompagnement des acteurs dans le domaine social.

Chaque séance a duré environ 2h1/2, et s'est terminée par un moment convivial très animé. La première réunion a réuni le 21 avril 2017, 30 personnes, dont 24 habitants et 6 membres de l'équipe; la seconde, 19 participants, dont 16 habitants (différents de la première réunion) et 3 membres de l'équipe.

Les objectifs des séances étaient d'une part de clarifier le projet social et susciter la participation, et d'autre part de voir comment chacun pouvait agir avec le centre social.

Les participants ont travaillé autour de quatre sujets:

- ressortir les éléments de contexte qui caractérisent leur territoire
- repérer les manques et besoins
- dire sur quoi le centre social pourrait agir
- dire ce qu'ils peuvent faire, avec le centre social

b - Une troisième réunion avec les habitants, le 29 septembre, a réuni 20 personnes (dont 3 membres de l'équipe); deux-tiers des habitants présents avaient participé aux séances du printemps.

Au cours de cette réunion, l'équipe de la MJC-Centre social a pu faire un retour sur le diagnostic et la démarche entreprise et présenter les axes du projet social et du projet famille à venir.

Dans un deuxième temps, les participants ont travaillé par groupe sur la construction de certaines fiches-actions.

2 - Ce qu'ont dit les habitants

a - sur la vision du quartier:

Les habitants ont une vision plutôt positive de leur quartier.

- C'est un beau quartier, calme et paisible mais vivant, avec des espaces verts, idéal pour les enfants. *
- C'est un quartier qui devient attractif, et qui a un fort potentiel. Les nouveaux habitants font le choix de venir s'y installer.
- C'est un quartier bien desservi, qui a de nombreux commerces (mais pas partout) et qui offre beaucoup d'activités, des structures qui créent du lien.
- C'est également un quartier où il y a de la mixité sociale, une mixité des logements.

* Données liées au projet famille

En revanche, les habitants présents remarquent que c'est un territoire vieillissant (mais en mutation), avec une population âgée très importante.

b - sur les manques et besoins:

Au delà de manques supposés ou réels correspondant à des préoccupations ou des ressentis individuels, les manques repérés par les habitants se retrouvent autour :

- des problèmes d'information et de communication: manque d'information sur le renouvellement urbain, sur le SAMU social ou le village de stabilisation,
- des manques d'activité: manque d'accueil pour les 6-12 ans^{*}, manque d'activités seniors, de cours de bricolage, manque d'accompagnement au numérique; d'activités en soirée
- manque de lien social : manque de lien intergénérationnel, difficulté à mobiliser ses voisins, manque de sensibilisation à la citoyenneté.

c - sur les leviers d'action

Au cours de ces réunions, les habitants ont ciblé les espaces où la MJC-Centre social pourrait avoir toute sa place et agir :

- organiser une fête de quartier, des repas de quartier, des temps conviviaux et des manifestations sur le territoire,
- créer/faire vivre un comité d'usagers/d'habitants, établir des liens de communication avec les écoles et les habitants,
- proposer des activités pour les seniors et créer des activités supplémentaires
- organiser un réseau d'habitants relais, créer un réseau d'échange réciproque de savoirs
- mener une réflexion pour trouver un nouveau nom
- développement des modes de garde^{*}
- repérer les habitants isolés.

d - sur le pouvoir d'agir de la MJC-Centre social

Les habitants ont repéré un certain nombre d'actions que la MJC-Centre social devrait prendre en compte dans l'écriture du projet social ; il est possible de les regrouper en quelques thèmes:

- créer du lien entre les habitants, et entre les différentes parties du territoire, favoriser et développer le lien social.
- aller vers les habitants, sortir des murs, offrir des lieux de rencontres par quartier.
- dynamiser la vie de quartier.

* Données liées au projet famille

- améliorer la communication ; faire connaître la MJC-Centre social et la place que les habitants peuvent y tenir; renforcer la communication concernant les actions de la MJC-centre social (ex. portes ouvertes).
- soutenir la création/mise en place d'un comité d'usagers/d'habitants, coordonner la mise en lien des acteurs et des habitants.
- aider à la mobilité des personnes âgées.
- proposer des services et des activités.
- aider au départ en vacances (séjour vacances parents/enfants).*
- changer de nom, avoir un nom commun.
- être un lieu d'aide et de ressource (aide administrative/recherche d'emploi/formation/aide aux devoirs*/santé/isolement/ informatique senior).



* Données liées au projet famille

C - La parole des partenaires

Les réunions d'habitants ont été doublées des mêmes séquences de réflexion et de recueil des avis avec les partenaires de la MJC-centre social des Bourroches, des services publics, des partenaires individuels et des associations qui agissent dans le quartier des Bourroches.

Selon le même déroulement, il y a eu

- *deux réunions de partenaires* également co-animées par Accolades, aux mêmes dates d'avril et mai 2017, qui ont concerné 12 personnes à chaque fois, pour un total de 17 partenaires.

Ces séquences de travail visaient à établir une photographie du territoire, à recenser les observations des partenaires sur le quartier et à voir comment les partenaires pouvaient agir avec le centre social.

- *une réunion de restitution* du travail fait et de présentation des axes retenus, suivi d'un temps de réflexion sur des fiches actions proposées par l'équipe.

a - sur la vision du quartier:

Si les partenaires partagent quelques constats avec les habitants, notamment sur le vieillissement du territoire, l'offre d'activités, l'attractivité du quartier ou la mixité de la population, ils ont une approche différente, où l'on retrouve souvent leurs préoccupations professionnelles ; ainsi, ils mettent en avant :

- l'hétérogénéité de la population
- l'importance de l'hébergement social et des publics fragilisés
- les difficultés sociales des habitants
- la demande de modes de garde collectifs liée à l'évolution des modes de garde *
- le manque d'accueil de loisirs pendant les vacances *

b - sur les manques et besoins

Les partenaires se retrouvent avec les habitants sur:

- le besoin d'accompagnement au numérique
- le besoin de renforcer le lien intergénérationnel

mais ils relèvent un certain nombre de manques qui ne sont pas ressortis, ou pas de la même façon, dans les réunions d'habitants. Ainsi, ils pointent :

- un manque de cohésion dans l'identité du territoire
- la faiblesse du lien social
- l'insuffisance de professionnels (sociaux) sur le territoire (en particulier l'ASF peu accessible) *

* Données liées au projet famille

c- sur les leviers d'action

Les préoccupations partenaires / habitants sont parfois différentes. On constate que les partenaires sont particulièrement concernés par la petite enfance et l'enfance, la coéducation et le partenariat (*la présence de plusieurs membres du collectif "parentalité" explique sans doute cela*). *

Certains axes d'action sont conformes aux remarques des habitants; c'est le cas par exemple de ce qui concerne:

- l'intergénérationnel et les points de rencontre entre les âges
- l'organisation d'une fête de quartier et/ou de manifestations sur le territoire
- les propositions d'activités pour les seniors

Mais il y a aussi des choix propres aux partenaires:

- créer un réseau de partenaires actifs
- augmenter les permanences (sociales) délocalisées, *
- travailler le développement, l'ouverture et l'animation avec les PANDA
- organiser l'accueil des nouveaux arrivants et s'adapter aux enjeux des nouvelles populations

d- sur le pouvoir d'agir de la MJC-Centre social

Sur ce que peut faire la MJC-Centre social, les partenaires partagent avec les habitants:

- l'idée "d'aller vers", de sortir des murs,
- de développer le lien social
- de dynamiser la vie de quartier
- de coordonner la mise en lien des acteurs du quartier

Les partenaires ajoutent d'autres pistes pour agir:

- favoriser le lien intergénérationnel
- fédérer et améliorer la cohésion entre les différents secteurs du territoire
- mettre en place un accompagnement pour les publics éloignés
- accentuer l'accueil et la prise en compte des seniors
- développer l'accueil petite enfance/enfance pendant les vacances scolaires *
- être attentif à l'accueil des personnes fragiles
- anticiper les mutations de population (quartier vieillissant mais arrivée de nouvelles populations) *



* Données liées au projet famille

D - Synthèse du diagnostic

Le conseil d'administration et l'équipe professionnelle ont repris sous la conduite d'Accolades les différentes productions récoltées - habitants, partenaires, enquête - pour en faire la synthèse.

Les deux objectifs de ce travail étaient d'une part de ressortir les **enjeux**, c'est à dire les problématiques de territoire telles qu'elles sont apparues dans le diagnostic ; d'autre part, de repérer ceux sur lesquels la MJC-Centre social pense pouvoir **se positionner**.

1 - les enjeux repérés

Les enjeux et questions à prendre en compte sont nombreux; certains le sont déjà en partie, d'autres sont hors de la compétence de la MJC-Centre social :

a - Communiquer et améliorer la connaissance du public de ce que sont les missions et les possibilités de la MJC-Centre social. Faire un centre social ouvert au quartier, à tous ses habitants; montrer la richesse des offres, faire connaître les buts/l'action du centre social; déconstruire la connotation négative du mot "*Social*" pour valoriser une dimension plus positive;

b - Besoin de développer la vie de quartier et le lien social (pour tous les habitants, inter-génération) ; prendre en compte la mutation du quartier, accueillir les nouveaux habitants et améliorer la communication ; créer, renforcer les liens entre habitants ;

c - Répondre à l'hétérogénéité du quartier : supprimer "les frontières" et favoriser les conditions d'une meilleure "dynamique collective"; aller au devant des habitants, pour toucher les plus "isolés"; répondre aux familles en difficulté * ;

d - Améliorer la coordination /la mise en lien des acteurs. Animer un réseau de coordinations avec les autres structures : informations croisées, mise en place d'actions communes (événements)

e - Adapter les propositions et actions du centre social à l'évolution des demandes et des besoins des habitants par la constitution d'un comité d'habitants. Faire vivre la participation

f - Développer la réponse aux besoins en matière de petite enfance/enfance (mode de garde, accueil de loisirs); adapter les modes de garde aux besoins des parents *

g - Réduire la fracture numérique/informatique

h - Favoriser la réussite scolaire *

2 - Le positionnement de la MJC-Centre social

A partir des enjeux apparus au cours du diagnostic, l'équipe et le conseil d'administration ont retenu plusieurs axes pour enrichir le projet social :

* Données liées au projet famille

a - Le repérage et la mise en réseau des acteurs, la création d'un réseau de partenaires actifs
Création et animation d'un collectif d'acteurs (institutions et associations) ;

b - Améliorer la communication vers les habitants (tractage dans les boites aux lettres pour faire connaître les services, en particulier le ramassage des personnes à leur domicile) et entre les habitants et les secteurs du quartier ; édition d'un journal distribué à l'échelle du quartier.

c - Avoir un lieu équipé en informatique afin de renforcer l'offre et l'accueil au niveau numérique ;

d - Améliorer la vie de quartier et le lien social. Provoquer les rencontres entre habitants ; intensifier les manifestations publiques et collectives (plusieurs partenaires), investir les différents lieux de la vie du quartier ; passer d'une attitude de consommation à celle d'acteur; accompagner les habitants dans l'organisation de repas de quartier.

e - Développer les solidarités. Travailler le lien intergénérationnel, aller au devant des personnes isolées ou des personnes qui ne pensent pas avoir leur place au Centre social ; faire appel au bénévolat pour l'accompagnement des actions.

f - Développer la citoyenneté; créer un comité d'habitants; organiser des temps de rencontre, d'échanges et des bilans communs aux partenaires, aux habitants, aux administrateurs ; renforcer la complémentarité "social/socioculturel" au sein de la MJC-Centre social.

g - Développer l'aide aux devoirs et le soutien scolaire ; développer le CLAS élémentaire. *

Ces axes de travail complètent ou confortent des actions du projet social en cours, des objectifs tirés des conventions signées avec la ville de Dijon, des premiers éléments d'analyse issus du projet méthodologique, ou recourent des observations faites par d'autres biais. Il faudra donc hiérarchiser les tâches et fixer des priorités...

* Données liées au projet famille

VI - L'équipe professionnelle

Lors du rapprochement de la MJC et du centre social des Bourroches, les membres de l'équipe du centre social, presque tous fonctionnaires territoriaux, avaient la possibilité de rester en place et d'intégrer la nouvelle équipe, par le biais d'un détachement.

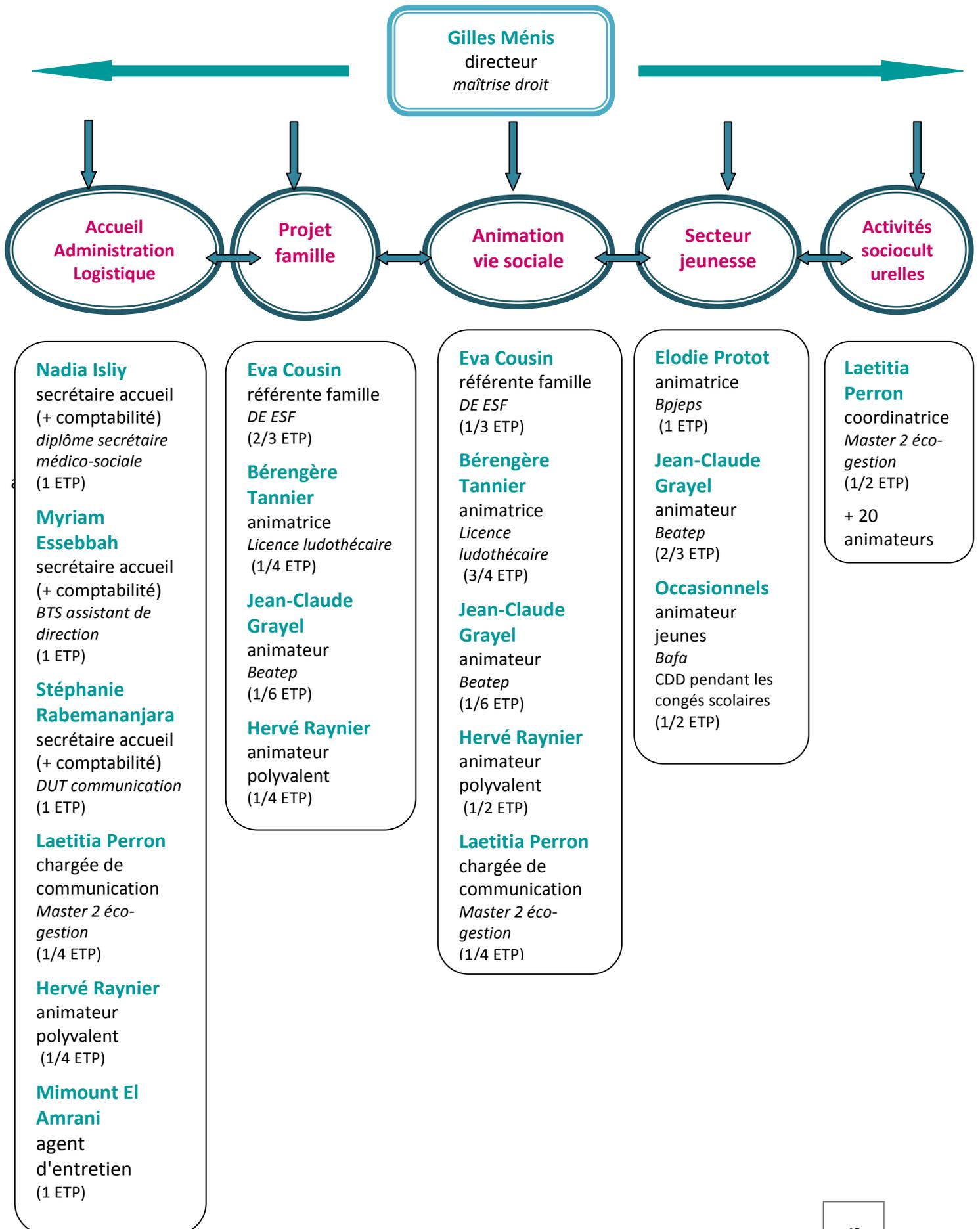
Ce n'est pas le choix qui a été fait. Seule la référente famille, conseillère ESF, qui était contractuelle, est restée en place dans la nouvelle équipe pour, notamment, prendre la responsabilité du projet familles de la MJC-Centre social. *

Une réorganisation des missions des membres de l'équipe de la MJC a eu lieu, pour prendre en compte les nouvelles missions, en particulier au niveau de l'accueil et de l'animation de vie locale.

Enfin, des embauches complémentaires ont été nécessaires pour avoir une équipe adaptée au nouveau projet à mettre en place.

* Données liées au projet famille

ORGANIGRAMME



Projet d'animation globale et coordination

I - La fonction accueil : une action transversale

" L'accueil, basé sur une écoute attentive, s'étend à la capacité à proposer une offre globale d'information, d'orientation et de facilitation en matière d'accès aux droits au sens large, surtout il doit être organisé de manière à recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs.

Assuré à titre principal par une- des personnes qualifiée(s) l'accueil doit être appréhendé comme une fonction portée collectivement par l'ensemble de l'équipe d'animation du centre social.

Cette fonction doit être reconnue et repérée sur le territoire d'intervention, et l'accueil doit être considéré comme une action à part entière."

Extrait de la LC 06-2012

L'accueil assure un rôle essentiel d'écoute et a vocation à recueillir les envies, souhaits et besoins des habitants. En ce sens l'accueil joue un rôle de veille sociale.

C'est donc un enjeu fort pour le projet social. Il faut ainsi en maintenir la qualité et en développer certains aspects.

L'accueil peut se décliner en trois niveaux :

- l'accueil généraliste : connaissance de ce qui se fait dans la structure
- l'accueil relais : connaissance des partenaires et services du territoire
- l'accueil approfondi : mission de veille sociale

Cette fonction d'accueil, centrale dans les locaux du centre, peut également s'exercer en dehors des bâtiments par les relations nourries par les bénévoles et les professionnels au gré de leurs activités ou contacts.

La présentation de la MJC-Centre social et ses activités, l'écoute, la collecte des besoins et envies des habitants « hors les murs » peut participer pleinement à la vie du centre.

L'accueil est ainsi l'affaire de tous et ne se limite pas à l'accueil dans la structure.

Trois personnes sont mobilisées sur ce poste d'accueil. Une formation sur la fonction accueil en centre social a été également suivie.

FA N°1 - Développement de la fonction accueil

Publics concernés	Toutes les personnes ayant un lien avec la structure, qui la fréquente, les habitants, les usagers, les adhérents, les partenaires...
Objectifs généraux	<p>Favoriser l'accessibilité à tous</p> <p>Donner aux habitants et usagers une offre d'informations globale</p> <p>Favoriser l'échange entre les usagers/habitants et les professionnels</p> <p>Favoriser les liens sociaux</p> <p>Orienter les publics vers les structures et compétences concernées pour les aider à trouver des solutions adaptées à leur demande/besoin</p> <p>Assurer une veille sociale pour collecter les besoins des habitants et usagers.</p>
Moyens nécessaires	Moyens humains : les agents d'accueil + l'équipe de la MJC-CS.
Partenaires possibles	Tous les partenaires susceptibles d'enrichir et d'améliorer la qualité de l'accueil (en terme d'informations par exemple)
Mise en œuvre (contenu/déroulement)	<p>Création d'un livret ou d'un document répertoriant les partenaires et services pour faciliter la réorientation des publics (soit à destination des professionnels soit à destination du public).</p> <p>Aménager/organiser l'espace d'accueil pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> Permettre la convivialité et favoriser l'échange, la relation. Constituer un lieu de rencontre et d'échanges, où l'on puisse venir, passer de temps à autre, même sans demande particulière. Organiser l'espace affichage/informations. <p>Mettre en place un outil pour assurer la veille sociale : recueil des besoins et demandes des habitants.</p>
Critères d'évaluation	<p>Impact et retour des accueillis sur la qualité de l'accueil reçu</p> <p>Retour sur les informations données.</p>

II- Les axes retenus

L'animation global est une condition de l'autonomie du centre social, c'est une fonction transversale de soutien à l'animation de la vie locale et au développement social. Elle permet l'implication des habitants dans les actions concernant leur vie quotidienne, et favorise l'exercice de la citoyenneté et l'échange social.

L'animation globale implique une dynamique et une capacité d'adaptation pour répondre au mieux aux besoins des habitants.

C'est dans la continuité de notre démarche de consultation, et à partir des enjeux apparus au cours du diagnostic, que trois axes principaux ont été retenus par l'équipe et le conseil d'administration:.

Axe 1: « Vie de quartier »

Objectifs :

- ❖ Accompagner les publics à organiser des manifestations sur le territoire.
- ❖ Renforcer le lien social à travers l'organisation de temps festifs sur le territoire.
- ❖ Développer la mixité sociale et l'intergénérationnel.
- ❖ Créer une identité de quartier.

Axe 2: « Citoyenneté et solidarité»

Objectifs :

- ❖ Développer une citoyenneté critique active et responsable.
- ❖ Favoriser l'inclusion sociale, l'esprit de solidarité et la prise de responsabilité;
- ❖ Renforcer la cohésion sociale, l'entente et la solidarité.
- ❖ Susciter la prise de conscience aux questions d'éthique

Axe 3 "Mieux vivre, bien vieillir"

Objectifs :

- ❖ Permettre l'épanouissement des personnes au travers des temps collectifs.
- ❖ Valoriser chacun dans ses compétences et ses connaissances.
- ❖ Développer et maintenir le lien social entre les habitants.
- ❖ Amener les personnes à s'impliquer, à s'ouvrir sur d'autres activités et projets.

La mise en œuvre de la participation des habitants et l'échange social, fondent l'animation globale. Accompagner, susciter, mettre en œuvre les initiatives des adultes, des enfants, des jeunes et des familles sera un des objectifs majeurs de la MJC-CS.

Axe 4 "L'action jeunesse"

Ce quatrième axe s'est imposé de lui-même

Il en a été peu (voire pas) question au cours des rencontres d'habitants, sans doute à cause de la composition des groupes où la jeunesse était peu représentée.

Les partenaires n'ont pas beaucoup plus soulevé cette question, mais là encore, il n'y avait pas de partenaires concernés par les questions de jeunesse, en dehors des représentants de l'institution scolaire qui ont parlé d'accompagnement à la scolarité, ou des accueils de loisirs qui ont abordé la question des loisirs des enfants et de la demande des parents.

Cette question de la jeunesse est apparue dans l'enquête, mais il n'y a pas eu de demande plus précise.

L'axe 4 "*L'action jeunesse*" est issu des projets antérieurs des deux structures, MJC et Centre social. Toutes les deux, avec des modalités diverses, avaient fait de la jeunesse une des priorités de leur action.

De plus, la question de la jeunesse est contenue dans la convention d'objectifs signée avec la ville de Dijon, et fait partie des préoccupations majeures de la CAF.

Enfin, la jeunesse est un point de vigilance constant du Conseil d'administration de la MJC-Centre social des Bourroches.

Pour toutes ces raisons, le projet et les actions concernant ce public doivent être retenus et regroupés dans une orientation supplémentaire, partie intégrante du projet d'animation globale.

III - Les fiches actions du projet d'animation global

Axe 1: « Vie de quartier »

Au cours du diagnostic, à travers l'enquête et plus encore dans les réunions d'habitants, est fréquemment apparue la nécessité de renforcer les liens entre les habitants et entre les différents secteurs du quartier. La méconnaissance des missions et du rôle de la MJC et du Centre social, le manque de circulation de l'information, ont également été soulignés. Enfin, le besoin de rencontres autour de moments festifs à partager en famille, entre voisins et entre habitants d'un même quartier a été plusieurs fois cité.

Les actions :

- ❖ FA 2 : Création d'une gazette
- ❖ FA 3 : Constitution d'un réseau de partenaires
- ❖ FA 4 : Animation des jardins partagés
- ❖ FA 5 : Programmation festive culturelle

FA N°2 - Création d'une gazette de quartier

Origine de l'action	Méconnaissance des habitants de ce qui se fait dans le quartier, de ce que fait la MJC-Centre social. Quartier étendu, composé de micros –quartiers, donc informations pas toujours bien diffusées.
Publics concernés	Tous les habitants du quartier, de tout âge (en priorité) Les partenaires et acteurs du quartier
Objectifs généraux	Améliorer la communication au sein du quartier Diffuser le plus largement les informations du centre et des différents intervenants du territoire Compléter la gamme d'outils de communication auprès des habitants Avoir un outil de communication propre au quartier Développer la présence de la MJC-Centre Social sur le territoire Faire participer les habitants et valoriser leurs compétences (passer de consommateurs à acteurs de la vie de quartier) Privilégier l'expression et la participation citoyenne des habitants
Objectifs opérationnels	Création d'un comité de rédaction : 2017/2018 Edition des premiers numéros: 2018/2019
Moyens nécessaires	Humains : 1 référent (salarié) et des bénévoles (comité de rédaction) Matériel: -1 salle de réunion Du matériel pour les interviews (dictaphone, appareil photo...) - Du matériel informatique pour la mise en page (ordinateurs, logiciels...)
Partenaires possibles	Tous ceux qui interviennent dans le territoire La commission de quartier et Service démocratie locale
Mise en œuvre (contenu/déroulement)	Faire un appel à bénévoles pour créer un comité de rédaction Mettre en place une première réunion pour présenter le projet et définir ensemble différents points : le nom, la mise en page, la périodicité, le contenu, les rubriques, le nombre d'exemplaires, le mode de diffusion... Etablir un planning de rencontres, de sorties pour des interviews, des temps d'écriture et de correction Imprimer et diffuser le journal selon le mode de diffusion choisi
Critères d'évaluation	Nombre de personnes bénévoles pour le comité de rédaction Implication/participation de celles-ci dans le projet Nombre d'exemplaires écoulés Retours des habitants par rapport à cet outil de communication. Amélioration de l'information par l'augmentation des participants aux actions.

FA N°3 - Constitution d'un réseau de partenaires du quartier

Origine de l'action	<p>L'équipe constate souvent le manque de maillage partenarial entre les acteurs du quartier.</p> <p>Les échanges avec les partenaires ont également fait remonter le besoin et l'envie d'une instance permettant aux acteurs du territoire de se rencontrer, d'échanger et de proposer des actions communes.</p>
Publics concernés	<p>Tous les acteurs de terrain agissants sur le quartier.</p> <p>Les professionnels proposant des actions à destination des habitants.</p> <p>Tous les champs d'intervention: social, culture, sportif, handicap, insertion, urgence, loisirs...</p>
Objectifs généraux	<p>Rencontrer et identifier toutes les structures qui travaillent au contact des habitants.</p> <p>Maintenir ou créer du lien entre les partenaires du territoire.</p> <p>Informier et communiquer sur les actions existantes.</p> <p>Proposer et organiser des actions communes, mutualiser les moyens, au service des habitants.</p>
Objectifs opérationnels	<p>Créer un collectif actif de partenaires du territoire</p> <p>Créer un forum de tous les acteurs du quartier.</p> <p>Conduire une action annuelle commune.</p> <p>Organiser collectivement une fête de quartier.</p>
Moyens nécessaires	<p>Une coordination et animation du collectif</p> <p>Des lieux de rencontre.</p> <p>Un budget pour communiquer sur les actions prévues.</p>
Partenaires possibles	<p>Tous les acteurs de terrain agissants sur le quartier, en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Médiathèque du port du canal - Le PRE (projet de réussite éducative) - La Minoterie - La Péniche Cancale - L'Immobilière des chemins de fer (ICF) - Les associations liées à la MJC-Centre social <p>L'élu(e) délégué(e) et le service démocratie locale</p>
Mise en œuvre (contenu/déroulement)	<p>Repérage et mise en réseau des acteurs.</p> <p>Recensement des partenaires possibles agissant sur le quartier.</p> <p>Organisation d'une première rencontre avant le début de l'année 2018, afin de constituer et coordonner un réseau de partenaires actifs.</p>
Critères d'évaluation	<p>Le nombre de participants au collectif.</p> <p>La régularité des réunions.</p> <p>Le nombre de réalisations communes menées dans l'année.</p> <p>Une meilleure connaissance de chacun</p>

FA N°4 - Animation des jardins partagés

Origine de l'action	Le projet de jardins partagés émane de la commission de la ville de Dijon et de la commission de quartier qui l'a financé via les budgets participatifs. D'abord portée par un collectif d'habitants, l'animation du projet des jardins, inauguré en septembre 2013, a été confié à la MJC accompagnée par un comité de jardiniers.
Publics concernés	Tout les habitants du quartier Bourroches, Port du Canal, Valendons, Montagne Saint Anne, à deux conditions: - Habiter en appartement. - Ne pas posséder de parcelle de jardin. Les publics de la MJC-Centre social , des accueils de loisir des PEP et du CER
Objectifs généraux	Animer un espace créateur de lien social et de mixité Faire vivre un nouvel espace de verdure, collectif et fédérateur Favoriser le partage et la solidarité de la mixité sociale des quartiers et de la biodiversité urbaine. Favoriser la transmission des savoirs intergénérationnels pour les thématiques liées au jardinage S'intégrer dans la vie du quartier et susciter l'envie d'aller à la rencontre de l'autre. Créer une dynamique de quartier en développant une démarche participative et citoyenne des habitants. Sensibiliser les jeunes et les habitants du quartier à l'environnement Proposer un espace de sociabilité pour permettre à certains de sortir de l'isolement.
Objectifs opérationnels	Organiser des ateliers d'échange Adapter les différents temps de rencontre afin que chacun puisse y trouver sa place Partager des moments conviviaux Distribuer des bio seaux;/interdire l'usage de pesticides/fabriquer des engrais vert...). Développer la participation à des activités communes (paillage, tonte, compostage, repas partagés...) Développer des activités autour des jardins: distribution des légumes des AMAP, fabrication de mobilier en palettes, organisation de moments festifs et culturels...) Accueillir des stagiaires
Moyens nécessaires	Moyens humains : - 1 référent (salarié) et des jardiniers bénévoles - 3 référents composteurs Du petits matériels de jardinage - 1 cabane de jardin - 1 récupérateur d'eau - de l'outillage et un budget animation Des formations spécialisées pour l'animateur référent .

<p>Partenaires possibles</p>	<p>Dijon Métropole Les services espaces vert du quartier Le jardin des sciences Les référents des autres jardins partagés Associations engagées dans la protection de l'environnement</p>
<p>Mise en œuvre (contenu/déroulement)</p>	<p>Mise en place d'un règlement intérieur Mise en place d'une commission des jardins Mise en place d'animations / échanges avec des maraichers Visites et échanges avec d'autres jardins partagés. Création d'une placette de compostage Construction d'un hôtel à insectes Ateliers co-animés avec des associations Trie et valorisation des déchets (compostage partagé)</p>
<p>Critères d'évaluation</p>	<p>Indicateurs quantitatifs : Nombre de personnes adhérentes des jardins Nombre de manifestations et d'animations Nombre de participant aux différents ateliers sur chaque saison (ex : fabrication de mini serres, construction hôtel à insectes. Tonnage de déchets criblés Nombre de litres de compost redistribué dans les parcelles Nombre de bio seaux distribués Indicateurs qualitatifs: Initiatives des jardiniers Participation aux tâches collectives Participation des jardiniers à la vie de la MJC-Centre social (bénévolat)</p>

FA N°5 - Programmation festive et culturelle

Origine de l'action	<p>Au cour de la phase de diagnostic, les habitants interrogés ont mis en avant le manque de manifestations et d'animations dans le quartier.</p> <p>Au cours des réunions, en plus de ce même constat, le manque de répartition des initiatives dans le territoire a été pointé.</p> <p>Ce constat est sans doute un peu du domaine du ressenti, mais repose sur une demande réitérée, y compris par des partenaires.</p>
Publics concernés	<p>Tous les habitants du quartier et alentours</p> <p>Les habitants du quartier dans les diverses catégories d'âge</p> <p>Les publics spécifiques des partenaires et acteurs du quartier</p>
Objectifs généraux	<p>Renforcer le lien social et développer la vie de quartier à travers l'organisation et la programmation d'évènements festifs et culturels.</p> <p>Aller au devant des habitants, pour toucher les habitants les plus isolés.</p> <p>Sortir des murs de la MJC-Centre social</p> <p>Favoriser des espaces de rencontre permettant le développement de la mixité sociale sur le quartier</p> <p>Contribuer à l'attractivité du quartier et au bien-être de ses habitants</p>
Objectifs opérationnels	<p>Organiser des temps conviviaux et des manifestations sur l'ensemble du territoire.</p> <p>Associer les habitants dans l'organisation de moments festifs.</p> <p>Instituer une programmation régulière tout au long de l'année.</p> <p>Nouer des partenariats autour des évènements</p> <p>Faire le lien avec le collectif de partenaires et le collectif d'habitants</p>
Moyens nécessaires	<p>Un budget programmation et animation</p> <p>Des éléments de communication (journal de quartier, flyers, affiches...)</p> <p>Un animateur coordonnateur.</p> <p>Des salles et des lieux divers répartis sur le territoire</p>
Partenaires possibles	<p>Le réseau de partenaires</p> <p>Le collectif d'habitants.</p> <p>Les association et/ou professionnels du quartier.</p> <p>La ville de Dijon (affaires culturelles, démocratie locale, communication)</p> <p>La commission de quartier.</p> <p>L'institution scolaire</p>
Mise en œuvre (contenu/déroulement)	<p>Circuit découverte des "sous-quartiers" dans le quartier.</p> <p>Concerts-spectacles.</p> <p>Rencontres sportives, ludiques.</p> <p>Séances de cinéma en plein air.</p> <p>Organisation de repas de quartier.</p> <p>"Gratifieria"</p>

Critères d'évaluation	<p><i>Critères quantitatifs:</i> Pourcentage de personnes habitants le quartier intéressées. Nombre d'évènements organisés. Nombre de personnes des différentes entités du quartier touchées.</p> <p><i>Critères qualitatifs:</i> Collaboration des partenaires Manifestation portées par le collectif de partenaires et/ou d'habitants Diversité des lieux utilisés</p>
------------------------------	--

Axe 2 : « Citoyenneté et solidarité »

La présence de nombreux habitants aux réunions proposées dans le cadre du diagnostic témoigne de l'envie du public de participer à la marche de la MJC-Centre social. Les questions liées au lien social, à la prise de responsabilité ont été assez présentes dans les discussions, et l'évidence de la constitution d'un collectif d'habitants s'est imposée. Egalement le désir de certains de s'impliquer plus dans le vie du quartier.

Il est également ressorti la nécessité de contribuer à l'information et à la prise de conscience des habitants du quartier, afin qu'ils soient concernés par les questions qui agitent la société en général, ou simplement les questions d'intérêt local. Cette aide à la citoyenneté est d'ailleurs un soucis permanent du projet éducatif de la MJC-Centre social.

Enfin, les gestes de solidarité et de générosité existent et doivent être encouragé

Les actions

- ❖ **Création d'un collectif d'habitants**
- ❖ **Débat/manifestation concernant des thèmes de société**
- ❖ **Promouvoir et soutenir l'économie sociale et solidaire**
- ❖ **La "collecte solidaire"**

FA N°6 - Création d'un collectif d'habitants et d'usagers

Origine de l'action	<p>Au cours de la phase de diagnostic que nous avons menée, il est apparu une forte volonté de la part des habitants de s'impliquer dans la vie et l'organisation de la MJC-Centre social.</p> <p>De plus, la participation des usagers et habitants à la prise de décision et à la marche de l'association fait partie de notre projet.</p>
Publics concernés	<p>Les habitants du quartier, y compris les jeunes</p> <p>Les adhérents et usagers de la MJC-Centre social</p>
Objectifs généraux	<p>Faire un centre social ouvert sur le quartier</p> <p>Orienter les choix et décisions de l'association MJC-Centre social</p> <p>Développer la dimension collective, le lien intergénérationnel.</p> <p>Faire vivre la participation, animer, dynamiser le quartier</p> <p>Permettre la prise d'initiative des habitants</p>
Objectifs opérationnels	<p>Organiser le travail et la représentation du collectif</p> <p>Améliorer la communication entre les habitants.</p> <p>Impulser de nouveaux projets à l'initiative des habitants</p> <p>Permettre la rencontre d'habitants issus de différents secteurs du quartier</p>
Moyens nécessaires	<p>Un animateur référent (salarié ou bénévole)</p> <p>Une salle pour se réunir</p> <p>Des besoins spécifiques en fonction des projets émergents.</p> <p>Temps de rencontre avec l'ensemble des groupes d'activité de la MJC-CS.</p>
Partenaires possibles	<p>Les salariés de la MJC-Centre social</p> <p>Le conseil d'administration</p> <p>Intervenants d'activités.</p> <p>Le collectif de partenaires</p>
Mise en œuvre (contenu/déroulement)	<p>Informier et solliciter les habitants du quartier et les usagers de la MJC-Centre social</p> <p>Veiller à constituer un groupe d'habitants représentatif de la mixité sociale du quartier</p> <p>Amorcer une dynamique de rencontres régulières</p> <p>Adapter les actions de la MJC-CS à l'évolution des demandes et des besoins des habitants.</p>
Critères d'évaluation	<p>Nombre et nature des actions mises en place par le collectif</p> <p>Régularité des rencontres et qualité de la participation</p> <p>Diversité représentative des membres du collectif</p> <p>Prise de responsabilité au sein du collectif</p>

FA N°7 - Faire vivre le débat et la participation à a vie sociale

Origine de l'action	Le projet de la MJC-Centre social comme les objectifs de la CAF font de la participation des habitants une priorité. Or il n'y a pas de pouvoir d'agir sans prise de conscience de sa place de citoyen et de sa capacité à intervenir dans son rapport au monde. Les réunions lors du diagnostic ont mis en avant la nécessité de développer la citoyenneté et de passer d'une attitude de consommation à celle d'acteur.
Publics concernés	Les habitants du quartier Bourroches Port du Canal Valendons Montagne Sainte Anne Les jeunes du secteur jeunes de la MJC-Centre social Le public scolaire et en particulier les élèves du collège Dunant.
Objectifs généraux	Contribuer à la prise de conscience des habitants sur les enjeux de société Susciter la réflexion et le débat en organisant des espaces de rencontre Organiser des manifestations sur des sujets de société à partir de différents supports (films, expositions, spectacles) Solliciter et faire vivre le partenariat autour de cette action
Objectifs opérationnels	Organiser des ciné-débats sur des thèmes de société Utiliser le genre artistique (théâtre, image) pour illustrer un thème Proposer des sorties à thème Proposer des réunions débats sur des questions concernant le quartier Mener des opérations d'information
Moyens nécessaires	Moyens humain: un référent salarié et des bénévoles Divers lieux et salles: de spectacle, de réunion et d'exposition Du matériel technique adapté (sono, vidéoprojecteur, ordinateur) Des supports de communication Un budget dédié à l'action
Partenaires possibles	Certains acteurs et associations du quartier Passeurs d'images et l'union départementale des MJC Le centre multimédia Les acteurs culturels locaux
Mise en œuvre (contenu/déroulement)	Etablir un calendrier et une fréquence (1 à 2 fois par trimestre) Choisir des thèmes et des supports d'animation et d'exposition Recenser les propositions des habitants et des partenaires Prendre en compte l'actualité locale ou nationale Organiser les manifestations et mobiliser les partenaires Communiquer sur la manifestation
Critères d'évaluation	Le nombre et la régularité des manifestations La présence aux expositions à thème La participation des habitants La permanence et la diversité des partenariats La qualité des échanges et des débats La présence et l'action des partenaires et

FA N°8 - Promouvoir et soutenir l'économie sociale et solidaire

Origine de l'action	La question du développement durable a été abordé lors des réunions d'habitants et de partenaires, beaucoup étant sensibilisés à cette question La sollicitation de différents partenaires (amap, cric and co, ESE...), nos divers partenariats et l'émergence de différents projets liés à l'économie sociale et solidaire dans le territoire, nous amène à nous positionner en tant qu'acteur ressource sur cette question.
Publics concernés	Tous les habitants du quartier Les partenaires associatifs et leurs adhérents Les jeunes et certains publics spécifiques
Objectifs généraux	Favoriser l'information et la prise de conscience des habitants sur des modes de consommation différents Promouvoir et faire connaître les initiatives liées à l'économie sociale et solidaire (ESS). Accompagner et soutenir les associations et les porteurs de projet de ce secteur. S'impliquer dans le développement d'une économie replaçant l'homme au centre des échanges.
Objectifs opérationnels	Informier et sensibiliser les habitants sur les alternatives concrètes développées dans le quartier. Mettre à disposition des moyens matériels, humains ou financiers, permettant l'émergence de projets d'ESS dans le territoire. Aider matériellement les associations partenaires (locaux, logistique)
Moyens nécessaires	Un recensement des acteurs de l'ESS agissant sur le territoire. Un réseau de partenaires actifs. Des lieux et moyens pour accueillir des manifestations et des temps d'information collectifs.
Partenaires possibles	Les acteurs de l'ESS intervenant dans le territoire et dans l'agglomération. La chambre régionale de l'économie sociale et solidaire. Les associations militantes Les services institutionnels concernés
Mise en œuvre (contenu/déroulement)	Poursuivre l'organisation de manifestations associant les acteurs du secteur. Aider les porteurs de projet à les mettre en œuvre Favoriser la promotion des circuits courts, de proximité Organiser des temps d'information en partenariat et sur un mode festif
Critères d'évaluation	Nombre de partenaires s'inscrivant dans cette démarche. Nombre de manifestations mises en place. Nombre d'habitants impliqués Nombre et qualité des projets soutenus Analyse des comportements

FA N° 9 - La collecte solidaire

Origine de l'action	Historiquement, le centre social est un lieu repéré dans le quartier où les habitants viennent déposer jouets, vêtements, matériel de puériculture, livres...avec l'envie de donner à des personnes qui en auraient besoin. Cette action existait dans le précédent contrat de projet, et doit être maintenue.
Publics concernés	Tous les habitants du quartier. Chacun peut participer à l'action, en donnant, en triant le matériel collecté, ou en en bénéficiant.
Objectifs généraux	Développer la solidarité de quartier. Mener une action de promotion et de valorisation des habitants. Répondre aux besoins sociaux d'une partie de la population; Mobiliser des bénévoles autour de cette action de solidarité
Objectifs opérationnels	Formaliser une pratique de collecte et de redistribution des dons, comme une action de solidarité du quartier. Structurer, organiser la collecte et la redistribution des dons en fonction des besoins.
Moyens nécessaires	Salle dédiée au stockage des dons. Salle de tri. Moyens de communication
Partenaires possibles	Habitants bénévoles Associations du quartier Travailleurs sociaux Groupes scolaires. PRE
Mise en œuvre (contenu/déroulement)	L'accueil de la MJC-CS gère la réception des dons. Une opération de tri est ensuite effectuée avec des bénévoles. En fonction des stocks et des besoins repérés, la MJC-CS organise la redistribution. Des appels aux dons sont fait de manière ponctuelle, pour des besoins spécifiques.
Critères d'évaluation	Quantité de matériel reçu et donné Nombre de redistribution: habitants, associations. Qualité des bénéficiaires

Axe 3 : « Mieux vivre, bien vieillir »

Cette orientation existait déjà dans le précédent contrat de projet du Centre social des Bourroches, validé en 2014. De plus, les thématiques qui s'y rapportent ont été évoquées à plusieurs reprises lors des réunions du diagnostic ou pendant l'enquête. Plusieurs actions existantes ont montré leur pertinence et il n'y a pas de raison de ne pas les reconduire.

Le profil démographique du quartier, avec à la fois un nombre important de seniors et un renouvellement sensible de la population, incite également à maintenir cette axe de travail, même si les actions proposées diffèrent des précédentes.

La MJC-Centre social est l'équipement "structurant" du territoire; à ce titre, elle doit être ouverte aux initiatives de tous les habitants, attentive à leurs besoins et mettre en place autant que possible la satisfaction de ceux-ci.

Les actions proposées dans ce cadre répondent à des préoccupations clairement exprimées pendant le diagnostic

La mise en œuvre de la participation des habitants et l'échange social, fondent l'animation globale. Accompagner, susciter, mettre en œuvre les initiatives des adultes, des enfants, des jeunes et des familles est un objectif majeur de la MJC-Centre social.

Les actions

FA 9 - La fracture numérique

FA 10 - Les ateliers sociolinguistiques

FA 11 - Les ateliers prévention santé.

FA 12 - Les actions culturelles de proximité et lieu de vie pour tous

FA N° 10 - Réduire la fracture numérique

Origine de l'action	Lors des rencontres d'habitants et de partenaires pendant le diagnostic, il a été plusieurs fois question de la difficulté pour certaines personnes de maîtriser internet et les nouvelles technologies, ou tout simplement d'avoir accès par manque de moyens ou par le barrage de la langue aux formalités administratives en ligne. Cela crée une sorte d'exclusion et est source de difficultés supplémentaires pour les habitants du territoire.
Publics concernés	Tout public en difficulté de maîtrise informatique Les personnes âgées ne possédant pas de matériel informatique Les personnes ne maîtrisant pas le français et ne pouvant pas être autonome dans l'usage d'internet pour les démarches en français
Objectifs généraux	Favoriser l'accès à internet pour les personnes en difficulté Aider les personnes fragilisées par l'usage grandissant de la dématérialisation Permettre les démarches administratives dématérialisées Accompagner les publics éloignés des nouvelles technologies Compléter l'action des Panda et autres services dédiés
Objectifs opérationnels	"Faire avec "les personnes demandeuses Faire que chaque intervention soit aussi un temps de formation Mettre en place un lieu adapté respectant la confidentialité Intégrer cette action à la fonction accueil Résoudre les problèmes informatiques de base
Moyens nécessaires	Du personnel d'accueil formé Un lieu identifié et un bureau permettant la confidentialité Un ordinateur dédié et des périphériques : scanner, imprimante De l'encre et du papier Une base de données administratives et de renseignements
Partenaires possibles	Le centre Multimédia Le PANDA La Maison des associations La Médiathèque Les services du CCAS
Mise en œuvre (contenu/déroulement)	Informier le public sur la possibilité offerte par la MJC-Centre social Passer l'information aux permanences sociales et aux différents services Recenser les demandes les plus courantes et constituer une base de renseignements en conséquence Installer le lieu affecté à cette action
Critères d'évaluation	Le nombre et la qualité des personnes demandeuses La nature des problèmes rencontrés La capacité à répondre aux demandes Le degré de satisfaction des demandeurs La mesure de la connaissance de ce service

FA N°11 - Ateliers Socio Linguistiques

<p>Origine de l'action</p>	<p>Le quartier compte de nombreuses et de nouvelles personnes de nationalité étrangère. De plus, sont présents sur le territoire un CAO (Centre d'Accueil et d'Orientation), un abri de nuit et un village de stabilisation. Suite à des échanges avec le CESAM qui bénéficie de subventions afin de réaliser des ateliers en dehors des quartiers politiques de la ville, nous avons saisi l'opportunité de proposer des ateliers socio-linguistiques</p>
<p>Publics concernés</p>	<p>Toute personne migrante souhaitant acquérir le français dans le but d'une intégration sociale réussie. Les ASL peuvent être une première étape vers l'insertion professionnelle. Effectif des groupes : 13 à 15 personnes</p>
<p>Objectifs généraux</p>	<p>Rendre les participants des ASL autonomes dans leur environnement public, culturel, citoyen, personnel ou professionnel, par une meilleure maîtrise de la langue française. Acquérir ou renforcer les compétences langagières et sociales en communication Comprendre les codes et les valeurs de la société d'accueil, développer la notion de citoyenneté S'ouvrir à l'Autre par la confrontation à d'autres cultures Construire son parcours d'intégration</p>
<p>Objectifs opérationnels</p>	<p>Prendre possession des espaces urbains, aller à la rencontre des acteurs des quartiers Connaître et mobiliser l'accès à ses droits en matière de logement, santé, retraite, loisirs... Se familiariser avec les outils numériques Evoluer de manière autonome dans son environnement</p>
<p>Moyens nécessaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Budget : 3000 euros par an - Une salle du centre social - Une coordinatrice au centre social (référente famille) - Deux intervenantes du Cesam
<p>Partenaires possibles</p>	<p>Le Cesam Le PRE Les partenaires sociaux Le CAO</p>

<p>Mise en œuvre (contenu/déroulement)</p>	<p>Démarrage de l'action : septembre 2017 Rythme : 2 séances hebdomadaires de 3h mardi après-midi et vendredi matin. Modalité pédagogique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - thématiques transversales autour du « Vivre ensemble » - sorties, visites, rencontres - activités inter-quartiers - développement de l'appétence aux apprentissages
<p>Critères d'évaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants - Assiduité des participants - Nombre d'ateliers réalisés - Evolution du niveau de français - Intégration sociale des participants

FA N°12 - Ateliers prévention santé

Origine de l'action	<p>Lors de la phase de diagnostic que nous avons mené avec les habitants et les partenaires, nous avons pu constater que ces derniers portaient une attention particulière à la proposition d'activités pour les seniors et au développement du lien social.</p> <p>Le nombre de personnes âgées est important, et même supérieur à la moyenne de la ville.</p>
Publics concernés	<p>Le public sénior, de 60 ans et plus, habitant le quartier.</p> <p>Le public de 75 ans et plus</p> <p>Les habitants du quartier en général</p>
Objectifs généraux	<p>Informé et sensibiliser aux questions liées à la santé et au bien être.</p> <p>Informé et sensibiliser aux aspects liés à la nutrition</p> <p>Développer le lien social et les solidarité entre les habitants.</p>
Objectifs opérationnels	<p>Rompre l'isolement de certains publics moins mobiles, en menant des actions collectives de prévention sur le thème de la santé.</p> <p>Fédérer les habitants du quartier autour des problématiques du public sénior.</p> <p>Proposer des activités physiques adaptées et des ateliers spécialisés</p>
Moyens nécessaires	<p>Des animateurs formés et spécialisés</p> <p>Repérage des publics les plus isolés.</p> <p>Mise en place d'un pédibus, ou d'un mode de transport collectif.</p> <p>Salle dédiée.</p> <p>Une ligne budgétaire</p>
Partenaires possibles	<p>Caisses de retraite et mutuelles.</p> <p>Fapa.</p> <p>Maison des seniors.</p> <p>Le CCAS (DRPA)</p>
Mise en œuvre (contenu/déroulement)	<p>Organisation de conférences-débats thématiques , afin de sensibiliser au maintien d'une bonne santé et présenter les ateliers existants.</p> <p>Ateliers thématiques, visant à acquérir les bons réflexes pour une meilleure santé.</p> <p>Ateliers de pratiques collectives (physique, alimentation)</p>
Critères d'évaluation	<p>Nouvelles personnes identifiées suite à une action de prévention.</p> <p>Nombre d'actions proposées.</p> <p>Nombre de personnes touchées par ces actions.</p> <p>Analyse des retours des participants</p> <p>Perception des partenaires</p>

FA N°13 - Un lieu de vie pour tous

Origine de l'action	<p>La MJC-Centre social est un lieu ouvert à tous. Ce doit être un lieu de référence pour la vie sociale du quartier. Cela a été fréquemment évoqué au cours du diagnostic.</p> <p>A l'issue de cette phase de diagnostic menée par l'équipe de la MJC-Centre social, nous avons recensé un besoin de propositions permettant la rencontre, des familles, des jeunes, des adultes et des aînés, d'origine diverses.</p>
Publics concernés	Tous les habitants du quartier, de tous âges et de tous milieux.
Objectifs généraux	<p>Offrir un lieu ouvert à tous, sorte de maison des habitants</p> <p>Partager et faire se confronter les opinions des diverses générations dans l'optique du bien vivre ensemble.</p> <p>Amener le débat entre les participants sur différents thèmes.</p> <p>Développer du lien social entre les générations et les origines</p> <p>Proposer davantage de points de rencontre entre les groupes et les générations.</p>
Objectifs opérationnels	<p>Faire vivre un lieu de rencontre et de dialogue, un lieu de propositions pour améliorer la vie quotidienne, un lieu pour construire ensemble des actions correspondant aux besoins des habitants</p> <p>Faire se rencontrer les publics qui ont peu d'espaces communs de rencontre.</p> <p>Echanger des talents, des savoir faire, des savoirs, par des activités partagées.</p>
Moyens nécessaires	<p>Personnel référent et d'animation</p> <p>Des locaux de rencontre et d'activité</p> <p>Budget pour l'organisation de conférences et ateliers.</p> <p>Programmation d'actions régulières.</p> <p>Implication des habitants.</p>
Partenaires possibles	<p>Acteurs culturels locaux.</p> <p>Associations (lire et faire lire...)</p> <p>Structures municipales (médiathèque, ludothèque, musée...)</p> <p>Animateurs d'activités</p>
Mise en œuvre (contenu/déroulement)	<p>Organiser des moments conviviaux</p> <p>Favoriser l'accès libre à la MJC-Centre social</p> <p>Projections-débats à des moments adaptés</p> <p>Proposer des ateliers thématiques (chant, cuisine, lecture, jeux...)</p> <p>Echanges et partage des savoirs.</p>
Critères d'évaluation	<p>Nombre d'inscrits et de participants réguliers</p> <p>Nombre d'ateliers réalisés.</p> <p>Mixité des groupes (âge, milieux, origines) .</p> <p>Fréquence et régularité des animations</p> <p>Fidélisation des personnes concernées</p>

Axe 4 : "L'action jeunesse"

Cela a déjà été dit, l'union de la MJC et du centre social, c'est la réunion de deux projets, de deux existants, où chacun apporte ce qu'il est et ce qu'il fait pour enrichir et mettre en cohérence un projet commun, forcément nouveau.

La préoccupation de la jeunesse existait dans les deux projets, même si elle occupait plus de place - en dehors du CLAS animé par la centre social - au sein de la MJC.

Désormais, le secteur jeunesse unifié est une ambition forte du nouveau projet et se développe, intégrant le CLAS qui est rattaché au projet famille (*cf. projet famille*).

A - Les sources du projet, textes de référence

1 - Le projet éducatif de la MJC de 2009

Il préconise notamment de favoriser l'épanouissement de l'individu au sein du collectif; de susciter l'esprit critique; de promouvoir les valeurs de démocratie, de citoyenneté, et de laïcité; de favoriser le « vivre ensemble » et la mixité sous toutes ses formes.

La partie concernant plus particulièrement la jeunesse parlait de valoriser l'action collective, et l'apprentissage des règles. Quatre axes principaux avaient été retenus pour structurer l'action jeunesse:

- l'animation de quartier (concernant la résidence des Violettes)
- l'accueil libre
- les sorties découvertes
- l'accompagnement à la réalisation de projets

2 - Les conventions ville/MJC 2014/2016 et 2017/2020

Les conventions d'objectifs signées entre la MJC et la ville de Dijon ont toujours contenu une part importante consacrée à la jeunesse.

La convention de 2014 posait comme objectifs de favoriser l'accès aux loisirs des jeunes et aux activités culturelles et sportives, de favoriser l'autonomie des jeunes et l'initiative dans leurs loisirs, leurs projets et leur vie sociale, et de permettre l'épanouissement de chacun (expérimentation et vivre ensemble).

La convention actuelle préconisait en plus de veiller à une tarification adaptée pour l'accueil de tous et de mettre en place des actions relatives à l'environnement et la citoyenneté.

La convention insiste aussi sur l'encouragement à l'autonomie et à l'engagement et la prise en compte de la diversité des cultures, ainsi que la nécessité pour l'animation jeunesse de favoriser la réussite éducative; Enfin, la convention précise de prendre en compte les technologies de l'information et de la communication (et de l'utilisation d'internet), et de s'inscrire dans les actions de réseaux et les partenariats.

3 - Le contrat de projet du centre social des Bourroches 2014;

Le précédent contrat de projet du centre social contenait un axe consacré à la jeunesse, qui recouvrait un certains nombres d'actions comme l'accompagnement socio-professionnel des jeunes (11/25 ans), la lutte contre l'échec scolaire et la prévention de l'exclusion scolaire et des comportements déviants, de maintenir la relation avec les parents (partenariat/collège) et de favoriser la concertation autour des situations à risques.

4 - Le cahier des charges des accueils jeunes

Le cahier des charges des accueils jeunes, qui s'imposent à nous également, reprend également des objectifs comme l'apprentissage de la citoyenneté et de l'autonomie, l'implication des jeunes dans la vie de la cité, le respect de chacun et l'ouverture à tous et à toutes... L'accueil jeunes doit être un lieu qui doit aussi développer l'accompagnement social (accompagnement dans les démarches: emploi, formation, logement, santé) et des projets éducatifs permettant une sensibilisation aux questions environnementales et d'écologie.

B - L'action jeunesse dans le nouveau projet

L'ensemble de l'équipe a mené un travail de réflexion sur l'axe jeunesse qui a permis de réactualisé le projet jeunesse de la MJC-centre social des Bourroches.

1 - Les valeurs qui sous-tendent l'action jeunesse

Ce sont les valeurs fondamentales que l'ont retrouve aussi bien dans la circulaire CNAF, que dans la charte des centres sociaux ou les textes fondateurs des MJC :

- la laïcité, c'est à dire le respect, dans la neutralité et sans prosélytisme, de toutes les croyances,
- la démocratie, garante d'égalité des droits,
- la citoyenneté en favorisant la prise de conscience et de responsabilité.

Le secteur jeunesse intègre d'autres valeurs, qui sont autant d'objectifs à atteindre:

- la recherche de la mixité, de la diversité de genre et de publics,
- la prise en compte des publics les plus fragiles,
- la promotion du développement durable,
- le sport comme outil d'éducation.

2 - Le cadre l'action jeunesse

L'action du secteur jeunesse est une action de proximité et s'adresse principalement aux jeunes habitants du quartier des Bourroches et des environs.

Le travail en réseau et le partenariat doit être privilégié, notamment avec les différentes structures et services de la ville de Dijon, l'institution scolaire et les organismes spécialisés dans l'adolescence et la jeunesse.

Les tarifs pratiqués doivent être de nature à accueillir tous les publics. D'une manière générale, une attention particulière est portée aux publics fragilisés ou en difficulté.

La dimension intergénérationnelle, l'éducation à la santé, la valorisation du collectif, et l'utilisation des nouvelles technologies sont d'autres balises qui encadrent notre action jeunesse

3 - Le public du secteur jeunesse

Cela concerne en priorité les adolescents, du quartier et alentours, notamment entre 12 et 16 ans, mais aussi les jeunes adultes.

Le secteur jeunesse peut accueillir des adolescents fragiles, confrontés parfois de grandes difficultés sociales ou porteurs de handicap.

Le centre d'accueil et d'orientation ou même l'abri de nuit, qui sont situés dans le secteur des Bourroches, concernent également notre action.

4 - Les fiches actions

FA 13 - Les Promeneurs du net

FA 14 - Faire vivre "*l'accueil jeune*"

FA 15 - Porter attention aux publics fragilisés

FA 16 - Favoriser les projets et le suivi individuel des jeunes

FA N°14 - Les promeneurs du net

<p>Origine de l'action</p>	<p>En 2016, la CNAF lance sur l'ensemble du territoire national le projet : « Promeneurs du Net ».</p> <p>Les accueils jeunes avaient commencé à s'emparer du projet depuis deux ans et la MJC-Centre social des Bourroches avait déjà une pratique éducative vis à vis de l'utilisation d'internet.</p> <p>Avec les "Promeneurs du net", s'agit de continuer son travail d'animateur vis à vis des jeunes dans des espaces virtuels.</p> <p>Une charte signée par les représentants des structures d'accueil, le Centre Régional d'Information Jeunesse de Bourgogne (coordinateur) et la Caisse d'Allocations Familiales (maître d'ouvrage) définit les différentes tâches et modalités du dispositif.</p>
<p>Publics concernés</p>	<p>Les jeunes qui fréquentent l'accueil jeunes de la MJC-Centre social</p> <p>Les jeunes adultes avec lesquels les animateurs sont en lien</p> <p>Les pairs qui sont en relation avec les jeunes adhérents de la MJC-Centre social</p> <p>Les jeunes qui utilisent les réseaux sociaux</p>
<p>Objectifs généraux</p>	<p>Assurer une présence éducative sur internet et les réseaux sociaux</p> <p>Continuer son travail d'animateur sur des espaces numériques</p> <p>Cultiver un esprit critique face à l'information et à l'image</p> <p>Maintenir une relation avec les jeunes au-delà de l'accueil jeunes</p> <p>Etablir une relation de confiance à travers l'écoute et les échanges</p> <p>Conseiller, orienter le jeune vers d'autres professionnels plus à même de répondre aux besoins exprimés</p>
<p>Objectifs opérationnels</p>	<p>Intervenir via les blogs, les tchats, les forums.</p> <p>Ecouter, informer, accompagner, conseiller,</p> <p>Faire partie d'un collectif de Promeneurs du Net</p> <p>Etre présent sur le net à des horaires où les jeunes se connectent sur les réseaux sociaux</p>
<p>Moyens nécessaires</p>	<p>Un ou plusieurs animateurs</p> <p>Matériel (ordinateurs) pour assurer la présence éducative</p> <p>Aménagement d'horaire</p> <p>Formation aux pratiques numériques</p> <p>Participation à des temps de coordination</p>
<p>Partenaires possibles</p>	<p>La CAF</p> <p>Le CRIJ</p> <p>Le centre multimédia</p> <p>Les accueils jeunes de Dijon</p>
<p>Mise en œuvre (contenu/déroulement)</p>	<p>Adopter des horaires pendant lesquels les jeunes se connectent sur les réseaux sociaux.</p> <p>Signer la charte et faire partie d'un réseau de "promeneurs"</p> <p>Former les animateurs et participer aux rencontres de coordination</p> <p>Faire le lien avec les jeunes et intervenir sur les réseaux pour réguler, informer.</p> <p>Echanger régulièrement avec les jeunes de l'accueil jeunes, et proposer une information préventive.</p>

Critères d'évaluation	Le nombre d'heures et de séances de vigilance L'analyse du nombre et de la nature des interventions de l'animateur Les temps de formation de l'animateur La capacité des animateurs en entrant en lien sur les réseaux sociaux Le retour d'impression des jeunes et leur degré d'acceptation Le nombre d'actions d'information et la participation des jeunes
------------------------------	--

FA N°15 - Faire vivre "l'accueil jeunes"

Origine de l'action	<p>L'action vis à vis des jeunes existait depuis longtemps au sein de la MJC et fait grandement partie du projet éducatif et de tous les conventions signées avec les institutions. Elle existait également sous une autre forme dans le contrat de projet du centre social.</p> <p>La question de la jeunesse reste une constante et une des priorités de la nouvelle structure unifiée.</p>
Publics concernés	<p>Les pré-adolescents et les adolescents (11/17ans)</p> <p>Les jeunes adultes jusqu'à 26 ans</p> <p>Les familles</p>
Objectifs généraux	<p>Offrir un espace de vie aux jeunes du quartier dans le cadre d'un collectif</p> <p>Développer l'autonomie et la participation des jeunes</p> <p>Favoriser l'épanouissement personnel des jeunes</p> <p>Rendre les jeunes acteurs de leurs loisirs</p> <p>Avoir une démarche éducative par le sport et par la culture</p> <p>Faire vivre le secteur jeune comme lieu ressource</p> <p>Développer la mixité sous toutes ses formes</p> <p>Etre attentif aux publics fragiles</p>
Objectifs opérationnels	<p>Animer et structurer un espace de vie réservé aux jeunes du quartier</p> <p>Favoriser l'écoute et l'accompagnement dans le vie quotidienne</p> <p>Accompagner les jeunes vers des lieux et des pratiques culturels</p> <p>Promouvoir des pratiques de vie saine</p> <p>Imposer des règles de vie collective</p> <p>Maintenir une relation de confiance avec les parents</p>
Moyens nécessaires	<p>Des animateurs permanents qualifiés</p> <p>Des animateurs occasionnels</p> <p>Des locaux adaptés</p> <p>Des véhicules (minibus)</p> <p>Un budget permettant la pratique de tarifs adaptés</p> <p>Du matériel de sport et pédagogique</p>
Partenaires possibles	<p>Les autres accueils jeunes de la ville</p> <p>Les animateurs jeunesse du réseau des MJC</p> <p>Le réseau inter-quartiers</p> <p>Les autres membres de l'équipe de la MJC-Centre social</p> <p>Les partenaires institutionnels (CAF, Région, Ville)</p>
Mise en œuvre (contenu/déroulement)	<p>Organiser un accueil libre le soir, le mercredi et le samedi</p> <p>Mettre en place un accueil à plein temps pendant les vacances</p> <p>Organiser avec les jeunes des séjours ou mini-camps sportifs ou de plein air, ou des séjours à thème.</p> <p>Proposer des actions favorisant la découverte et la mobilité (voyages, échanges internationaux)</p> <p>Faire avec les jeunes un programme de sorties de loisirs</p> <p>Proposer des sorties culturelles ou de découverte</p> <p>Les ateliers thématiques encadrés</p>

Critères d'évaluation	<p>Des critères quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none">- le taux de fréquentation, le nombre de garçons et de filles,- le nombre de sorties, de séjours ou de projets,- le nombre de projets de jeunes soutenus ou accompagnés <p>Des critères plus qualitatifs, comme:</p> <ul style="list-style-type: none">- l'analyse des comportements et de leur évolution.- la fréquence et la régularité des présences- la relation avec les parents pour les jeunes mineurs- l'évolution de la présence des filles et des relations entre filles et garçons- la participation des jeunes à la vie de la MJC-centre social...
------------------------------	---

FA N°16 - Porter attention aux publics fragilisés

Origine de l'action	<p>Le territoire compte plusieurs organismes qui accueillent des personnes en situation difficile, comme l'abri de nuit, le centre d'accueil et d'orientation ou même village de stabilisation.</p> <p>D'autre part, la MJC accueille régulièrement des jeunes souffrant d'un handicap plus ou moins léger ou d'un trouble du comportement.</p> <p>Avoir une attention particulière à ces publics fait partie de la mission de la MJC-Centre social</p>
Publics concernés	<p>Les jeunes mineurs et jeunes adultes du quartier des Violettes</p> <p>Les jeunes mineurs hébergés sur une longue durée par l'abri de nuit</p> <p>Les jeunes adultes du CAO</p> <p>Les collégiens et lycéens ayant une mesure éducative</p> <p>Les jeunes effectuant un travail d'intérêt général</p> <p>Les adolescents et jeunes adultes ayant un trouble (léger) du comportement</p>
Objectifs généraux	<p>Prendre en compte la diversité des jeunes du quartier</p> <p>Offrir un lieu d'accueil à des publics qui ne trouvent pas leur place ailleurs</p> <p>Aller aux devant des publics qui sont ou se sentent exclus</p> <p>Faire oeuvre éducative et de socialisation envers les jeunes en difficulté</p> <p>Favoriser l'insertion dans la vie sociale</p>
Objectifs opérationnels	<p>Aller à la rencontre des jeunes de la résidence des violettes</p> <p>Aller à la rencontre des jeunes migrants du CAO</p> <p>Accueillir des adolescents ayant des troubles du comportement ou de handicap psychologique</p> <p>Accueillir et accompagner des jeunes en travaux d'intérêt général</p> <p>Prendre en compte certains comportements marginaux</p>
Moyens nécessaires	<p>Des animateurs permanents qualifiés</p> <p>Des locaux adaptés</p> <p>Des véhicules (minibus)</p> <p>Un budget permettant la pratique de tarifs adaptés</p> <p>Du matériel de sport et pédagogique</p>
Partenaires possibles	<p>Les autres membres de l'équipe de la MJC-Centre social</p> <p>Les partenaires institutionnels (CAF, Région, Ville)</p> <p>L'Adosphère</p> <p>Le service de prévention et les médiateurs</p> <p>Les travailleurs sociaux du CAO et du 115</p> <p>Le collège Dunant</p> <p>Le SPIP (service pénitenciaire)</p>

<p>Mise en œuvre (contenu/déroulement)</p>	<p>Proposer une animation hebdomadaire au CAO Proposer des sorties et activités sportives aux jeunes migrants Aller à la rencontre des jeunes adultes du quartier des Violettes, pour maintenir le lien et les inciter à participer aux actions proposées Organiser le travail et le suivi des TIG Faire la place de jeunes fragiles au sein de l'accueil jeune</p>
<p>Critères d'évaluation</p>	<p>Quantitatifs -le nombre de sorties et animations, le nombre de jeunes concernés - le nombre de jeunes TIG suivis - le nombre de jeunes ayant un léger handicap - le nombre de sorties et de projets avec les jeunes des violettes Qualitatifs - la qualité de la relation avec les jeunes des violettes - la régularité des animations - le lien entre les jeunes et la MJC-Centre social - la perception et le comportement des jeunes migrants</p>

FA N°17 - Favoriser les projets et le suivi individuel des jeunes

Origine de l'action	Certains jeunes, jeunes adultes surtout, fréquentent la MJC-Centre social pour un projet précis, pour une aide ponctuelle, un conseil ou un soutien. Ils expriment souvent des préoccupations liées à leur scolarité, leur insertion professionnelle ou à leur place dans la société. Ces suivis individuels font partie des missions des accueils jeunes et existaient déjà dans les projets précédents de la MJC et du centre social
Publics concernés	Les adolescents les plus âgés de l'accueil jeunes Les jeunes adultes du quartier Les jeunes de l'abri de nuit ou du CAO Les groupes constitués de jeunes ayant une demande particulière
Objectifs généraux	Etre un lieu ressource pour les projets des jeunes du quartier Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes Conseiller, orienter en fonction du problème des jeunes Accompagner les projets des jeunes du quartier Accompagner l'insertion sociale et professionnelle des jeunes
Objectifs opérationnels	Comprendre le problème posé et orienter vers le bon interlocuteur Accompagner le jeune dans ses démarches Etre un lieu d'expression et d'accueil pour les jeunes et leurs projets Offrir occasionnellement un soutien financier à un projet Favoriser les projets collectifs Offrir des moyens de documentation et de recherche
Moyens nécessaires	Des animateurs permanents qualifiés Des locaux repérables Un budget dédié Du matériel informatique permettant des recherches Une base documentaire minimum
Partenaires possibles	Les autres accueils jeunes de la ville Les autres membres de l'équipe de la MJC-Centre social Les partenaires institutionnels et financier (Caisse d'allocations familiales, Région, département, Ville, DDCS, etc...) Le CRIJ L'Adosphère La Mission locale
Mise en œuvre (contenu/déroulement)	Prévoir un local et un cadre adapté au suivi des projets Permettre l'expression libre et instaurer une relation de confiance Proposer une aide méthodologique et aider les jeunes dans leurs recherches Mettre en place les moyens matériels de la recherche Orienter les jeunes et éventuellement les accompagner Rechercher avec eux les financements possibles Aider à la rédaction de courriers, de CV ou de dossiers

Critères d'évaluation	<p>Des critères quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none">- le nombre de demandes des jeunes- le nombre de projets de jeunes soutenus ou accompagnés- le nombre de projets collectifs suivis <p>Des critères plus qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none">- l'analyse de la démarche et de l'écoute des jeunes- la démarche personnelle des jeunes et la nature de leur implication- la relation éventuelle avec les parents pour les mineurs- l'origine du porteur de projet- analyse du résultat des démarches entreprises
------------------------------	---

Projet d'animation collective familles

I - Préambule

La Convention d'Objectifs et de Gestion (Cog) 2013 – 2017 établie entre la Cnaf et l'Etat met un accent sur le soutien à la fonction parentale et les relations parents – enfants.

Le soutien à la parentalité consiste à accompagner les parents dans l'exercice de leur fonction parentale, dans un contexte de fortes mutations des structures familiales. Ainsi la Cnaf et les Caf contribuent à développer des dispositifs d'appui à la parentalité comme le Contrat local d'accompagnement à la scolarité par exemple.

La Cog 2013 - 2017 entend également favoriser l'intégration sociale des familles dans leur environnement et contribuer ainsi à la cohésion sociale des territoires.

Pour ce faire, la Cnaf s'engage à soutenir les structures de l'animation de la vie sociale en poursuivant le soutien financier, en renforçant le partenariat local des différents acteurs, et en accompagnant la mise en place de la lettre- circulaire « animation de la vie sociale » Cnaf du 20 Juin 2012. Précisément, cette dernière spécifie qu'un projet « familles » vise à répondre aux problématiques familiales du territoire, et à soutenir tout particulièrement les parents dans leur rôle éducatif.

A la MJC-Centre social des Bourroches, ces problématiques ont été identifiées à la fois avec les habitants, les partenaires et les professionnels de la structure. Ce projet « familles », issu d'une dynamique participative, a pour finalité de soutenir les parents dans leur rôle éducatif et s'inscrit donc dans le projet d'agrément de la Caf.

Dans la perspective d'un agrément spécifique « familles », le projet familles intégré au projet d'animation globale du centre social, doit présenter les caractéristiques suivantes :

- répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire ;
- soutenir la fonction parentale en développant des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités inter familiales ;

II - Méthodologie du diagnostic de territoire

Afin de rédiger le projet familles, différents éléments concomitants ont été pris en compte : Premièrement, les données statistiques apportent un éclairage sur les caractéristiques familiales du quartier. Ensuite, le diagnostic de territoire participatif mené les 21 avril et 5 mai 2017 et décrit dans la partie "diagnostic partagé : la parole des habitants et des partenaires", du projet social, a permis d'identifier certaines problématiques. Enfin, la partie qu'on nommera « analyse de l'existant », c'est-à-dire les échanges avec les partenaires et les habitants lors de réunions ou de temps de rencontres, apporte également des éléments de diagnostic importants à prendre en compte.

1. Les réunions habitants /partenaires – diagnostic participatif

Le diagnostic de territoire pour établir le projet famille – questionnaire, réunions d'habitants et réunions de partenaires – est associé au diagnostic global du projet social. Vous retrouverez donc les éléments du diagnostic du projet familles dans le projet social mis en évidence par le biais d'un astérisque rose. (*)

2. L'analyse de l'existant

La méthodologie du projet familles s'appuie aussi sur l'existant et la vie du centre social.

1.1 Le précédent projet

Les orientations et actions du nouveau projet familles s'inscriront dans le prolongement des efforts déjà engagés. En effet, certaines fiches de l'axe "soutien à la fonction parentale" du précédent projet social sont toujours d'actualité, et donc mises à jour et réintégrées.

1.2 Le réseau parentalité

Depuis 2014, une instance partenariale co-pilotée et co-animée par la référente famille et la responsable de l'Accueil Solidarité Famille Dijon-Parc réunit tous les partenaires de la parentalité. C'est ainsi qu'après plusieurs réunions de travail, de nouveaux projets verront le jour cette année et enrichiront le projet familles. (Cf fiche action n°18 et n°19)

1.3 La parole des habitants lors de divers temps de rencontre individuels ou collectifs

Que ce soit lors de réunions, d'entretiens individuels, de sorties familiales ou autre temps de rencontres, certains besoins ont été identifiés et trouvent toute leur place dans le diagnostic de territoire.

1.4 Un nouveau partenaire dans le territoire des Bourroches

Le Programme de Réussite Educative municipale (PRE), dispositif important de soutien à la fonction parentale, a permis d'autres rencontres et échanges avec des familles, dont la parole a été prise en compte dans le diagnostic. Le PRE vise à donner leur chance aux enfants et aux adolescents de 2 à 16 ans ne bénéficiant pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur réussite. Il propose un accompagnement, dès la petite enfance, des enfants et des adolescents présentant des signes de fragilité et des retards scolaires en cherchant à prendre en compte la globalité de leur environnement.

Il est important de préciser que la Référente de Parcours PRE travaille à mi-temps au centre social. Ce partage de locaux s'avère fructueux car le travail en partenariat est essentiel. En effet, la prise en compte des problématiques individuelles des enfants suivis, associée aux animations collectives familles proposées par la MJC-centre social, permet une vraie cohérence dans la prise en charge globale des familles.

On peut d'ores et déjà préciser que plusieurs familles suivies dans le cadre du PRE ont trouvé leur place au sein du centre social et ont déjà participé à divers projets (sorties familles, week-end familles, loisirs partagés parents/enfants, accompagnement scolaire individualisé ou orientation vers le dispositif CLAS, ateliers socio linguistique pour les parents...).

III – Analyse des éléments clés du diagnostic et de l'existant

1. Les éléments statistiques

Notre territoire concerne les iris suivants : Arsenal, Bel Air, Bourroches Ouest, Bourroches Est, Trois Forgerons, Valendons, Tanneries.

Population globale :

En 2013, la population globale est de 14 822 personnes, contre 14 488 en 2009, soit une augmentation de 2.30%. 29% des ménages sont des familles avec enfants. Parmi ces familles, 31% sont des familles monoparentales.

Concernant les enfants, le nombre est en forte augmentation également par rapport à 2009 :

- 468 enfants sur la tranche d'âge 0 – 2 ans, augmentation de 10.38%
- 464 enfants sur la tranche d'âge 3 – 5 ans, augmentation de 34.9%
- 805 enfants sur la tranche d'âge 6 – 10 ans, augmentation de 19.4%
- 515 enfants sur la tranche d'âge 11 – 14 ans, augmentation de 4.9%
- 470 enfants sur la tranche d'âge 15 – 17 ans, augmentation de 24.67%

Cette augmentation de la population et du nombre d'enfants s'explique notamment par l'évolution de l'offre de l'habitat du quartier. De plus, trois grandes opérations d'urbanisme modifieront de manière significative les effectifs des familles sur notre territoire d'intervention dans les prochaines années.

- Passage Jean Jaurès : 272 logements supplémentaires. Les constructions sont d'ores et déjà achevées. On dénombre 24 enfants supplémentaires de 3 à 6 ans et 38 de 6 à 11 ans.
- Arsenal : 1313 logements supplémentaires. Les logements commenceront à être livrés en 2019. 161 nouveaux élèves en maternelle et 140 nouveaux élèves en élémentaire pourraient arriver dans les établissements scolaires entre 2019 et 2025.
- Hôpital général-cité de la gastronomie : 540 logements supplémentaires. Les logements commenceront à être livrés en 2018 avec une hypothèse de livraison sur 5 ans. 53 enfants supplémentaires de 3-6 ans et 63 de 6-11 ans pourraient arriver dans les établissements scolaires entre 2018 et 2023.

Aucune création d'école n'est envisagée. Les élèves de ces trois nouveaux quartiers devraient être réparties en fonction de la sectorisation dans les groupes scolaires Monts de Vignes, Jean Jaurès 1 et 2 et Darcy, puis dans les collèges Dunant, Parc et Pardé et enfin au Lycée du Castel.

Nous pouvons donc émettre l'hypothèse que suite à cette évolution de l'offre de l'habitat sur notre territoire, le nombre de familles suivies par le centre social augmentera. Ceci entraînera également des conséquences sur le nombre actuel d'enfants suivis dans le cadre des contrats locaux d'accompagnement à la scolarité.

Le projet familles devra aussi s'adapter aux modifications actuelles des structures familiales : en effet, quasiment une famille sur trois est monoparentale. Il est envisageable que ces familles soient demandeuses et nécessitent un accompagnement à la fonction parentale.

Scolarisation :

Le taux de scolarisation des jeunes de 15 à 17 ans est de 94.8% et de 72.7% pour les 18 – 24 ans.

La part des jeunes sans diplôme est de 5.4% pour les 15 – 17 ans et de 10.9% pour les 18 – 24 ans.

On peut voir que le décrochage scolaire n'est pas nul pour les 15 – 17 ans, et augmente pour la tranche d'âge 18 – 24 ans.

A travers son axe de soutien à la parentalité, le centre social peut réaliser un accompagnement des familles dès le plus jeune âge des enfants afin de prévenir le décrochage scolaire.

2. Les réunions habitants / partenaires – Diagnostic participatif

- Que ce soit dans le questionnaire ou dans les réunions d'habitants et de partenaires, un thème est récurrent : le manque ou l'impression de manque de mode de garde petite enfance sur le territoire. Cependant, nous ne sommes pas en mesure d'influer sur le nombre de places proposées dans les structures petite enfance. Toutefois, ce constat pourrait être présenté et abordé lors des prochaines réunions du réseau parentalité. Le centre social pourrait être un soutien pour relayer les informations concernant les modes de garde.

- Le deuxième constat mis en avant par les partenaires est "l'éloignement géographique de l'Accueil Solidarité Famille (ASF) ressenti par les habitants des Bourroches". En effet, celui-ci est situé rue Jean Baptiste Greuze dans le quartier du Parc, mal desservi par les transports en commun. Une réflexion pourra être engagée avec l'ASF Dijon Parc afin d'affiner ce constat et d'apprécier ensemble si des permanences délocalisées aux Bourroches pourraient être opportunes.

Pour les raisons susmentionnées, aucune fiche action n'est issue de ces deux premiers constats.

- Le troisième besoin mis en exergue est le manque de dispositif Clas pour les enfants scolarisés en école élémentaire. Forts de ce constat, le dispositif a été pensé. Il répond à la fois aux difficultés liées à la scolarité des enfants mais est aussi un dispositif important de soutien à la fonction parentale. (cf fiche action n°19)

3. La parole des habitants lors de divers temps de rencontres individuels ou collectifs

- Un premier besoin évoqué concerne l'aide à la scolarité des enfants. En effet, certains parents évoquent leurs difficultés quant à accompagner leur(s) enfant(s) dans leur scolarité. Ces dernières peuvent être dues un niveau de français faible par exemple, ou encore un niveau de scolarité bas. Ces personnes évoquent la pertinence d'un accompagnement à la scolarité qui serait réalisé au centre social par des professionnels. (Cf fiche action n° 19)

- Une attente forte des familles est la mise en place de temps de rencontre et de loisirs partagés. En effet, beaucoup d'entre elles souhaitent organiser avec l'aide du centre social des temps d'échanges. Cela permettrait de partager des moments privilégiés au sein de la famille. A titre d'exemple, les familles expriment des envies telles que :

- Organisation de repas
- Temps d'activités manuelles
- Après-midi jeux
- Pique nique
- Sorties diverses
- Pratique d'activités sportives (roller, escalade, randonnées, ski, foot...)
- ...

(Cf fiches actions n° 21 et 23)

Face à la demande de ces familles, il sera intéressant d'encourager l'initiative des habitants afin de les rendre acteurs des projets. Cette dynamique participative est ciblée plus précisément dans la fiche action n°24. qui propose la mise en place d'une « commission famille » gérée par les habitants avec appui de la référente famille.

4. La parole des partenaires du réseau parentalité

En 2013, les partenaires ont tout d'abord exprimé le besoin de rencontrer et d'identifier toutes les structures et professionnels qui interviennent en direction des familles. C'est en 2014 que la construction du réseau se formalise.

Les objectifs généraux de réseau parentalité sont les suivants :

- Mieux se connaître entre partenaires du quartier afin de pouvoir travailler ensemble sur des projets communs,
- Définir les potentialités et les problématiques de chaque acteur afin d'élaborer ensemble des projets répondant aux difficultés rencontrées,
- Relever les besoins et faire émerger des pistes d'actions.

Ainsi, nos réunions ont mis en perspective trois thématiques sur lesquelles travailler en priorité :

- Les actions à développer pour accompagner les parents dans la construction d'un lien avec l'école
- L'accompagnement à la scolarité pour les enfants en école élémentaire.
- Les difficultés de comportement des enfants à partir de l'âge de 2 ans.

(Cf fiches actions n°18 et 19)

Le projet familles de la MJC-centre social des Bourroches s'adresse à toutes les familles de notre zone de compétence, à savoir, les quartiers Bourroches, Valendons, Montagne Sainte Anne, Port du Canal... C'est pour cela qu'il doit être à la fois en adéquation avec les besoins des habitants du territoire et avec l'offre institutionnelle locale.

Forts de ces éléments de diagnostic, nous avons établi les orientations majeures autour desquelles s'articulera le projet familles.

IV - Les orientations du projet familles

Une des missions du centre social est d'être un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle, un lieu d'échanges et de rencontres entre les générations, qui vise à favoriser le développement des liens sociaux et familiaux. C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet familles.

Nous avons développé quatre orientations répondant aux attentes et besoins des familles :

- Soutenir la fonction parentale en facilitant le soutien à la scolarité.
- Soutenir la fonction parentale à travers les loisirs, la culture et les sorties.
- Accompagner les familles à se mobiliser et à être actrices des projets.
- Impulser une dynamique partenariale et d'équipe, afin de répondre aux attentes et besoins des familles.

Pour chaque orientation les fiches actions associées sont décrites ci-dessous.

Il faut préciser que ces actions concernent toutes les familles du territoire. Toutefois, une vigilance particulière sera apportée aux familles les plus fragilisées.

Orientation 1 : soutenir la fonction parentale en facilitant le soutien à la scolarité

FA N°18 : Rencontres parents dans les écoles et structures petite enfance

Origine de l'action	<p>Suite des constats faits par les partenaires du réseau parentalité, des groupes de réflexion ont engagé un travail sur 2 thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none">- Quelles actions peut-on développer pour accompagner les parents dans la construction d'un lien avec l'école ?- Les difficultés de comportement des enfants à partir de l'âge de 2 ans. <p>C'est ainsi que les partenaires ont proposé d'intervenir dans les écoles maternelles ainsi que dans les structures petite enfance pour aborder des thématiques liées à la parentalité.</p>
Publics concernés	<p>Parents d'enfants accueillis en établissement d'accueil du jeune enfant et en école maternelle et élémentaire du quartier.</p>
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none">- Faire émerger des problématiques éducatives.- Valoriser, accompagner, soutenir les parents dans leur fonction éducative.- Permettre aux parents de trouver une écoute et des éléments de réponses à leurs questionnements, leurs doutes, leurs difficultés.- Renforcer et dynamiser le lien entre l'école et la famille.
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none">- Créer un espace d'échanges dédié aux parents d'élèves afin de favoriser la communication intrafamiliale.- Associer les parents dans la construction des séances.- Favoriser les échanges d'expériences, le lien social et la solidarité.
Moyens nécessaires	<ul style="list-style-type: none">- Plages horaires adaptées aux parents et aux partenaires- Trouver des locaux disponibles dans les établissements- Aménager un espace permettant la convivialité- Des professionnels disponibles pour des interventions régulières- Des professionnels impliqués dans la démarche

<p>Partenaires possibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les écoles et établissements d'accueil du jeune enfant intéressés. - L'Accueil solidarité famille. - L'école des parents et des éducateurs. - Le Programme de Réussite Educative...
<p>Mise en œuvre (contenu/déroulement)</p>	<p>Ce projet est en cours de construction mais nous avons déjà défini les points de mise en œuvre suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Débuter dans une ou deux structures. - Intervention dans les écoles par un binôme de partenaires du territoire pour aborder une thématique avec les parents (sommeil, rythme de l'enfant, les écrans...). - Ce temps de rencontre peut avoir lieu le jour de décharge du directeur. - Temporalité des interventions à définir.
<p>Critères d'évaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de parents présents aux temps de rencontre. - Nombre de partenaires différents participant aux rencontres. - Implication du corps enseignant. - Part des familles faisant appel à un professionnel du réseau ou participant à une action en dehors des rencontres. - Nombre d'ateliers réalisés. - Ressenti des participants.

FA N°19: Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité élémentaire

Origine de l'action	Cette action répond à la fois aux constats faits par les partenaires et aux besoins des parents. C'est ainsi que les partenaires du réseau parentalité ont engagé un travail sur la thématique : " L'accompagnement à la scolarité pour les enfants en école élémentaire".
Publics concernés	Les parents et les enfants des écoles élémentaires Jean Jaurès 1 et 2, Larrey, Valendons, Monts de Vignes (orientés par ces établissements scolaires).
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> - accompagner les enfants dans leur réussite scolaire, - favoriser le développement et l'épanouissement de l'enfant, - promouvoir leur apprentissage à la citoyenneté, - améliorer les relations parents/enfants.
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - accompagner les parents par l'intermédiaire de rencontres, d'échanges d'informations, et d'une aide dans le suivi de la scolarité de leurs enfants, - aider les enfants à acquérir des méthodes de travail, d'organisation... - faciliter leur accès au savoir et à la culture, - valoriser les acquis afin de renforcer leur autonomie.
Moyens nécessaires	<p>Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recrutement de deux animateurs avec un bac +2 minimum maîtrisant les principes de base de l'animation pour un accompagnement méthodologique dans la réalisation des devoirs au quotidien. - Une responsable coordinatrice du CLAS. (référente famille) - Des bénévoles. <p>Moyens matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Local des Violettes. - Une salle au centre social.
Partenaires possibles	Toutes les écoles du quartier, Programme de Réussite Educative, acteurs culturels du territoire, associations sportives du quartier...

<p>Mise en œuvre (contenu/déroulement)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 2 séances par semaine (16h15-18h) au local des Violettes les mardis et vendredis soir pour 8 élèves des écoles Valendons et Monts de vignes - 2 séances par semaine (16h15- 18h) au centre social les lundis et jeudis soir pour 8 élèves des écoles Jean Jaurès 1 et 2 et Larrey. - Mise en place d'ateliers permettant une ouverture culturelle, citoyenne et l'accompagnement vers les loisirs. - Proposition faite aux parents de participer à une séance de CLAS toutes les 3 semaines pour observer et accompagner leur enfant. - Entretiens individuels réguliers avec les parents. - Proposition de participer en famille ou individuellement à d'autres actions menées par le centre social.
<p>Critères d'évaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Assiduité des enfants inscrits. - Evolution dans leur rapport aux apprentissages, à l'école et dans leurs comportements relatifs à la scolarité (motivation). - Evolution des liens avec les équipes éducatives et les familles. - Nombre et type de projets d'ouverture culturelle mis en place. - Participation des parents aux temps de rencontres organisés.

FA N°20 : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité Collège

Origine de l'action	Le dispositif CLAS à destination des collégiens est mis en place depuis 2010 et répond toujours à un besoin.
Publics concernés	Les collégiens de 5 ^{ème} , 4 ^{ème} et 3 ^{ème} du collège Henri Dunant
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> - accompagner les jeunes dans leur réussite scolaire, - favoriser le développement et l'épanouissement de l'élève, - promouvoir leur apprentissage à la citoyenneté, - améliorer les relations parents/jeunes.
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - accompagner les parents par l'intermédiaire de rencontres, d'échanges d'informations, et d'une aide dans le suivi de la scolarité de leurs enfants, - aider les jeunes à acquérir des méthodes de travail, - faciliter leur accès au savoir et à la culture, - valoriser les acquis afin de renforcer leur autonomie.
Moyens nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> - 2 animatrices coordinatrices - 1 salle au collège - 1 salle au centre social
Partenaires possibles	L'équipe éducative du collège, Programme de Réussite Educative, l'accueil de loisirs PEP 21, les acteurs culturels du territoire, les associations sportives du quartier...
Mise en œuvre (contenu/déroulement)	<p>- Deux dispositifs :</p> <p>Un pour les élèves de 3^{ème} :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 séances d'une heure au collège - 2 groupes de 8 élèves - Travail ciblé sur les recherches de stage, l'orientation post 3^{ème}, les révisions du brevet... <p>Un pour les élèves de 5^{ème} et 4^{ème} les mercredis après-midi au centre social :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un temps d'aide aux devoirs - Un temps de loisirs ou un atelier permettant l'ouverture culturelle ou citoyenne...

	<ul style="list-style-type: none"> - Entretiens individuels réguliers avec les parents. - Propositions de participer en famille ou individuellement à d'autres actions menées par le centre social.
Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Assiduité des élèves inscrits. - Evolution dans leur rapport aux apprentissages, au collège et dans leurs comportements relatifs à la scolarité (motivation). - Evolution des liens avec les équipes éducatives et les familles. - Nombre et type de projets d'ouverture culturelle mis en place. - Participation des parents aux temps de rencontres organisés.

Orientation 2 : soutenir la fonction parentale à travers les loisirs, la culture et les sorties.

FA N°21 : Sorties familles

Origine de l'action	Une attente forte est ressentie par les familles à propos des loisirs. En effet, beaucoup d'entre elles souhaitent organiser des sorties culturelles ou de loisirs avec l'aide du centre social.
Publics concernés	Les familles du quartier avec une vigilance particulière apportée aux familles les plus fragilisées.
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux parents et aux enfants de se retrouver autour d'un projet commun. - Renforcer les liens familiaux. - Permettre aux familles de s'évader du quotidien. - Impliquer les familles dans l'organisation de leurs loisirs par le biais de la "commission famille". - Proposer des sorties que les parents peuvent reproduire de façon autonome avec leurs enfants.
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux familles de découvrir des sites culturels et naturels. - Favoriser les échanges avec d'autres familles. - Découvrir des sites culturels historiques ou géographiques. - Favoriser le partage d'expériences en famille et permettant la rencontre de l'Autre.
Moyens nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> - Mini-bus - Location de car - 2 accompagnateurs
Partenaires possibles	La mission principale des partenaires dans cette action est la diffusion de l'information et l'orientation des familles

<p>Mise en œuvre (contenu/déroulement)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des sorties familiales régulières en journée ou demi-journée en période de vacances scolaires mais aussi le samedi afin qu'un maximum de familles puissent participer. - Mettre l'accent sur des propositions ludiques culturelles ou sportives. - Ajuster les stratégies de communication afin de préserver la mixité sociale.
<p>Critères d'évaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mesure de la mixité sociale. - Nombre de participants. - Nombre de familles s'inscrivant sur d'autres actions proposées. - Nombre de sorties réalisées.

FA N°22 : Week-end familles

Origine de l'action	Reconduction de l'action
Publics concernés	<p>Familles du quartier (maximum 16 personnes par séjour) répondant aux critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ne disposant pas de ressources suffisantes pour partir en vacances ou en week-end, - n'étant jamais parties en vacances ou pas depuis plusieurs années - ayant des difficultés à organiser elles-mêmes un départ en vacances ou en week-end, - isolées socialement, - éprouvant le besoin de s'évader et de rompre avec le quotidien.
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> - Impulser une démarche participative avec les familles. - Permettre le départ collectif de parents avec leurs enfants. - Apporter un soutien à la relation parent-enfants. - Créer des liens privilégiés entre les participants.
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner dans la prise de confiance en soi / ses capacités «à faire» tout en respectant le rythme de chacun. - Co-construire le week-end avec les familles.
Moyens nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> - Deux mini bus 9 places. - Deux professionnels de la structure (Référente famille + Animateur). - Hébergement collectif.
Partenaires possibles	La mission principale des partenaires dans cette action est la diffusion de l'information et l'orientation des familles.
Mise en œuvre (contenu/déroulement)	<p>Accompagnement des familles dans la construction de leur projet collectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontres régulières. - Choix de la destination, de l'hébergement, du mode de transport. - Organisation du week-end : loisirs, visites...
Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de familles impliquées. - Nombre de familles s'inscrivant sur d'autres actions proposées. - Nombre de week-end réalisés. - Implication des familles.

FA N°23 : Loisirs partagés parents/enfants

Origine de l'action	<p>Reconduction de l'action</p> <p>Une attente forte est exprimée par les familles à propos de la mise en place de loisirs. En effet, beaucoup d'entre elles souhaitent partager des moments conviviaux et se retrouver lors de manifestations ou projets communs.</p>
Publics concernés	Toutes les familles fréquentant la structure et les familles du quartier en général.
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir et accompagner la fonction parentale. - Consolider les liens parents/enfants. - Favoriser la complicité entre parents et enfants.
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer une ouverture culturelle. - Partager des moments conviviaux avec d'autres parents et enfants. - Proposer des activités de différentes natures - Echanger des savoirs
Moyens nécessaires	Les moyens seront très différents en fonction des actions
Partenaires possibles	<p>Acteurs culturels du territoire</p> <p>Accueil de Loisirs PEP21, halte garderie, PRE, village de stabilisation, abri de nuit.</p>
Mise en œuvre (contenu/déroulement)	<p>Les loisirs partagés concernent autant les manifestations de quartier (cf fiche n°5 du projet social) que les animations destinées spécifiquement aux familles.</p> <p>Plusieurs types d'actions sont mis en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partage de moments conviviaux : repas partagés, après-midis jeux de société... - Echanges de savoirs : ateliers cuisine, activités manuelles... - Rencontre autour d'un projet culturel : Projet théâtre, cinéma, radio, spectacle, musée... <p>Autant que faire ce peut, des liens seront faits avec les propositions de la commission famille et des partenaires culturels du territoire.</p> <p><u>Fréquence</u> : à chaque période de vacances scolaires mais aussi les samedis afin qu'un maximum de personnes puisse participer</p>
Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'animations ou projets réalisés. - Diversité des actions. - Nombre de familles présentes à chaque action. - Nombre de familles impliquées dans la mise en œuvre.

Orientation 3 : Accompagner les familles à se mobiliser et à être actrices des projets.

FA N°24 : Création d'une commission famille

Origine de l'action	Suite aux réunions avec les familles qui expriment leurs désirs en termes de loisirs et afin de favoriser la dynamique participative, nous souhaitons mettre en place une commission famille composée de parents souhaitant être acteurs du projet.
Publics concernés	Un groupe de parents acteurs
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la participation au sein de l'association. - Permettre à tout le monde de prendre part aux réflexions et prises de décisions. - Promouvoir l'intérêt collectif face à l'intérêt individuel. - Etre force de proposition.
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les projets des familles. - Partager des idées et des points de vue pour permettre des propositions d'actions au plus près des besoins des familles. - Mettre en place des animations collectives d'intérêts multiples.
Moyens nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> - Une référente famille. - Des parents impliqués dans la démarche. - Un lieu convivial pour se retrouver.
Partenaires possibles	Les partenaires culturels
Mise en œuvre (contenu/déroulement)	<ul style="list-style-type: none"> - Dans un 1^{er} temps, il faudra constituer un groupe de parents acteurs puis réfléchir ensemble à des projets, activités et enfin les mettre en place. - Rencontres trimestrielles (temps de réflexion, choix des animations ou des projets). - Mise en place des projets.
Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de parents acteurs. - Nombre de commissions. - Nombre d'actions mises en place. - Impact sur la prise de responsabilité.

Orientation 4 : impulser une dynamique partenariale et d'équipe, afin de répondre aux attentes et besoins des familles.

FA N°25 : Réseau parentalité	
Origine de l'action	En 2013, les partenaires expriment le besoin de rencontrer et d'identifier toutes les structures et professionnels qui interviennent en direction des familles. C'est en 2014 que la construction du réseau se formalise.
Publics concernés	Tous les acteurs de terrain intervenant auprès des familles.
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> - renforcer la concertation entre acteurs de la parentalité. - mettre en commun les compétences de chacun afin de répondre au mieux aux besoins et problématiques. - relever les besoins et faire émerger des pistes d'actions.
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - animer et faire vivre le réseau parentalité, - expérimenter de nouvelles actions et des projets communs, - se tenir informé de l'actualité de chacun.
Moyens nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> - deux animatrices du réseau : référente famille de la MJC-centre social et la responsable de l'Accueil Solidarité Famille - des partenaires actifs
Partenaires	ASF Parc et PMI, Service Action Sociale SNCF, Service Petite Enfance ville de Dijon, Halte-garderie, RAM, multi accueil Tarnier, ALSH PEP 21, CER SNCF, Services Education et Jeunesse, PRE, Education Nationale, Directeurs du Collège et des groupes scolaires, CAF, village de stabilisation, Ecole des parents et des éducateurs...
Mise en œuvre (contenu/déroulement)	<p>Rencontres trimestrielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - tour de table permettant à chacun de donner son actualité, - réflexion et travail autour de constats communs. <p>Suivi des actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - communiquer les comptes rendus, - coordination des actions et suivi des décisions prises, - informer du début des actions, des évolutions, des modifications le cas échéant...

Critères d'évaluation

- Nombre de rencontres entre professionnels.
- Nombre d'actions réalisées.

FA N°26 : Passerelle Secteur Familles / autres secteurs

<p>Origine de l'action</p>	<p>Une passerelle non formalisée mais néanmoins existante entre le secteur famille et le secteur jeune s'est mise en place depuis la fusion.</p> <p>Il apparaît nécessaire de formaliser des passerelles entre le secteur famille et les différents secteurs ou activités de la MJC-centre social (secteur jeunesse, activités socioculturelles, animations de quartier, événements culturels...).</p> <p>cette passerelle est formalisée par le biais d'une fiche action afin de rendre lisible toutes les possibilités d'action.</p>
<p>Publics concernés</p>	<p>Les familles du quartier.</p>
<p>Objectifs généraux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'épanouissement individuel de l'enfant ou du parent par la pratique d'autres activités. - Etre à l'écoute des besoins des familles. - Donner la possibilité aux familles de s'ouvrir à d'autres activités.
<p>Objectifs opérationnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à la vie de son quartier. - Pratiquer une activité de loisirs. - Créer des liens avec d'autres personnes ou groupes.
<p>Moyens nécessaires</p>	<p>La présence de la référente famille pour faire le lien entre les différents secteurs et les familles.</p>
<p>Partenaires possibles</p>	
<p>Mise en œuvre (contenu/déroulement)</p>	<p>Il faudra mettre en place des projets communs avec les autres secteurs. Actions intergénérationnelles, projets avec le secteur jeunesse...</p> <p>Il faudra également informer les familles de l'actualité de la structure et des activités mises en place.</p> <p>Pour cela il est nécessaire d'être à l'écoute des besoins et envies des membres de la famille afin de les orienter au mieux vers d'autres secteurs ou activités.</p>
<p>Critères d'évaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes ayant participé à d'autres activités. - Nombre d'actions réalisées en partenariat avec les autres secteurs.

Les orientations ainsi que les actions du projet familles devront nécessairement être adaptées régulièrement afin de prendre en compte l'arrivée de nouvelles familles dans le quartier et plus particulièrement dans le secteur Jean Jaurès, Arsenal et cité de la gastronomie.

Par ailleurs, ce projet "animation collective familles" ne prend tout son sens que lorsqu'il est intégré au projet du territoire, à l'échelle du quartier et à l'échelle de la ville.

Il s'inscrit par conséquent dans une démarche partenariale avec tous les acteurs concernés pour construire une véritable politique territoriale concertée.

Pour conclure

La fusion de la MJC et du centre social dans le cadre du schéma de développement des structures de quartier a été une période d'une grande intensité pour les administrateurs et plus encore l'équipe de la MJC. En l'espace de dix-huit mois, il a fallu vivre plusieurs phases successives ou parfois concomitantes:

- comprendre le sens de l'action des centres sociaux et s'imprégner d'une autre vision,
- se former à la démarche du projet social, à la doctrine de la CAF.
- appréhender des méthodes et une logique nouvelles,
- négocier avec divers interlocuteurs et surmonter les réticences,
- corriger les informations fausses et comprendre les réactions négatives ou le désarroi
- communiquer auprès du public et des partenaires sur le rapprochement des deux structures,
- proposer un projet méthodologique sanctionnant cette première étape, afin d'obtenir un agrément provisoire,
- préparer et réaliser la fusion des deux équipements en septembre 2016
- assurer le fonctionnement logistique et matériel lors du transfert de gestion du centre social
- restructurer l'équipe professionnelle et l'adapter aux nouvelles missions
- comprendre et organiser l'accueil
- réaliser un diagnostic partagé
 - réaliser une phase d'enquête auprès des habitants
 - recueillir la parole des habitants et des partenaires au cours de trois séries de rencontres
 - dégager les orientations et les actions futures
 - écrire et faire valider un projet social nouveau.

Pendant ces dix-huit mois, la vie a continué, et les actions de la MJC et du contrat de projet du centre social se sont poursuivies et même peut-être développées.

Finalement, cette intensité a été bénéfique et a accéléré la compréhension et l'appropriation du nouveau projet en cours, ainsi que le sentiment de contribuer à la marche d'un équipement aux missions élargies au service des habitants du quartier.

Mais dix-huit mois c'est assez court au regard de plusieurs décennies de vie parallèle, au cours desquelles la MJC et le Centre social étaient deux équipements bien identifiés, et différents par le projet, le fonctionnement, le public, les actions...

Les deux identités subsistent encore aux yeux d'une majorité d'habitants, qui identifient toujours la MJC et le Centre social comme deux lieux différents.

Les initiatives mises en place pour faire tomber les cloisons ont déjà des effets, mais unifier les deux équipements dans l'esprit de tous prendra encore un peu de temps...

Annexes

Questionnaires lieux ciblés

	Béregère	Elodie	Eva	Laetitia	Léocadie	Gilles	Hervé	J.Claude	
Intermarché									
Ecole Monts de Vignes			X	X					
Ecole Eiffel		X			X				
Ecole Valendons			X	X					
Ecole Jean Jaurès	X					X			
Collège	X	X							
Immeubles 1 et 2 <i>autour MJC et jardins</i>							X	X	
Immeubles 3 et 4 <i>Port canal-3 forgerons</i>					X	X			
Immeubles 5 et 6 <i>J.Jaurès-arsenal</i>				X	X				
Immeuble 7 et 8 <i>Violettes-ICF Chapitre</i>		X	X						
Immeuble 9 et 10 <i>Proche C.Social - Volnay</i>	X					X			
Médiathèque							X	X	
Boulangerie							X	X	
Total	15	15	15	15	15	15	15	15	= 120

Remarques

- Ne prendre en compte que les habitants du quartier
- Pour l'Intermarché, prévoir une animation
- 3 à 4 questionnaires par lieu / 15 questionnaires par personne en tout
- mixer les personnes interrogées (sexe, âge)

Répartition des questionnaires (rues)

	Port du canal /35	Valendons / 35	Montagne / 15	Bourroches / 35
Bérengère (15)	10	5		
Elodie (15)	5	10		
Eva (15)		15		
Laetitia (15)				15
Léocadie (15)			15	
Gilles (15)	10	5		
Hervé (15)				15
Jean-Claude (15)	10			5
Total	35	35	15	35

Consignes

- ne prendre en compte que les habitants du quartier
- varier les âges et les sexes (50/50 ou 60/40 si possible)
- varier les lieux (au moins 3 endroits de la partie de quartier concernée)
- varier les jours éventuellement
- expliquer l'objectif du ou des groupes d'habitants

Comptes rendu de la première série de réunions



MJC CENTRE SOCIAL BOURROCHES

Compte Rendu Séance Partenaires #1

A Dijon, le 21 avril 2017

12 Participants sont présents

Equipe du centre social (5): Eva Cousin, Bérengère Tannier, Stéphanie Rabemananjara, Laetitia Perron, Gilles Menis

Partenaires (7): Marie-Anne LECHENAULT (CCAS - service géronto), Armelle MILLOT (CAF, Service interventions locales), Virginie GAUTHEY (Relais petite enfance), Florence CERFONTAINE (CER SNCF Bourroches), Marie-Jo MAURICE (Ecole des parents et des éducateurs), David GILBERT (directeur école maternelle des Valendons), Fanny METAIS (Programme réussite éducative - ville de Dijon).

Objectifs de la séance : Photographie du territoire
Que voyez-vous sur le territoire ?
Comment pouvez-vous agir avec le centre social ?

1. Démarrage

Explication de la démarche, des objectifs et du déroulé de cette séance.

Tour de table. Chaque participant se présente.

2. Expression du point de vue des partenaires

▪ Expression individuelle et recherche des convergences/ divergences

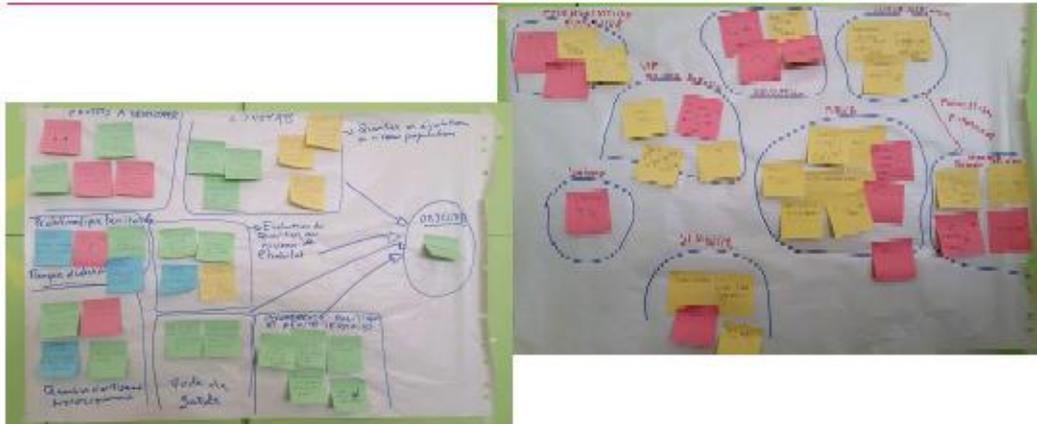
Individuellement, chaque participant note sur des post-its les idées qui lui viennent concernant leur vision du territoire et le rôle du centre social sur ce territoire.

Répartition en 2 groupes.

Dans chaque groupe, les membres collent tous leurs post-its sur un panneau.

Après avoir pris connaissance des post-its des autres, on cherche le consensus dans chaque groupe pour rapprocher les idées et les regrouper en thématiques.

Puis chacun des 2 groupes prend connaissance du panneau de l'autre individuellement dans un premier temps, puis des binômes composés de membres ayant travaillé sur des panneaux différents s'expliquent leur travail respectif et en débattent.



3. Synthèse collective

Synthèse par les participants de la vision et des propositions que les partenaires peuvent co-porter, avec le centre social.

Territoire vieillissant historiquement
 mais en mutation : nouvelles populations
 => Enjeu ++ d'adaptation

- Territoire vaste
 itinérance des propositions

- Vie de quartier pauvre, peu de lien social

- Beaucoup d'offre d'activités
 => Réunion des acteurs mise en lien

- Hébergement social / public fragilisé
 (interculturalité avec population rom)
 -> Formation spécifique des animateurs / professionnels
 -> Activités interculturelles, accompagnement individuel, soutien technique

- Niveau sociale (économique, habitats)
 hétérogénéité
 -> Adaptation des propositions
 -> Activités regroupant différents quartiers

Petite enfance : évolution modes de garde...
 0-2 ans

Enfance - Nonque AISH surtout pendant les vacances
 3-6 ans
 -> Mobiliser les habitants autour de la demande parents
 -> Communication à travers l'école?

Beaucoup de Seniors ^{Rencontre des pers. roms à domicile}
 -> développer mobilité des personnes en park autonome (navette...), repérer / mobiliser des seniors
 -> Manque de cohésion dans l'identité du quartier -> Accueil nrx arrivants, fêtes de quartier, recenser l'existant (partenaires fonctionnellement...)

- Agence Solidarité famille peu accessible
 peu de présence de pro. sur territoire
 -> Développer la co-éducation avec les parents: Partenariat école / acteurs sociaux
 -> Délocalisation de permanences de travailleurs sociaux.

4. Conclusion

Nous terminons sur un apéritif convivial

MJC Centre Social BOURROCHES

Compte Rendu Séance Habitants #1

A Dijon, le 21 avril 2017

30 Participants : 24 habitants sont présents et 6 membres de l'équipe : Eva Cousin, Bérengère Tannier, Hervé Raynier, Stéphanie Rabemananjara, Laetitia Perron, Gilles Menis

Objectifs de la séance : Clarifier le projet social.
Susciter la participation.
Comment pouvez-vous agir avec le centre social ?

1. Démarrage

▪ En un mot : Qu'est ce qu'un centre social ?

Cœur de quartier	Lien	Lieu de rassemblement/ regroupement
Lieu de vie	Faire ensemble	Structure d'accompagnement social
Ressources/aide/accès à ...	Vivre ensemble	Pour les habitants
Centre de la vie associative	Partage/échange/entraide	Pour les jeunes enfants/ garderie
Lieu de rencontre	Solidarité_s	Rencontre intergénérationnelle

▪ Introduction par M. Menis :

Le projet social, les missions du centre social, le but de la séance.

2. Expression du point de vue des habitants

▪ Expression individuelle

Répartition des habitants en 4 groupes. Chaque groupe de travail note sur une feuille de paper board :

- Les éléments de contexte qui caractérisent leur territoire
- Les manques et besoins repérés
- Ce sur quoi le centre social peut agir
- Qu'est ce qu'on peut faire, nous, avec le centre social

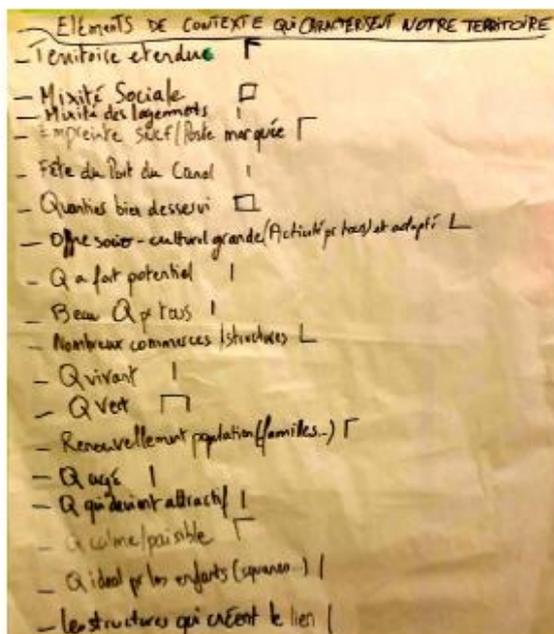
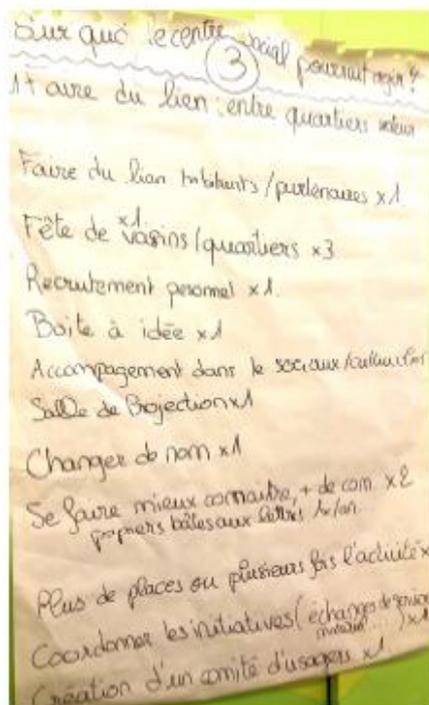
Croisement des regards

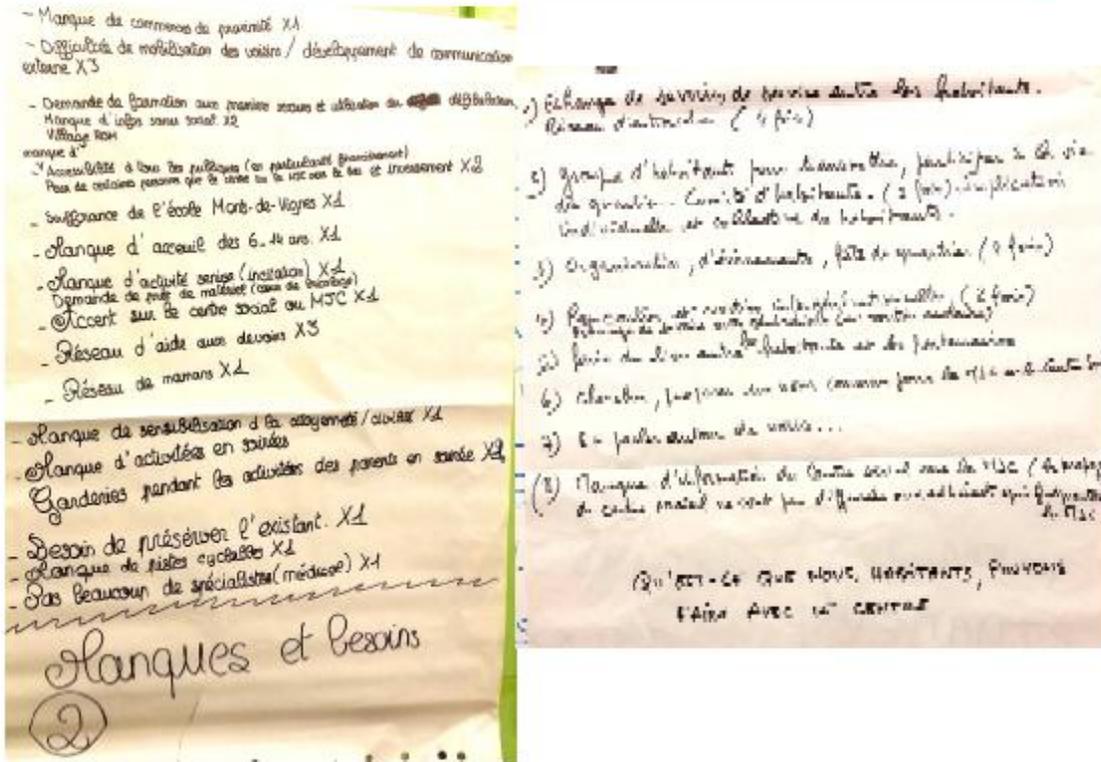
Les groupes sont mélangés et chaque groupe nouvellement créé travaille maintenant sur les apports de tout le monde sur l'un des sujets précédemment cités



3. Mise en commun

Chaque nouveau groupe présente à l'assemblée la synthèse qu'il a faite du travail de tous les participants sur le sujet qui lui était attribué. Le reste de l'assemblée peut réagir au fur et à mesure.





Points de débat :

- S'organiser pour de nouveaux modes de garde
- Pourquoi focalisons-nous sur le centre social ?
- Quelle organisation concrètement entre MJC et Centre Social ?
- La nuance usager/ habitant : les logiques différentes de la MJC et du Centre Social.
- Connaissance/ visibilité/ lisibilité, communication.

4. Conclusion

Nous terminons sur un apéritif convivial.
 Notons que 8 habitants se sont proposés pour participer à un groupe de travail autour du projet social.

MJC CENTRE SOCIAL BOURROCHES

Compte Rendu Séance Equipe #1

A Dijon, le 22 avril 2017

Ce compte rendu sera disponible sur www.accolades-dsl.com
avec votre identifiant **Bourroches** et votre mot de passe **1617-154**

7 Participants, tous étaient présents la veille lors de la réunion habitants et 4 étaient présents lors de la réunion partenaires : Bérengère Tannier, Hervé Raynier, Stéphanie Rabemananjara, Laetitia Perron, Jacqueline Dhoosche (CA), Pierre Marion (CA), Gilles Menis.

Objectifs de la séance : Analyse croisée des apports partenaires/ habitants
Mise en regard des éléments recueillis grâce au questionnaire habitants.

1. Démarrage

Explication de la démarche, des objectifs et du déroulé de cette séance.

Retour sur ce qui a été ressenti la veille : Implication des gens, peu d'agressivité,

2. Croisement des synthèses habitants/partenaires

▪ Recherche des convergences/ divergence

En 2 groupes :

- 1 groupe recherche dans les panneaux de synthèse des habitants et des partenaires, puis croise les éléments de contexte et les manques/ besoins identifiés.
- 1 groupe recherche dans les panneaux de synthèse des habitants et des partenaires, puis croise les éléments de pouvoir d'agir du centre social (ce qui rentre dans sa mission) et les leviers d'action avec les habitants/ partenaires.

▪ Apport du questionnaire

Les 2 groupes échangent leurs productions et les enrichissent de données collectées via le questionnaire pour affirmer, infirmer ou apporter aux éléments soulevés par les habitants et partenaires la veille.

3. Mise en commun

De retour tous ensemble, on liste les points importants qui ont été relevés par les 2 groupes.

CONTEXTE	MANQUES ET BESOINS
<p><u>Réalité sociale :</u> Territoire vaste historiquement vieux mais en mutation (P/H) Hébergement social, public fragilisé (P) Mixité sociale (P/H) Hétérogénéité (P) Beaucoup de seniors. (P/H) Q : <i>Priorité 1 : jeune public et Besoin d'aide aux personnes âgées</i> Mixité des logements (H) Nouveaux commerces/ structures (H)</p> <p><u>Ressentis</u> Vie de quartier pauvre (P) Q : <i>Priorité 2 : manifestations culturelles</i> Quartier bien desservi, à fort potentiel, beau quartier pour tous, calme et paisible, vivant, vert, idéal pour les enfants, devient attractif (H)</p> <p><u>Activités :</u> Beaucoup d'offres d'activités (P / H) Q : <i>Priorité 1 pratique de loisir</i></p> <p>Evolution des modes de gardes (P) Q : <i>Besoins et services</i> Fête du port du canal (H) Q : <i>Priorité 2 : manifestations culturelles</i> Structures créant du lien (H) Q : <i>priorité 3 : lieu de rencontre</i></p>	<p><u>Information</u> Manque de sensibilisation citoyenneté/ civilité (H) Manque d'info samu social/ village Rom (H) Accent sur le CS et/ou la MJC (H)</p> <p><u>Enfance</u> Manque d'ALSH pendant les vacances scolaires (P) +Q : <i>réponse à un besoin</i> Manque d'accueil pour les 6-14 ans (H) +Q : <i>Réponse à un besoin</i> Réseau de Maman (H) +Q : <i>besoin services</i> Garderie pendant les activités en soirée (H) (+Q : <i>Proposition de services</i>)</p> <p><u>Cohésion /Lien social</u> Peu de lien social (P) Q : <i>Priorité 3 : Lieu de rencontre</i> Manque de cohésion dans l'identité du territoire (P) +Q <i>Priorité 2 : manifestations culturelles</i> Difficultés de mobilisation des voisins (H) +Q : <i>Priorité 3 : lieu de rencontre</i></p> <p><u>Activités</u> Formation au 1ers secours/défibrillateur (H) Manque d'activités seniors (H) +Q : <i>Besoin de loisirs. Attention dans le questionnaire : réunion aide accompagnement, pas la même chose que loisirs.</i> Cours de bricolage (H) Aide aux devoirs (réseau) (H) +Q : <i>Besoins/ services</i> Manque d'activités en soirée (H) +Q : <i>Priorité 1 Pratique de loisirs</i></p> <p>Communication externe : +Q : <i>Méconnaissance des publics visés et de la fusion</i> Agence solidarité Famille peu accessible, peu de présence pro sur le territoire (P) Manque de commerces de proximité Accessibilité à tous les publics (H) Souffrance à l'école Mont des Vignes (H) Manque de spécialistes (médical) (H) Manque de pistes cyclables (H) Préserver l'existant (H)</p>

POUVOIR D'AGIR DU CENTRE SOCIAL	LEVIERS D'ACTION SAVEC LES HABITANTS ET PARTENAIRES
<p><u>Cité par les habitants et les partenaires</u> Lien social à favoriser, à développer. (+ Q) Vie de quartier à dynamiser (+Q) Coordination/ mise en lien des acteurs ou habitants (+Q)</p> <p><u>Cité par les habitants</u> Création des liens entre habitants et différentes parties du territoire (+Q) Soutenir la création/ mise en place d'un comité d'usagers/ d'habitants (+Q) Renforcer la communication concernant les actions des 2 maisons (MJC+ CS) ex :portes ouvertes (+Q) Aide au départ en vacances (séjour parents/ enfants) (+Q) Changer le nom / nom commun</p> <p><u>Cité par les partenaires</u> Accueil, prise en compte des seniors (+Q) Développer l'accueil petite enfance-ALSH-Vac sco (+Q) Cohésion entre les différentes parties du territoire (fédérer) Prendre en compte/ former à l'accueil des personnes fragiles Prendre en compte les mutations de population, le quartier vieillissant mais avec de nouvelles populations</p> <p><u>Cité seulement dans le questionnaire</u> Développer les modes de garde Aide administrative (recherche emploi, formation, aide aux devoirs, santé, isolement.) Activités de loisirs et sportives pour les jeunes, langues étrangères, musique, cuisine, sortie familles, danse, informatique senior...</p>	<p><u>Cité par les habitants et les partenaires</u> Rencontres/ sorties intergénérationnelles (+Q) Organiser une fête de quartier / des manifestations sur le territoire (+Q) Proposer des activités pour les seniors (+Q)</p> <p><u>Cité par les habitants</u> Créer et faire vivre un comité d'usagers/ d'habitants Création / proposition d'un réseau d'échange réciproque des savoirs (RERS) Mener une réflexion pour trouver un nouveau nom</p> <p><u>Cité par les partenaires</u> Créer un réseau de partenaires actifs Organiser l'accueil des nouveaux habitants et s'adapter aux enjeux des nouvelles populations</p> <p><u>Cité seulement dans le questionnaire</u> Liens de communication avec les écoles et les habitants Création d'une maison d'activités maternelles (MAM) Création d'activités supplémentaires Développement des modes de garde</p> <p><i>NB → Les préoccupations des partenaires et des habitants sont parfois différentes. Les partenaires sont centrés sur l'enfance/ petites enfance, la coéducation et le partenariat.</i></p>

① CONTEXTE VISION - MANQUES BESOINS

- * Territoire vieillissant Risquant ainsi la neutralité (H)
- * Territoire vaste / Territoire étendu (H) (+H)
- * Vie de Quartier pauvre (H) (Q) *manque d'activités*
- * Beaucoup d'effus d'activités? (H) (Q) *manque de lieux*
- * Hébergement social public payant (H)
- * Mixité sociale (P/H/H)
- * Hétérogénéité (H)
- * 5 valeurs des modes de garde (P) (Q) *manque de services*
- * Beaucoup de seniors (P/H) (Q) *manque de services*
- * Mixité des logements (H)
- * Fête du Port du Canal (H) (Q) *manque de culture*
- * Quartier bien desservi (H)
- * Quartier à fort potentiel (H)
- * Beau Quartier pour tous? (H)
- * Quartier ouvert, possible (H)
- * Nombreux commerces / Structures (H)
- * Quartier vivant (H)
- * Quartier vert (H)
- * Quartier qui devient attractif (H)
- * Quartier créé par les efforts (Seniors...) (H)
- * Structures créées de rien (H) (Q) *manque de services*

■ ACTIVITES ■ MIXTE ■ MANQUE BESOINS

② MANQUES BESOINS

- (H) * peu de lien social (P) (Q) *les activités*
- (H) * manque ALSH pendant la vie scolaire (P) (Q) *manque de lieux*
- (H) * manque de cohésion dans l'habitat de proximité (P) (Q) *manque de services*
- (H) * Agence Solidarité famille peu accessible (P) (Q) *manque de services*
- (H) * Pa de personnes pro sur le territoire (P)
- (H) * Manque de commerce de proximité (H)
- (H) * Difficulté de mobilisation des voisins (H) (Q) *manque de services*
- (H) * Manque de la communication externe (H) (Q) *manque de services*
- (H) * Formation 1^{er} secours (H)
- (H) * Manque d'infos SAMU social / Village Rom (H)
- (H) * Accessibilité à tous les publics / 2007 / 2011 (H)
- (H) * Soutenance de l'histoire / école Mont de Lézan (H)
- (H) * Manque de spécialistes (médical) (H)
- (H) * Manque d'accueil pour les 6-14 ans (H) (Q) *manque de services*
- (H) * Manque d'activités seniors (H) (Q) *manque de services*
- (H) * Mixité de matériel (échange entre habitants) (H)
- (H) * Coût de bicyclage (H)
- (H) * Accès sur le CS et BSC (H)
- (H) * Aide aux adultes (ressort de...) (H) (Q) *manque de services*
- (H) * Réseau de places (H) (Q) *manque de services*
- (H) * Manque de sensibilisation intergénérationnelle (H)
- (H) * Manque d'activités en soirée (H) (Q) *manque de services*
- (H) * Grandeurs partagées les activités en soirée (H) (Q) *manque de services*
- (H) * Services existants (H)
- (H) * Manque de lieux publics (H)

Poursuite d'après du C.S

- (Q) → Coopération de lieux entre habitants et + parties du territoire
- + Cohésion entre les + parties / parties du territoire (résidents)
- (Q) → Lien social = favoriser / développer
- (Q) → Vie de quartier / dynamisme
- Travaux de soutien / mise en place d'un comité d'habitants
- Coopération / mise en place des modes de garde
- (Q) → Accueil / mise en place des services
- (Q) → Développement / maintien / amélioration - ALSH - Vie de quartier
- (Q) → Renforcement de la mixité / maintien de la mixité (social)
- Création de lieux / services
- Recherche de soutien / mise en place des services / familles
- Recherche de soutien / mise en place des services / population
- (Q) → Développement / maintien / amélioration des modes de garde
- Développement / maintien / amélioration des modes de garde
- Développement / maintien / amélioration des modes de garde
- Développement / maintien / amélioration des modes de garde

Levier d'act* avec habitants / partenaires

- (Q) → perception / action intergénérationnelle
- (Q) → débats
- (Q) → Organiser une fête de quartier - des manifestations sur le territoire
- Créer un comité d'habitants / d'habitants
- (Q) → Appuyer les activités pour les seniors
- Créer un réseau de partenaires solid.
- Créer / Appuyer d'un RERS (réseau d'échange réciproque de services)
- Faire une réflexion sur l'usage / le réseau / les lieux
- Organiser l'accueil des nouveaux arrivants et s'adapter aux enjeux des nouvelles populations
- (Q) → liens de communication avec les écoles et les habitants
- (Q) → création d'us. MAM (maison d'activités municipales)
- (Q) → création d'activités supplémentaires
- (Q) → Développement des modes de garde

Miscellanées partenaires / habitants / personnes déficientes
 la participation: actifs / en / co-éducation / participation / en /

▪ Points de débat

- Différences des éléments recueillis suivant le canal de récolte : Ce qui est dit dans la rue lors du questionnaire n'est pas identique à ce qui est dit en réunion avec les habitants. On repère 2 raisons à cela : d'une part le format d'expression n'est pas le même dans les deux cas (court et individuel dans la rue, long et collectif en réunion), d'autre part, les personnes rencontrées ne sont pas les mêmes (les personnes qui se sont déplacées à l'intérieur du centre ont a priori une connaissance minimum de la MJC Centre Social, voire même un minimum d'intérêt pour le projet social.
 - Point de vigilance : qui sont les personnes fragilisées ?
 - Priorités dans les questionnaires
 1. Pratique de loisirs
 2. Manifestations culturelles
 3. Lieu de rencontre
 - Leviers : L'enjeu est de proposer l'espace aux différents réseaux pour vivre, mais c'est à eux (partenaires et habitants) de s'en saisir, de les construire de les remplir. Ce n'est pas au centre social de prendre toute la charge de ces réseaux.
 - Importance de la mutualisation/ capitalisation de la MJC (Entrée Bar) et du Centre Social (Entrée cuisine) pour enrichir le projet commun et non pas le niveler par le bas.
 - Attention à ne pas faire un projet descendant mais laisser la place à chacun de s'en emparer et d'y trouver sa place.
 - Une carte à jouer sur l'intergénérationnel en alliant la sollicitation des seniors mémoires de quartier lié à l'accueil des nouveaux.
 - Point qui apparaît dans réunion partenaires (dû à leur nature) et questionnaires mais pas réunion d'habitants : L'aide administrative
 - Point qui apparaît en réunion d'habitants et partenaires mais pas dans les questionnaires : La question scolaire

4. Conclusion

Nous terminons sur un apéritif convivial.

Prochaines séances : les 5 et 6 mai 2017.

Comptes rendus de la deuxième série de réunions



MJC CENTRE SOCIAL BOURROCHES

Compte Rendu Séance Partenaires #2

A Dijon, le 5 mai 2017

Ce compte rendu sera disponible sur www.accolades-dsl.com
avec votre identifiant **Bourroches** et votre mot de passe **1617-154**

12 Participants sont présents

Equipe du centre social (3): Eva Cousin, Bérengère Tannier, Gilles Menis

Partenaires (10) : Philippe SCHWAN (OPAD), Brigitte FLEURY (Médiathèque Port du Canal), Agathe LORNE (La Minoterie), Sylvie JANDARD (ASF Conseil Départemental), Line CARPENTIER (Direction Petite Enfance vile de Dijon), Catherine LEDEUIL (DRPA – CCAS), Sandrine THACH-MONESTIER (Espace Socioculturel Acodège, François MONNIN (PANDA- PEP 21), Olivier ROBERT (Vile de Dijon – Direction de l'action culturelle et des publics), Nelly MOUSSADDAK (ASF Ville de Dijon).

1. Démarrage

Nous sommes dans une démarche de co-construction d'un diagnostic en vue d'écrire un projet social qui nous permettra d'obtenir un agrément Vie Sociale auprès de la CAF pour une durée maximale de 4 ans, reconductible. Dans un esprit de recherche de la participation des habitants et des partenaires, nous avons réunis 2 fois au cours de ces 2 dernières semaines, séances qui sont suivies de sessions de travail par l'équipe de la MJC/Centre Social. Ce processus est destiné à recueillir les avis et définir des pistes d'actions pour le projet social à venir.

Nous commençons par un tour de table dans lequel chaque participant se présente.

Objectifs de la séance : Photographie du territoire
Que voyez-vous sur le territoire ?
Comment pouvez-vous agir avec le centre social ?

2. Expression du point de vue des partenaires

Expression individuelle et recherche des convergences/ divergences

Individuellement, chaque participant note sur des post-its les idées qui lui viennent concernant leur vision du territoire et le rôle du centre social sur ce territoire.

Répartition en 2 groupes par le sort.

Dans chaque groupe, les membres collent tous leurs post-its sur un panneau.



Après avoir pris connaissance des post-its des uns et des autres, on cherche le consensus dans chaque groupe pour rapprocher les idées et les regrouper en thématiques auxquelles ont donné un titre.



Puis des binômes composés aléatoirement de membres ayant travaillé sur des panneaux différents s'expliquent mutuellement leur travail et en débattent.

3. Synthèse collective

Synthèse par les participants de leur vision (en noir) et des propositions (en vert) que les partenaires peuvent co-porter, co-construire avec le centre social.

PARTENAIRES : NOTRE VISION DU TERRITOIRE	
<ul style="list-style-type: none"> - Etendue du quartier, hétérogène - bndilien de construction & population (moins pau sur tout le territoire) Navigateur de monde équipements sportifs Modes de parcs : Existent mais mal connus = sentiment de manque... (compart public et privé, rôle du etc? récupérer l'info?) - Offre d'équipements / structures intéressants la logique de connaissances entre structures de tissu associatif et de communauté sur l'ensemble → outils communs? Kiosques? → Navire → aller vers projets délocalisés Création d'un collectif de structures Ces lieux associes / présentations de s'existants quelque/manque de vie de quartier calme d'animation de la vie du quartier - Instans mixte habitants la maintenance de structures consommation d'activités plus que initiates d'habitants Developper un comité d'habitants 	<ul style="list-style-type: none"> - Quartier âgé (rajeunissement?) chiffres 2012 - pas accès numérique, financière travail csc/panda bibliothèque - des familles en difficultés sociale Prémanon Accueil Solidarité famille? (ASF) Présence CAF? - Diversité sociale dans le quartier et mixité dans les structures (vivre ensemble) - Intergénéralionel création réseau d'échange de services - réseau d'échange de services (compétences) le quel rôle du centre social?

4. Conclusion

Nous terminons sur un café convivial.

MJC Centre Social BOURROCHES

Compte Rendu Séance Habitants #2

A Dijon, le 5 mai 2017

Ce compte rendu sera disponible sur www.accolades-dsl.com
avec votre identifiant **Bourroches** et votre mot de passe **1617-154**

19 participants :

16 habitants sont présents et 3 membres de l'équipe : Eva Cousin, Bérengère Tannier, Gilles Menis

Objectifs de la séance : Clarifier le projet social/ le centre social
Susciter la participation des habitants.
Définir comment vous pouvez agir avec le centre social ?

1. Démarrage

Mot d'introduction : Nous sommes dans une démarche de co-construction d'un diagnostic en vue d'écrire un projet social qui nous permettra d'obtenir un agrément Vie Sociale auprès de la CAF pour une durée maximale de 4 ans, reconductible. Dans un esprit de recherche de la participation des habitants nous vous avons invités pour recueillir vos avis et définir des pistes d'actions pour le projet social à venir. Nous nous faisons accompagner dans cette démarche par Accolades, coopérative spécialisée dans l'accompagnement des acteurs du secteur social et solidaire par des démarches participatives.

▪ En un mot ou en deux : Qu'est ce qu'un centre social ?

Aide	Activités/ lieu d'activités	Partage
Accompagnement	Ouvert à tous/ toutes catégories, tout âge	Echange
Lieu de rencontre	Apporte lien aux habitants	Besoins
Vie de quartier/ Animation de quartier		Ecoute
Maison pour les habitants, des habitants		Accueil

▪ Retour sur le Centre Social par Eva

Le projet social, les missions du centre social, ce sont :

Un équipement de quartier ouvert à l'ensemble de la population et qui offre un accueil, des animations, des activités, des services à finalité sociale et un lieu d'intervention sociale. C'est un lieu de rencontre et d'échange entre les générations, qui favorise le développement des liens familiaux et sociaux, lieu d'animation de la vie sociale qui prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants. C'est bien un équipement à la disposition des habitants et des acteurs du quartier, dont ils peuvent se saisir librement pour construire leur vivre ensemble à travers des projets qu'ils souhaitent voir émerger et porter.

2. Expression du point de vue des habitants

Expression individuelle

Pour se rencontrer, et pour constituer des groupes, on se lève et on se place en arc de cercle par ordre alphabétique de prénoms.

Répartition des participants au sort en 4 groupes. Chaque groupe de travail note sur une feuille de paper board :

- Les éléments de contexte qui caractérisent leur territoire
- Les manques et besoins repérés
- Ce sur quoi le centre social peut agir
- Qu'est ce qu'on peut faire, nous, avec le centre social

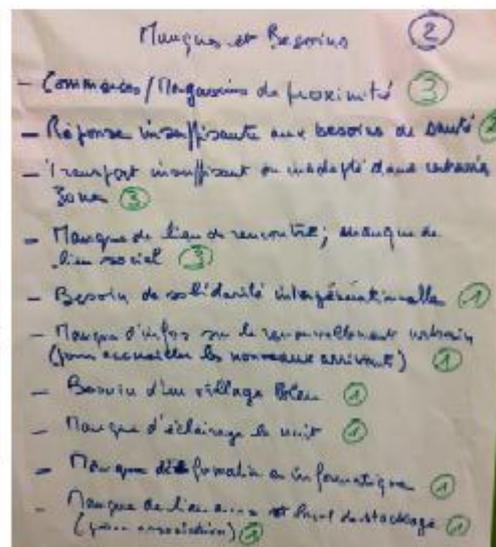
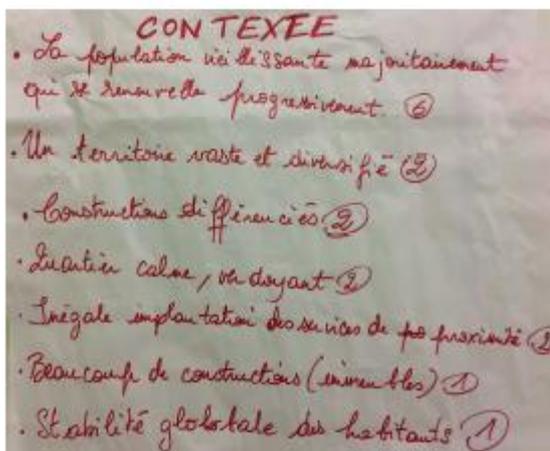


Croisement des regards

Les groupes sont mélangés et chaque groupe nouvellement créé travaille maintenant sur les apports de tous sur l'un des sujets précédemment cités pour les capitaliser et /ou les synthétiser.

3. Mise en commun

Chaque nouveau groupe présente à l'assemblée la synthèse qu'il a faite du travail de tous les participants sur le sujet qui lui était attribué. Le reste de l'assemblée peut réagir au fur et à mesure.



POUVOIR D'AGIR DU CENTRE SOCIAL

3F OFFRIR LIEU DE REUNION ET DE RENCONTRES PAR QUARTIER ?

3F POUR LES PERSONNES AGÉES : OFFRE DE TRANSPORT
ACCOMPAGNEMENT (COURSES, TEMPS

1F PERMANENCE DANS LES QUARTIERS → UNE ANTENNE

1F FAIRE CONNAÎTRE D'AVANTAGE LA RAISON D'ÊTRE DU CENTRE

Qu'est ce que nous habitants pourrions
faire avec le centre ?

- ① être un relais d'information ②
- ② organiser - proposer des repas de quartier ②
- ③ repas partagé enfants - seniors
(cantines maisons de retraite - centre loisir) ①
- ④ proposer des temps conviviaux pour permettre aux
personnes de se rencontrer
(ballade, parties, soirées...) ①
- ⑤ repérer les habitants les plus isolés. ①

Points de débat :

- Le rôle du centre social dans les questionnements citoyens (circulation, transports, commerces etc)
- La solidarité intergénérationnelle ou entre voisins, le lien avec les personnes isolées ou les nouveaux arrivants
- Le rôle d'un centre social en général, la connaissance de l'histoire des centres sociaux, de leurs missions et de ce qu'on peut en faire

4. Conclusion

Nous terminons sur un apéritif convivial.

MJC CENTRE SOCIAL BOURROCHES

Compte Rendu Séance Equipe #2

A Dijon, le 06 mai 2017

Ce compte rendu sera disponible sur www.accolades-dsl.com
avec votre identifiant **Bourroches** et votre mot de passe **1617-154**

11 Participants sont réunis. 4 professionnels : Eva COUSIN, Anne-Cécile JOFFRE, Jean-Claude GRAYEL Gilles MENIS ; et 7 bénévoles : Geneviève DABET-HUGUET, Anne DILLENSEGER, Monique FOREY, Christine RAFFESTI, Patrice BRIYS, Pierre MARION, Jacques PARIZE.

Objectifs de la séance : - Croisement de ce qui avait déjà été analysé des apports partenaires/ habitants des premières séances (il y a 15 jours), et ce qui a été dit hier : est-ce qu'il y a des éléments nouveaux ou différents ?

- Positionnement : Au regard de tout ce qui a été soulevé par les 2 groupes d'habitants, le questionnaire et les 2 groupes de partenaires, quels enjeux repérons-nous et sur quoi nous positionnons- nous ?

1. Démarrage

Mot d'introduction : Nous sommes dans une démarche de co-construction d'un diagnostic en vue d'écrire un projet social qui nous permettra d'obtenir un agrément Vie Sociale auprès de la CAF. Dans un esprit de participation (« faire avec ») nous avons convié à deux reprises les habitants et les partenaires du territoire pour recueillir les avis et définir des pistes d'actions pour le projet social à venir. Nous nous faisons accompagner dans cette démarche par Accolades, coopérative spécialisée dans l'accompagnement des acteurs du secteur social et solidaire par des démarches participatives.

2. Croisement des synthèses habitants/partenaires

Recherche des convergences/ divergence entre les 1^{ère} séances et les 2nd séances

En 2 groupes, constitués pas le sort, on recherche les nouveaux points, les nuances ou les contradictions évoqués lors des séances du 5 mai, et qui viennent s'ajouter à ceux qui avait été évoqués lors des séances du 21 avril.

- 1 groupe recherche dans la production des partenaires,
- 1 groupe recherche dans les productions des habitants



Mise en commun

Reprise des panneaux produits par l'équipe en séance 1 (le 22 avril). Sur cette base, on note les éléments nouveaux suivants cités par les habitants (H) et/ou les partenaires (P):

Contexte :

- L'évolution des modes de gardes vers un besoins d'accueil collectif et partiel
- L'installation de nouveaux habitants et la stabilité.
- L'augmentation des difficultés sociales.
- L'inégale répartition des commerces et structures

Manques/besoins :

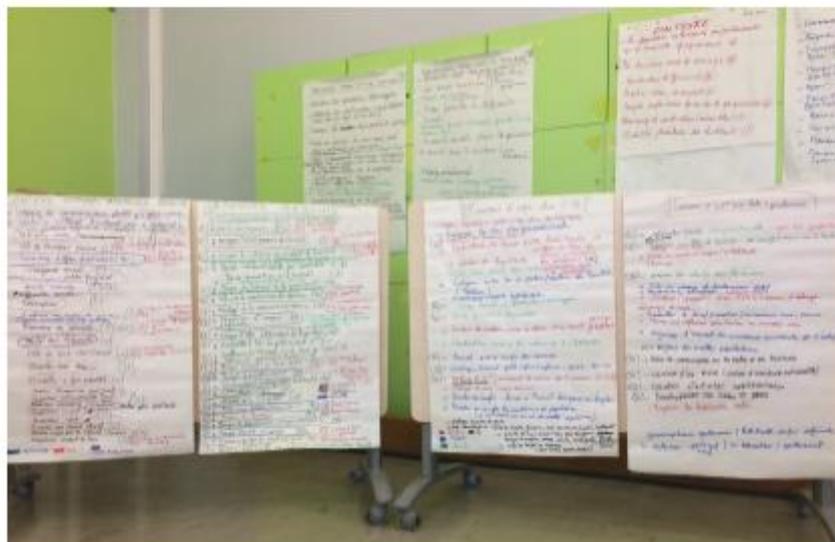
- Accompagnement sur le numérique (P/H)
- Manque d'infos sur le renouvellement urbain, pour accueillir les nouveaux habitants (H)
- Manque de transports/ inégal selon les quartiers (H)
- Lien intergénérationnel (P/H)
- Manque de lieu de stockage et d'abris pour les associations (H)
- Manque d'éclairage publique/ village bleu (H)

Pouvoir d'agir :

- Faire connaître le centre et la place des habitants (H)
- Favoriser le lien intergénérationnel (P)
- Mobilité des personnes âgées (transport et accompagnement) (H)
- « Aller vers », sortir des murs, permanences dans le quartier (P/H)
- Offrir un lieu de rencontre et de réunion par quartier (H/Q)
- Accompagnement numérique (P)

Leviers d'actions :

- Repas de quartiers intergénérationnels (H)
- Temps conviviaux (H)
- Permanences délocalisées (P) Habitants relais (H)
- Travailler le développement, ouverture, animation avec PANDA
- Repérer les habitants isolés (H)



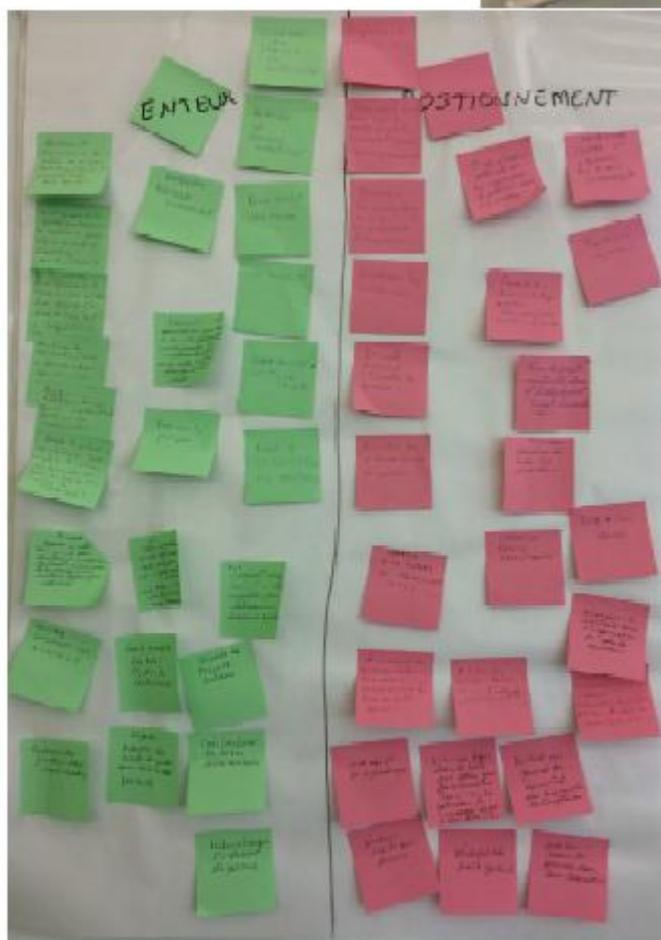
3. Positionnement

En binôme composés d'un membre de chaque groupe, noter sur des post-its :

Verts : Les enjeux que l'on repère, les problématiques, les priorités.

Roses : Ce sur quoi on souhaite se positionner.

C'est une première récolte, non exhaustive. On colle les post-its sur un panneau et ils serviront au groupe de travail comme base pour construire le projet social.



4. Conclusion

Jusqu'ici vous avez interrogé les habitants du territoire au moyen d'un questionnaire et de deux réunions, et les partenaires lors de deux réunions également. Vous avez ainsi recueilli leur vision du territoire concerné par le projet social (contexte et manques/besoins), leur vision du pouvoir d'agir du centre social (en fonction du contexte et de ses missions), et leurs envies d'agir, avec le centre social.

Cela a donné une récolte riche qui a été décortiquée, analysée, synthétisée et à permis de formuler des premières pistes, qu'il faudra enrichir et creuser pour avancer dans la construction du projet social.

A l'aide d'un Abaque de Régnier permettant un vote simultané et nuancé, on s'exprime sur la question :
 « Comment je me sens pour la suite du travail d'élaboration de ce projet social ? »

--	-	+/-	+	++
0	0	2	7	2
		<i>« Parce que c'est seulement ma première séance »</i>		

Nous terminons sur un apéritif convivial.